

UFOmania

magazine ufologique



UFOSYSTEMIQUE

Patrick Ferryn, Jean-Marc Wattecamps, Daniel Van Assche

ISSN 1254 5112

France métropolitaine 6,75 €
Europe 10,50 € Autres Pays 13,25 €

... ligne de conduite

UFOmania magazine est une publication trimestrielle d'informations destinée aux lecteurs passionnés par les Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés (P.A.N) et autres apparitions insolites. Son objectif principal est de présenter le bilan des recherches menées par différents spécialistes tout en essayant de déboucher sur un débat d'idées constructif.

L'ensemble des données publiées provient de témoignages, d'articles de presse ou de réflexions émanant de nos nombreux correspondants en France et à l'étranger. Ensemble, nous nous efforçons de faire progresser l'étude du sujet en apportant peu à peu des éléments de réponse. Si l'origine de ces phénomènes n'est pas encore clairement identifiée, de nombreuses pistes restent envisageables. Il est donc important de garder l'esprit ouvert afin de mieux appréhender leur signification dans notre environnement immédiat. Les enquêtes sur le terrain constituent notre matière première d'étude. **Les P.A.N sont une réalité et doivent faire l'objet d'une étude rigoureuse.**

ABONNEMENTS

Tarifs 2013

4 parutions par an [printemps, été, automne, hiver]

Abonnement 1 an

France métropolitaine:	27 €
Union Européenne:	42 €
Autres Pays:	53 €

Abonnement 2 ans

8 parutions dont 1 gratuit

France métropolitaine:	50 €
Union Européenne:	74 €
Autres Pays:	100 €

Cotisation de soutien à partir de 50 €

Règlement pour la France par chèque, mandat ou virement postal: **CCP 9 161 94 E TOULOUSE**

à l'ordre exclusif de:

PLANETE OVNI
gayo 81120 LOMBERS

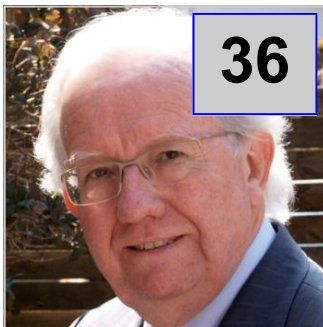
Virement international:

[IBAN] FR64 2004 1010 1609 1619 4E03 787
[BIC] PSSFRPPTOU

NOTA BENE:

Sans mention de votre part, l'abonnement débute, dès réception de votre règlement, avec l'envoi du dernier numéro paru. Les frais d'envoi par La Poste sont inclus dans le prix de l'abonnement.

Le présent numéro est une publication de l'association Planète OVNI, destinée à favoriser la compréhension et l'étude des phénomènes insolites. Conditions d'abonnement ci-dessus. © UFOmania est une marque déposée. Toute utilisation abusive de la marque à des fins commerciales ou publicitaires est strictement interdite. Reproduction des textes non autorisée sans accord préalable de la rédaction. Tout article signé demeure sous l'entière responsabilité de son auteur.



■ Editorial	3
■ Livres à la une	4
■ UFO SYSTEMIQUE	6
<i>Jean-Marc Wattercamp</i> <i>Daniel Van Assche</i> <i>Patrick Ferry</i>	
■ Projet LICORNE 2	36
<i>Jacques Patenet</i>	
■ Observations de la Creuse à la Seine-et-Marne: réalité augmentée ?	38
<i>Jean-Marc Gillot</i>	
■ Hommage à Lucien Clerebaut	41
<i>Patrick Ferry</i> <i>Michel Bougard</i>	
■ Courrier des lecteurs	42



www.ufofu.tumblr.com

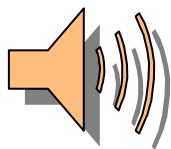
Bienvenue dans la librairie de
l'amateur de paranormal !
www.ovni.ch



e-Bouquiniste.com
Boutique en ligne - Livres neufs et d'occasion
OVNI, paranormal, ésotérisme, etc.

Tirage du présent numéro: 180 exemplaires

Notre couverture : de gauche à droite, Patrick Ferry, Jean-Marie Wattercamp, et Daniel Van Assche.



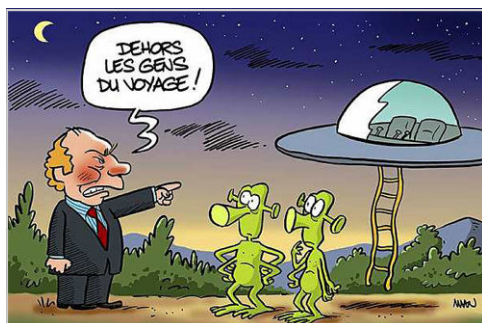
« Les OVNI ont fait l'objet d'une multitude d'informations et de propos divers d'où la vérité n'est apparue qu'en de rares circonstances, de sorte que le grand public n'a guère été jusqu'ici récompensé de l'intérêt qu'il pouvait leur porter »

Lucien Clerebaut, historique des OVNI, SOBEPS n°1 spécial Inforespace 1975

Éditorial



Didier Gomez



■ Voici un numéro quelque peu différent des autres puisque nous avons choisi ce trimestre de consacrer la quasi intégralité du magazine à un long document écrit par trois co-auteurs et membres du COBEPS. UFOsystemique, est un article de réflexion (page 6) qui reconsidère la problématique ufologique dans un vaste ensemble de faits imbriqués les uns avec les autres. Forts de leurs années d'expérience, de lectures saines et variées, d'enquêtes de terrain et de réunions en tous genres, nos trois co-auteurs éclairent d'un œil nouveau les cheminements sinueux de ces faits insolites tant décriés mais toujours omniprésents dans notre quotidien.

■ Patrick Ferryn n'est un inconnu pour personne puisqu'il est l'un des membres actifs de feu la SOBEPS et a participé à la grande aventure de l'association belge qui depuis juin 2007 a laissé place au COBEPS en décidant de mettre un terme à son organe de publication interne, le très sérieux bulletin historique INFORESpace. C'est d'ailleurs l'occasion de rendre un hommage émouvant à Lucien Clerebaut (page 41), fondateur de la SOBEPS avec Michel Bougard et Jean-Luc Vertongen, qui vient de nous quitter le 3 juillet 2013.

■ Daniel Van Assche, secrétaire et enquêteur, politologue de métier et Jean-Marc Wattecamps, responsable du service d'enquête et géologue de formation, sont les deux autres protagonistes de ce long article que nous vous proposons ce trimestre. Merci à eux pour ce long et très sérieux sujet qui suscitera sans aucun doute, des remarques pour le prochain courrier des lecteurs.

■ L'objectif est tout d'abord de traiter la question de fond de l'ufologie et de faire le point sur la méthodologie applicable aux enquêtes et aux analyses qui en découlent,

A ce titre, nous estimons que le travail du COBEPS, dans la droite lignée du réseau historique de la SOBEPS, demeure la voie à suivre pour progresser de manière significative dans la compréhension de ces anomalies environnementales.

■ Jacques Patenet, nouveau directeur du MUFON France nous expose le projet LICORNE 2... (page 36), initié en son temps par l'association marseillaise MAGONIA et remis à flot pour les besoins de la recherche actuelle.

■ Je tiens enfin à adresser mes plus vifs remerciements à tous les abonnés qui s'empressent de se ré-abonner au plus vite et bien souvent pour deux années supplémentaires, courrier toujours accompagné de petits mots pleins d'attention et d'encouragements pour que l'aventure UFOmania continue le plus longtemps possible.

Merci à vous tous...
la suite dans le prochain numéro donc !



n°75 – juillet 2013.
UFOmania magazine est édité par Planète OVNI, gayo, 81120 Lombers Tél: 06 87 33 46 91 E-mail: ufomaniamagazine@wanadoo.fr Site internet: <http://www.ufomania.fr>

Webmaster: artcastle@free.fr ISSN: 1254 5112. Périodicité: Trimestrielle (2^{ème} trimestre 2013) Directeur de publication: Didier Gomez.

Remerciements pour leur aimable contribution au présent numéro: Jean-Marc Gillot, Gérard Lebat, Patrick Ferryn, Jean-Marc Wattecamps, Daniel Van Assche, Michel Bougard, Jacques Patenet, Xavier Passot.

Commission paritaire n° 1212 G 87396. Dépôt légal à parution. Imprimerie: JMG éditions, 8 rue de la mare, 80290 Agnières.

1942-1954 - la genèse d'un secret d'état

En 1974 le Président **Gerald Ford**, fait voter une loi permettant d'accéder aux documents détenus par l'administration : le **Freedom of Information and Privacy Act**. Cet acte du Congrès permettait à tout un chacun de demander la copie de n'importe quelle pièce officielle mais aussi de tout dossier personnel qu'un ministère comme celui de la Justice et de la Défense pouvait conserver dans ses archives. Ceux qui étaient intéressés par les éléments secrets de l'histoire allaient pouvoir s'en donner à cœur joie, à commencer par le Président Ford lui-même. Ce dernier n'avait jamais été satisfait des réponses évasives de l'US Air Force concernant les disques volants, baptisés en français **Objets Volants Non Identifiés**.

1942-1954 - Histoires méconnues d'incursions d'aéronefs se fonde essentiellement sur un ensemble de documents sortis de ces archives. Ils laissent peu de doute quant à la réalité d'une présence étrangère à la Terre, active et disposant d'une technologie aéronautique très en avance sur la nôtre.

1942-1954 - Histoires méconnues d'incursions d'aéronefs tente de répondre, une fois de plus, à la question devenue banale : « Sommes-nous seuls dans l'environnement terrestre ? » Une réponse négative est de plus en plus difficile à imaginer et l'avenir proche nous surprendra sans doute.

1942-1954 La genèse d'un secret d'Etat, Jean-Gabriel Greslé, DERVY, juin 2013
220 pages 17 euros.



REVUE DE PRESSE

Plusieurs magazines disponibles en kiosque profitaient des vacances d'été pour publier des dossiers sur le thème ufologique. Une couverture racoleuse pour le Sciences et Avenir, n°798 édition de juillet 2013... ah la belle soucoupe lumineuse et une thème mise en avant... celui des Extraterrestres.

Nous préférons davantage celle plus sobre de NEXUS n°87 avec un dossier sur la divulgation des dossiers OVNI, avec une interview remarquée de Stephen Bassett, initiateur d'un événement sans précédent: l'audition durant 5 jours de quarante témoins et de six anciens parlementaires du Congrès US à Washington DC du 29 avril au 3 mai 2013. Le but étant d'acculer les politiques américains à prendre position sur le sujet, provoquant ainsi la fin de l'embargo sur la vérité du phénomène ovni. A lire dans Nexus juillet-août 2013.

BOB vous dit toute la vérité, c'est FINI !

En quelques mots je tenais à vous annoncer que « Bob vous dit toute la vérité » ne sera pas reconduite la saison prochaine. Durant les 8 mois qui viennent de s'écouler j'ai tenté, malgré de nombreuses mises en garde, d'ouvrir une fenêtre sur un monde qui reste souvent dans l'ombre des médias. Malgré tout, je tenais à vous remercier pour avoir répondu présent à mon invitation. Avec vous, j'ai pu apprendre des choses qui, pour moi, restaient très abstraites. Grâce votre talent, et à vos connaissances, ensemble nous avons offert à la bande FM Française un show de qualité qui restera dans ma mémoire pour très longtemps. Malheureusement cela n'a pas suffi pour garantir la pérennité du show. En attendant, vous pouvez relayer l'info sur vos réseaux sociaux car j'ai mis en place un club de soutien « Bob vous dit toute la vérité » sur le site www.bob-toutelaverite.fr

En vous remerciant, Bob Bellanca
www.bob-toutelaverite.fr
http://www.bob-toutelaverite.fr/Aidez-Bob_a459.html

Transmis par Mathieu ALLOUCH, Rédacteur en Chef & Réalisateur de l'émission "Bob vous dit toute la vérité"



Additif: Didier Gomez a été l'invité en direct de cette émission le mardi 9 janvier 2013 (voir à ce sujet UFOmania n°73 pages 18-20). Il est regrettable qu'une telle émission, qui donnait la parole à toutes les tendances ufologiques mais aussi aux autres faits liés à l'insolite, se termine car il existe très peu de temps de parole sur les ondes radiophoniques pour ce type de sujet. Nous souhaitons simplement que d'autres émissions similaires voient le jour prochainement afin de permettre à l'ufologie de ne pas tomber aux oubliettes de la société.

UFOmania magazine donne la parole chaque trimestre aux acteurs de l'ufologie d'aujourd'hui. C'est l'occasion de consacrer quelques lignes à Georges Jolliot, nouveau venu dans l'équipe du MUFON-France.

INTERVIEW

1/ Bienvenue dans les forces vives de l'équipe MUFON-France, en premier lieu pouvez-vous vous présenter et nous dire depuis quand vous vous intéressez à l'ufologie ?

Je suis un quarantenaire heureux artisan batteur d'armure, mon intérêt pour l'ufologie me vient de mon grand-père ufologue en son temps, mais je me suis penché sur le sujet de façon plus sérieuse en intégrant le forum "les mystères des ovnis" sous le pseudo de Hannibal.

2/ Pourquoi rejoindre aujourd'hui l'équipe d'enquêteurs du MUFON, qu'est ce qui a motivé votre choix ?

Le MUFON est une association renommée et je trouve que son développement à l'international peut permettre de fédérer les ufologues, qui plus est la collaboration avec le GEIPAN est un gage de sérieux que j'apprécie. Je pense que l'ufologie prendra son sens dans le partage de données solides, et je suis ravi de pouvoir participer à cet élan ufologique.

3/ Vous êtes issus, tout comme moi d'un petit département, l'Ariège, où il y a eu quelques rares cas de rapports de phénomènes non identifiés par le passé, avez-vous établi une liste des cas répertoriés dans votre secteur ?

Hélas je ne suis pas en Ariège puis longtemps, et j'ai surtout cherché à acquérir une culture ufologique générale pour une bonne vue d'ensemble du phénomène.

4/ Que pensez-vous de cas comme celui de Beleta du 16 octobre 1954, durant la grande vague, dont les protagonistes ont avoué tardivement avoir monté de toute pièce ce canular comme l'a révélé un article dans la dépêche du midi du 22/05/2009. (voir UFO MANIA mag n°61 pages 34-35)? Cela peut-il décrédibiliser le phénomène dans son ensemble ?

Je ne le connaissais pas, parmi "l'abondance de preuves" comme disait Hynek, il est tout à fait logique que des plaisantins se glissent et nous fassent de mauvaises blagues. Le risque est de donner une image négative au grand public qui n'a pas forcément le loisir de se pencher sur le sujet, mais nous devons de toute façon faire avec comme une variable incontournable, et rester prudent dans nos enquêtes.

5/ Quelle est votre approche et votre démarche par rapport à ces phénomènes ?

J'apprécie beaucoup la prudence et la méthode du GEIPAN, dans ce qu'elle donne du poids aux données recueillies, cela ne m'empêche pas d'avoir un regard très ouvert sur toutes les possibilités qu'offre le phénomène. Disons que je tâche de faire la part des choses entre mes convictions et les faits solides.

6/ Cela fait plus de 60 ans que l'on s'intéresse au sujet "OVNI", pourquoi n'avance-t-on pas dans la compréhension de ces phénomènes ?

Je ne sais pas si nous n'avançons pas dans la compréhension, mais je pense que nous avançons dans la collecte de données, notamment au travers des déclassifications des années 2000. De plus, reconnaissons que si le phénomène s'avère réellement être d'origine extraterrestre, alors il y a peu de chance qu'une solution émerge sans leur volonté, l'absence de progrès dans ce sens fait partie des données du problème. Si nous avons affaire à un phénomène "naturel" alors le constat est amer, nous serions bien incapable de comprendre ce qui se passe après toutes ces recherches.

7/ Quelle pourrait être, selon vous, une explication possible à l'intrusion dans notre environnement de ces faits insolites ?

Je suis de l'avis de beaucoup en ce domaine, l'hypothèse ET semble la moins mauvaise réponse, mais je crois que nous devons garder la porte ouverte à toutes autres possibilités.

8/ Quel est le ou les livres qui vous ont le plus marqué en ufologie ?

Je dois dire que j'ai Hynek en livre de chevet avec "les OVNIS mythes ou réalité", j'apprécie particulièrement "phénomènes aérospatiaux non identifiés un défi à la science" sous la direction de Yves Sillard, et je dois confesser un goût particulier pour le livre de Gildas Bourdais "le crash de Roswell enquête inédite". Je pense que la réalité du phénomène n'est plus à démontrer, nous avons besoin maintenant de regrouper les ufologues pour mettre fin à la culture du conflit propre à ce milieu, et enfin attirer l'attention du monde scientifique. La réponse pourrait peut être venir des historiens, capable de remettre des cas dans leur contexte et de donner une vue d'ensemble du phénomène.

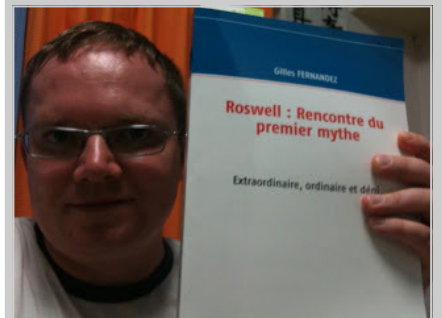


■ OVNI en France épuisé

L'ouvrage de Georges Metz est maintenant épuisé. Néanmoins, quelques exemplaires sont disponibles chez l'auteur au prix de 20 Euros (au lieu de 24 euros) + frais de port. Vous pouvez contacter Georges Metz en lui envoyant un mail à son adresse : georges.metz0701@orange.fr



■ L'affaire Roswell en téléchargement



Gilles Fernandez a décidé de distribuer gratuitement par Internet le fichier de son livre "Roswell-Rencontre du Premier Mythe". C'est à l'adresse suivante : <http://fr.scribd.com/doc/154800655/Roswell-Rencontre-Du-Premier-Mythe>

Plus d'excuse donc pour ne pas le lire pour ceux qui ne se contenteraient pas de la vision unique de Gildas sur cette affaire !

■ Les SV sous l'œil Jungien

Jean-Marc Gillot nous informe qu'un petit livret de 24 pages intitulé « Aux frontières de la connaissance » qui est en fait un entretien à propos de l'étude des soucoupes volantes entre Georges Duplain rédacteur à la Gazette de Lausanne à Berne et Carl Gustav Jung, imprimé en 1959 à Lausanne. <http://www.ovni.ch.archives/images/Jung.pdf>

Ufosystème

Wattecamps J-M., M. Sc. Géologique et de l'Environnement

Van Assche D., M. Sc. Politique et orientaliste

Ferryn P., Réalisateur

Avril 2013

Sans savoir ce que seront les connaissances ou les structures ultérieures de pensée, on peut [...] affirmer [...] qu'elles sont assujetties, avant même d'être construites, à cette obligation préalable : ou bien, de conserver ce qui est déjà construit, ou bien, en cas de modifications et même de remaniement général, de trouver la forme la meilleure de coordination entre le maximum d'acquis et les transformations ultérieures.

PIAGET J. (1950)

NOTE DES AUTEURS:

Le présent article a d'abord été rédigé par Jean-Marc Wattecamps, responsable du réseau d'enquêteurs du COBEPS secondé de Daniel Van Assche et Patrick Ferryn successivement secrétaire et président du COBEPS, puis a été soumis à la critique de quelques membres du COBEPS, ainsi qu'à la réflexion de quelques chercheurs extérieurs. Le processus de rédaction a duré près de deux années et le texte actuel en est à sa sixième version. Il est le fruit d'un travail interdisciplinaire et collectif. Il a notamment été présenté et discuté lors d'une réunion du COBEPS en 2013. Il est publié sur le site du COBEPS. Pour-

tant, il ne s'agit pas d'un document "officiel" représentant un avis du COBEPS. Le COBEPS est une association de fait qui rassemble des individus qui partagent un intérêt commun pour les OVNI et qui favorisent une approche scientifique, mais ils peuvent avoir des visions bien différentes du phénomène. Le présent texte n'engage donc que ses coauteurs.

Il ne s'agit pas d'un document "fermé" qui fait une somme définitive de la recherche en ufologie, mais bien d'un texte qui se veut ouvert et évolutif. Il aura atteint son but s'il est diffusé, discuté, critiqué, augmenté ou au contraire

simplifié... Nous espérons qu'il puisse aussi devenir un outil de dialogue entre les ufologues de terrain et les chercheurs de toutes disciplines scientifiques. Le phénomène est en effet susceptible d'intéresser aussi bien les sciences physiques et naturelles que les sciences humaines.

Ont contribué à la réflexion autour de ce texte en participant à des discussions ou en réagissant par E-mail: A. Meessen (Docteur en Physique), E. Louchez (Master en Histoire), F. Boitte Ingénieur, S. Jaumotte (Master en Economie)...

Résumé

L'ufologie n'est pas une science, mais devrait se structurer et fonctionner comme une discipline scientifique. L'article propose de considérer le phénomène ovni comme un système complexe. Ce système permet de définir l'objet de l'ufologie ainsi que les différents domaines de recherches et les principales questions à se poser. Il propose en conclusion une structure de travail partagée et des pistes de collaborations entre les chercheurs professionnels et les ufologues.

Introduction

Le terme « ovni » est systématiquement associé au terme « Extra-terrestre ». Pourtant l'OVNI n'est pas un vaisseau spatial, mais simplement un Objet Volant Non Identifié. Cet acronyme a tellement été galvaudé que chercheurs, techniciens et scientifiques hésitent à l'employer. C'est sans doute une des raisons pour lesquelles, le GEIPAN – organe officiel d'étude

des phénomènes aérospatiaux non identifiés appartenant au Centre National d'Etude Spatiale de la République française basé à Toulouse – emploie le terme PAN. Voici comment le GEIPAN le définit et les raisons qui l'ont poussé à l'adopter.

« OVNI, UFO, PAN, PANI » ?

L'acronyme OVNI (Objet volant non identifié) est la traduction du terme anglais UFO (Unidentified Flying Object). L'examen des témoignages et le résultat des enquêtes montrent que ce terme est le plus souvent impropre : dans la plupart des cas, les observations décrivent un phénomène connu ou inconnu, généralement lumineux, mais sans preuve de la présence d'un objet matérialisé.

L'utilisation du terme général PAN (Phénomène Aérospatial Non identifié) est donc plus appropriée » GEIPAN (2012). Le sujet OVNI est particulièrement sensible. Il y a rejet de la réalité du phénomène par le monde scientifique et transformation fondamentale de sa signification

par le grand public. Bien souvent, la question est posée en terme de « croyance », même au sein de la communauté qui s'intéresse aux OVNI.

Cette situation entraîne des débats sans fin et ne permet pas d'avancer dans l'étude du dossier. Le présent article ne s'engage pas dans ce débat. Il propose et détaille une nomenclature de la recherche sur base d'une vision systémique du phénomène. Il délimite de la sorte le champ de l'ufologie. Vous trouverez dès lors, à la suite de la présentation du « système ovni », un ensemble de paragraphes qui décriront, partie par partie, d'abord ses éléments, puis, ses interactions.

L'intention est de montrer que l'ufologie est un important champ de recherche qui ouvre de multiples perspectives et qui permet, s'il est structuré, des collaborations fructueuses entre chercheurs de multiples disciplines et citoyens quelles que soient les positions des uns et des autres, leurs compétences et capacités.

Cet article s'adresse à tous ceux qui sont à la fois ouverts et curieux du phénomène, mais aussi critiques et méthodiques. Nous tenterons de les guider dans les dédales ufologiques et de proposer des pistes de recherches collectives.

Bienvenue dans l'ufosystémique.

I. Pourquoi l'ufosystémique ?

Le phénomène OVNI est complexe. Il ne se laisse pas appréhender facilement. Il n'est pas reproductible, est aléatoire, se manifeste sous un grand nombre de formes. Il est également changeant et évolue dans le temps.

Le phénomène OVNI est très dérangent. Il interroge nos institutions. En particulier, et en premier chef, les mondes militaires et scientifiques. Ce phénomène semble en effet d'une part, se jouer de nos systèmes de défense et, d'autre part, de certaines lois physiques bien établies. Interrogeant deux piliers de notre stabilité sociale, le phénomène amène des notions telles que l'incertitude, la perte de maîtrise, le doute. Il nous bouscule. Le phénomène nous expose à notre incompréhension de sa nature et de son origine. Il met en évidence une fragilité, une brèche de nos systèmes sociaux, de nos paradigmes scientifiocotecnologiques.

Ne pas connaître, ne pas comprendre et ne pas savoir comment réagir, entraîne, comme mécanisme de défense, la dérision, la négation du phénomène au détriment d'une prise en charge des faits, du développement d'une recherche de réponses aux questions posées. Le phénomène nécessite une prise en charge interdisciplinaire. Le phénomène est susceptible d'intéresser un vaste ensemble de disciplines. Les chercheurs des sciences physiques, naturelles et des sciences humaines se croisent dans ce dossier sans souvent se rencontrer. Plus que la simple addition de regards, l'ufologie devrait largement bénéficier de travail interdisciplinaire sur un objet partagé qui est complexe et interroge un grand nombre de disciplines. Cela signifie qu'il y devrait y avoir des discussions, des échanges, un travail en commun, lors des enquêtes, des analyses et pour l'élaboration de théories à propos du phénomène.

Le phénomène est également polémique. Une grande partie de l'énergie de la recherche a été accaparée dans des débats souvent stériles entre tenant (le plus souvent à l'hypothèse extraterrestre) et sceptiques. Bien qu'il y ait un continuum de positions entre ces deux extrêmes,

c'est cet affrontement entre deux radicalismes que l'on retient et qui ne cesse de nous préoccuper. Il faut arriver à dépasser ce clivage et travailler ensemble, quelles que soient les différences d'opinions.

Enfin, la question des OVNI semble se poser sur tous les continents. Le continent le moins concerné, si l'on excepte l'Antarctique qui ne dispose d'aucune population, est l'Afrique. Des observations s'y déroulent en moindre nombre, sans doute parce qu'elles ne sont simplement pas rapportées. Le monde entier est donc concerné et cette problématique globale doit être prise en charge à cette échelle. Les efforts de recherche doivent donc aussi être mieux coordonnés à une échelle internationale.

La problématique ovni a beaucoup de points communs avec les questions environnementales : complexité, changements, interactions qui mêlent des facteurs physiques et humains, aspect polémique, implications de différents publics : scientifiques, politiciens et de simples citoyens, dimension globale... Pourquoi dès lors ne pas utiliser les mêmes outils de conceptualisation et d'analyse que les sciences de l'environnement ? Pour ce faire, l'analyse systémique est particulièrement adaptée. Elle permet une vision globale de la problématique.

Il ne s'agit pas d'isoler une observation, mais de la situer dans un contexte organisé lui donnant une valeur et un sens différent. Elle va également permettre de définir les différents éléments de la problématique et d'identifier les interrelations entre ces éléments. Elle définira de la sorte les limites de l'ufologie et permettra d'établir les grands domaines de la recherche ufologique.

I.1. La recherche ufologique

Cette recherche, comme celle qui est menée dans l'étude de l'environnement, doit emprunter ses outils méthodologiques aux différentes sciences physiques, naturelles et humaines. En ufologie, ces disciplines doivent interagir, fonctionner en interdisciplinarité. D'autre part, les approches méthodologiques seront très variées. Elles seront empiriques, c'est-à-dire basées sur les observations et hypothético-déductives, c'est-à-dire basées sur le questionnement et l'hypothèse.

Enfin, l'ufologie est une recherche-action citoyenne, car elle mobilise des individus passionnés qui :

- ne disposent pas nécessairement de formation scientifique;
- qui ont pourtant accumulé de l'information, des savoirs faire et;

- défriché un certain nombre de pistes d'explications du phénomène.

Ces trois approches doivent se combiner pour une recherche ufologique efficace. Jusqu'à présent, elles n'ont fait que coexister. Elles sont toutes trois complémentaires.

I.1.1. L'approche empirique et descriptive

Les données ufologiques sont les rapports d'enquêtes. Ceux-ci sont construits autour de témoignages concernant des observations de phénomènes. Nous parlerons dans cet article de stimulus en suivant l'exemple du GEIPAN. Ces observations sont fortuites et aléatoires.

Les témoignages sont parfois associés à des traces physiques ou des mesures obtenues à l'aide d'instruments. Il existe également, à l'appui de témoignages, de nombreuses photos et vidéos. Ces expériences individuelles et collectives ne sont pas reproductibles. C'est pourquoi il est nécessaire de poursuivre une approche descriptive, empirique et structurée a posteriori, à la suite de nombreux chercheurs, dont principalement l'astronome Joseph Allen Hynek dans son ouvrage « Les objets volants non identifiés mythe ou réalité? » (HYNEK J. A. (1974), pp 17-18) ou le sociologue Thierry Pinvidic (PINVIDIC T. (1979), p 247, 334).

Voici comment Wikipédia présente l'approche empirique :

« L'adjectif "empirique" est souvent employé pour signifier : qui est issu des faits statistiques, de la réalité, par opposition à une idée issue de la théorie... Lorsque l'on est empiriste, on considère d'abord que le fondement et la première source de la connaissance se trouvent dans l'expérience.

Pour les empiristes, il n'y a que les objets singuliers et les phénomènes qui sont réels. L'empirisme admet l'existence de concepts, images ou synthèses d'images issues de l'expérience.

L'esprit est alors conçu comme une "tabula rasa" sur laquelle s'impriment des impressions sensibles. » L'empirisme est un mode de recherche qui procède par essais et erreurs, qui met l'accent sur l'observation et la classification. Il a été développé dès l'antiquité grecque, surtout dans le domaine de la médecine. Il a été repris au XVIe et XVIIe siècle en Angleterre avec le célèbre Francis Bacon. Il a produit par exemple le système de classification des espèces basé sur les ressemblances morphologiques des plantes et animaux (Carl Von Linné).

Cette systématique a ouvert la voie à la théorie de l'évolution. WIKIPEDIA (2012)

Mais on retrouve également dans l'empirisme du XVII^e siècle, cet attrait pour l'inconnu et cette ouverture par rapport à la nouveauté : « Robert Hooke, précurseur non négligeable de l'empirisme anglais. Dans le cadre du thème retenu, le choix de Hooke s'explique aisément par son recours au concept de "sans pareil" ou de "nonpareil". Il s'agit d'une expérience originale, telles celle de Huygens découvrant l'anneau de Saturne ou celle de Hooke explorant l'inconnu grâce au microscope, qui montre le rôle nouveau accordé à la science : celui de la découverte de l'extraordinaire. Il s'agit d'être présent à la nouveauté (c'est le sens de la notion "d'autopsia" chez Hooke), puis de dégager des lois permettant de l'appréhender au mieux. » CHARLES S. (1999)

Proche des faits, de l'observable, ouvert à la nouveauté, cette approche assemble les différentes observations, expériences, connaissances partielles par proximité et propose des explications a posteriori (approche inductive). Elle convient parfaitement dans son essence au phénomène ovni.

1.1.2. L'approche hypothético-déductive

Pour éviter le piège des débats sans fin autour de l'origine extra-terrestre ou autre des ovnis, nous proposons de ne pas travailler dans le cadre d'une hypothèse explicative globale ; c'est-à-dire : qui engloberait toutes les dimensions du phénomène. La méthode hypothético-déductive peut rendre un grand nombre de services dans la recherche ufologique afin de résoudre des questions limitées en portée. Elle permettra de résoudre certains aspects du phénomène comme celui de la sustentation et du déplacement des OVNI. Nous proposerons donc, tout au long de cet article, un ensemble de questions de recherche concrètes à propos du phénomène. Elles sont également regroupées en annexe.

La méthode hypothético-déductive consiste à faire une « proposition d'explication » (une hypothèse) par rapport à une question de recherche. L'explication doit être basée sur les connaissances scientifiques acquises. L'explication doit permettre d'expliquer l'observable. Elle doit être testée. L'explication permet, en outre, la prédiction d'événements, d'observations, de comportements non encore réalisés. L'hypothèse doit être vérifiée par l'observation et par la déduction sinon elle est rejetée.

1.1.3. Une approche collaborative et citoyenne

L'ufologie se construit par l'action de simples

citoyens. Ils réalisent des enquêtes, créent des groupes d'échanges, poursuivent des collaborations multi et interdisciplinaires. Ils sont unis par la volonté de faire prendre conscience d'un mystère scientifique et de faire en sorte qu'il soit pris en compte par les scientifiques.

L'ufologie est aussi une « recherche-action ». Le chercheur est amené à réaliser des enquêtes, à s'intégrer à un groupe, à faire de l'information, à organiser des réunions, des séminaires. L'ufologue averti doit être capable, dans ce contexte, d'une prise de distance par rapport à l'objet observé en faisant une série d'allers et retours entre les faits et leurs interprétations. L'ufologie doit clairement faire partie des disciplines dont l'approche épistémologique est constructiviste. Elle est empirique, méthodique et systématique, ouverte à la nouveauté. Elle refuse a priori des hypothèses explicatives globales et s'inscrit dans une logique de recherche-action.

II. Délimitation du phénomène à étudier et de l'objet de la recherche ufologique

II.1. Le système ovni

Cet article propose une description systémique du phénomène ovni et sa définition. L'approche systémique a déjà été utilisée par exemple par Thierry Pinvidic (PINVIDIC T. (1979), pp. 318-325) et par le GEPAN (GEPAN (1981), pp.17-21). Jacques Vallée parle d'un système de contrôle (VALLEE J. (1989), pp. 326-338).

Pour Pinvidic, le tableau synoptique reproduit à la figure 1 est à la base de toute analyse phénoménologique. Ce tableau présente une suite d'émetteurs-récepteurs (E-R). L'ovni est l'émetteur d'un signal envoyé dans l'environnement et perçu par le témoin qui est lui-même un émetteur-récepteur.

« L'intégration sociologique » c'est-à-dire l'analyse, l'assimilation collective est également un ensemble E-R. On peut décomposer ce dernier ensemble en une centrale et une mémoire qui intègre les informations via un intégrateur et un dispatcheur qui constituent le relais matériel de l'information synthétisée.

Des rétroactions et des asservissements forment une chaîne complexe d'interactions. Ce système est celui de la théorie de la communication. Il est utilisé pour illustrer la présence de grands domaines de recherche ufologiques. L'auteur (op. cit.) en recense 5 :

1. la circulation de l'information OVNI dans la société;
2. l'étude psychologique du contact;
3. l'étude sociologique du contact;
4. l'analyse sémantique de l'information véhiculée par le signal;
5. la cause de l'émission du signal.

Le système proposé par Pinvidic n'est malheureusement pas « incarné ». Il revient au lecteur de « décoder » le signal et de mettre des « noms » ou des groupes sur chacun des E-R et des processus ou des informations sur chacune des interactions. Enfin, il n'est pas développé. Il aurait été intéressant d'utiliser ce canevas pour structurer la réflexion et la développer davantage comme trame de recherche.

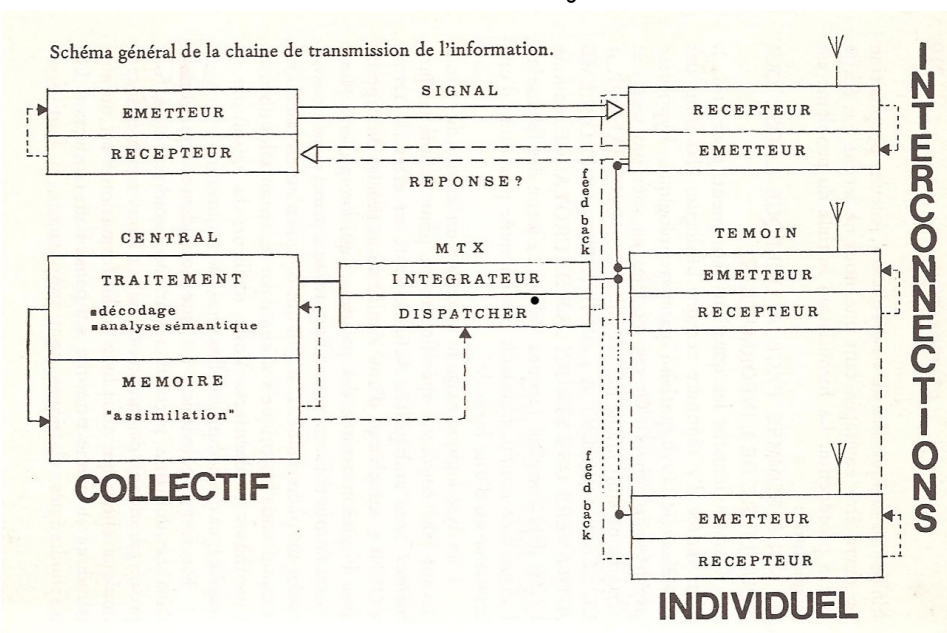


Figure 1 : Tableau synoptique du phénomène ovni de Thierry Pinvidic

Le GEPAN s'est intéressé à l'approche systématique de la problématique OVNI. La note technique n° 3 l'utilise pour décrire les observables. Cette note présente le système suivant GEPAN (1981).

lution de l'homme. Il crée un mythe qui influence les mentalités sur le long terme. L'approche de Thierry Pinvidic est celle du processus. Elle s'attarde principalement sur les échanges et rétroactions. L'approche du GEPAN est plutôt

ou la rejette ce qui influence, en retour, certaines composantes du système.

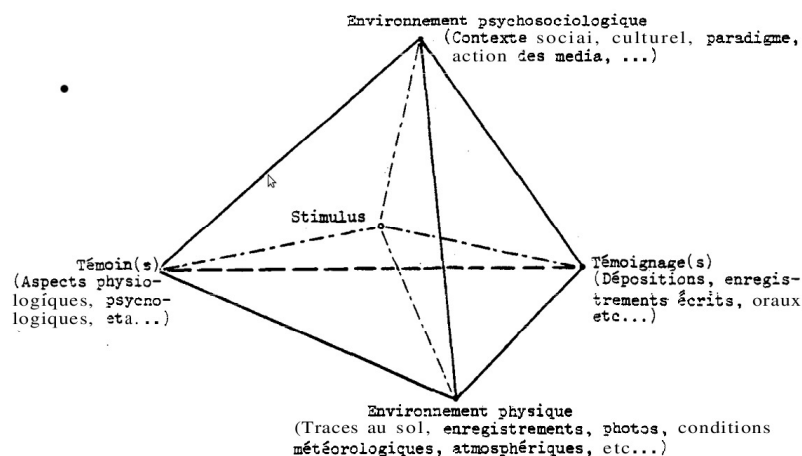
Nous parlerons du « système ovni » ou du « phénomène ovni » pour désigner l'ensemble, la problématique et le sigle « OVNI » pour désigner le ou les objets observés, les stimulus. Le terme « objet » n'est pas retenu ici comme objet nécessairement matériel, mais comme ce qui est observé. Le mot phénomène est compris au sens large, celui d'un phénomène complexe de société.

Un système est un ensemble d'éléments (souvent représentés par des boîtes) en interactions (souvent représentées par des flèches) et qui remplit une fonction déterminée. Les éléments sont des stocks, les interactions des flux. Il est caractérisé par une organisation spécifique au but à atteindre et par une limite avec le « monde extérieur ». Tout système doit disposer d'un centre de contrôle. La théorie des systèmes date de la seconde moitié du XXe Siècle et est issue de différentes disciplines dont la cybernétique, la bionique, l'électronique ou la communication.

Citons par exemple dans les précurseurs à la systémique : Karl Ludwig Von Bertalanffy ou Joël de Rosnay. Voir à ce propos par exemple: DURANT D. (1996). Le système ovnis est un système ouvert de type fonctionnel, homéostatique, riche en variétés et évolutif. A ce jour, la finalité du système ovni est inconnue ; tout comme la nature de l'élément par lequel le système est alimenté en flux à savoir les OVNI.

Le système ovni est particulièrement ouvert sur l'extérieur avec qui il échange des flux d'énergie, de matière, mais surtout d'information. Il influence par exemple la culture « globale ». C'est particulièrement évident pour la culture Internet. Il semble également que cette vision culturelle du phénomène influence aussi en retour les éléments du système via des flux d'informations et des ressources financières essentiellement. Notons que l'information n'est pas nécessairement une donnée objective, mais peut-être transformée, falsifiée, mythifiée. Il se compose de deux triangles d'interactions

Figure 2 : Schéma du GEPAN (1981)



Voici ce qu'en dit le GEPAN (op. cit.), p. 19 : « Ces difficultés particulières (à l'étude du phénomène OVNI) peuvent se résumer en remarquant simplement que les quatre observables désignés (environnement psychosociologique, environnement physique, témoins et témoignages) et les stimulus, qui restent le souci premier de cette recherche, forment un « système ». Ceci traduit bien le fait que les approches strictement analytiques et ponctuelles resteront impuissantes à rendre compte de l'ensemble du problème puisque, comme dans tout système, le tout est plus (et aussi d'une certaine manière, moins) que l'ensemble des parties. »

Cette structure descriptive est très intéressante. Elle montre effectivement les multiples éléments qui interviennent dans l'étude des ovnis. Elle attire l'attention sur la dimension globale du phénomène et son caractère multifactoriel. Jacques Vallée introduit la notion de système de contrôle : « Pour moi, il existe un système de contrôle spirituel sur la conscience humaine, dont les phénomènes paranormaux comme les OVNI sont l'une des manifestations. Je ne peux dire si ce contrôle est naturel ou spontané ; s'il est explicable en terme de génétique, de psychosociologie ou de phénomènes ordinaires ou s'il est artificiel et repose entre les mains de quelque volonté suprahumaine. Il se peut qu'il soit entièrement régi par des lois dont nous n'avons pas encore découvert les éléments de base. » (VALLEE J. (1989), p. 327)

Pour Vallée (op. cit.), ce système a pour but de faire évoluer les bases de la conscience humaine, c'est un programme de renforcement, d'éducation à l'échelle globale qui régule l'évo-

lution de l'homme. Elle identifie les éléments dont il faut tenir compte. Nous proposons une approche qui intègre ces deux dimensions. Il s'agit d'une approche systémique. Nous allons détailler les composantes du système, mais nous n'irons pas jusqu'à rechercher les finalités de celui-ci, travail qu'a proposé Jacques Vallée dans sa vision du système de contrôle.

L'approche systémique est essentiellement une méthode d'analyse d'un problème. Elle permet de décrire une situation complexe, de la définir et d'agir sur elle. Nous considérons que le phénomène ovni est un système. L'objet d'étude n'est pas seulement l'OVNI (observé), mais tous les éléments, tout l'outillage, les modules qui ont été mis en place autour des stimulus.

Le phénomène ovni, dans son ensemble, pourrait être défini comme un système complexe d'interactions entre les OVNI, les témoins, l'environnement physique, les enquêteurs, leurs structures d'enquêtes. Il produit de l'information qui prend la forme de rapports d'enquêtes. Cette information alimente la société en général qui l'intègre

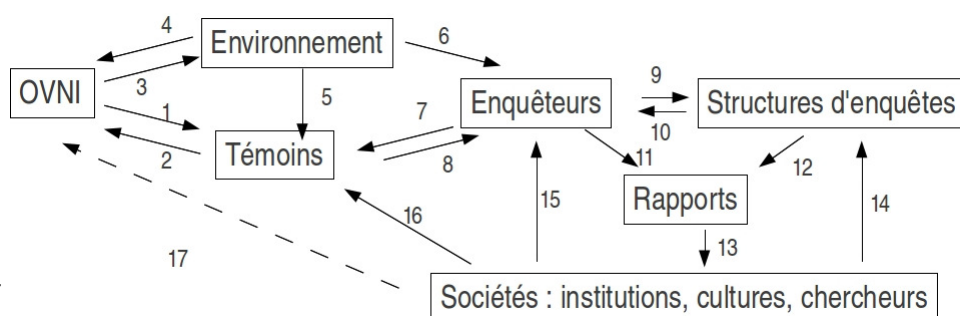


Figure 3 : description du système ovni

qui sont deux sous-systèmes interreliés, ce qui exprime son caractère fonctionnel. Le premier triangle, à gauche, regroupe les éléments en interactions directes avec les OVNI lors des observations. Dans ce premier triangle, dit d'observation, les interactions représentées par les flèches sont constituées toujours d'informations et parfois d'énergie ou de matière. Les stocks accessibles dans ce premier sous système sont les témoins qui détiennent des informations et l'environnement qui peut conserver des informations et de la matière.

L'énergie éventuellement dégagée par l'OVNI se disperse dans l'environnement, bien qu'elle puisse être à l'origine de traces physiques. Dans ce premier sous-système, le centre de contrôle n'est pas l'environnement qui n'est qu'un cadre d'observation. Il n'est probablement pas le témoin qui, dans la plupart des cas, est fortuitement et sans intentionnalité, mis en contact avec l'OVNI. Il ne peut être que, par défaut, dans ce dernier élément. Il est possible toutefois qu'il n'y ait pas de centre de contrôle dans ce sous-système et que l'ensemble du système soit « piloté » de l'extérieur par un élément invisible ou de l'intérieur par les structures d'enquêtes.

Le système est alimenté via l'élément OVNI. C'est cet élément, ce stimulus qui produit ou transmet aux autres éléments les flux d'informations, d'énergie, de matière. Le système doit aussi sa complexité au fait qu'au moins cet élément OVNI est inconnu et que nous ne savons pas exactement comment certains flux sont transmis vers les autres éléments de ce premier sous-système.

Les OVNI, via les flux d'informations, d'énergie et de matière, ne sont perceptibles aux éléments du second triangle, dit d'interprétation, qu'à travers le processus d'enquête. Les seuls flux transmis à ce second triangle sont des flux d'information et parfois de la matière. Les enquêteurs jouent un rôle capital de pivot entre les deux triangles d'interactions. Ce sont les seuls à avoir un contact avec les témoins et l'environnement dans lequel se déroulent les observations. Ce sont eux qui produisent les rapports. Ces rapports constituent les données du problème qui sont finalement communiquées vers l'extérieur du système. Ce que nous nommons ici les sociétés en général.

Le processus d'enquête a, ou devrait donc avoir, pour objectif de collecter le maximum d'informations et éventuellement de la matière qui circulerait dans le système pour produire un rapport ou ce matériel, ce flux collecté est stocké sous forme d'informations.

Dans ce sous-système, le centre de contrôle est a priori les structures d'enquêtes qui commanditent les enquêteurs et définissent les contenus des rapports.

Une autre caractéristique du système ovni est son homéostasie. Les différents éléments qui le composent sont des éléments qui se maintiennent dans le temps. En tous les cas, ils sont aussi stable que peut l'être la vie sur notre planète et la volonté des humains à faire société. Ce système est riche en éléments, en interactions variées et il évolue également dans le temps.

Il s'est mis en place sous cette forme depuis la Seconde Guerre mondiale et n'a pas évolué dans sa structure. Les manifestations OVNI sont cependant probablement plus anciennes et évoluent elles au fil des ans comme évoluent par ailleurs les autres éléments de ce système.

III.2. Le champ de la recherche

En dehors de sa capacité de description, de définition de la phénoménologie, outre le fait que cette mise en relation avec la systémique permet une série de réflexions intéressantes sur le phénomène, le système ovni permet également de définir, délimiter et détailler le champ de la recherche en ufologie.

La recherche en ufologie vise à identifier la finalité du système ovni et à identifier le centre de décision qui contrôle le triangle de gauche. Il consiste aussi à comprendre la nature de l'élément OVNI.

Nous proposons que la recherche s'appuie sur les éléments et les interactions connues du système. Chaque couple tel que le couple OVNI — témoin et leurs interactions forment un domaine de recherche qui, pour l'exemple considéré, doit mobiliser une équipe interdisciplinaire composée de physiciens, médecins, psychologues. Chaque interaction (interactions 1 à 17) peut faire l'objet d'études spécifiques qui apporteront des connaissances sur le phénomène.

De cette façon, nous délimitons huit domaines de recherche interne :

1. OVNI — Témoins (et interactions) ;
2. OVNI — Environnement ;
3. Environnement — Témoins ;
4. Environnement — Enquêteurs ;
5. Témoins — Enquêteurs ;
6. Enquêteurs — Structures d'enquêtes ;
7. Enquêteurs — Rapports ;
8. Structure d'enquêtes — Rapports.

Il y a également quatre domaines liés aux relations qu'entretiennent le système et l'extérieur :

1. Sociétés — Structures d'enquêtes ;
2. Sociétés — Enquêteurs ;
3. Sociétés — Témoins ;
4. Sociétés — OVNI.

Nous désignerons les personnes qui étudient le système ovnis ou l'un de ces domaines de recherche par le terme d'ufologue (de « UFO » la traduction anglaise d'OVNI). Le champ de recherches ainsi décrit est celui de l'ufologie.

Nous définirons dans les prochains paragraphes chacun des éléments du système. Nous illustrerons par des exemples chacune de ces interactions, l'état des connaissances actuelles et nous proposerons des questions de recherches.

III. Premier triangle d'interactions : le triangle d'observation

III.1. Les trois premiers éléments : le volet physique du phénomène

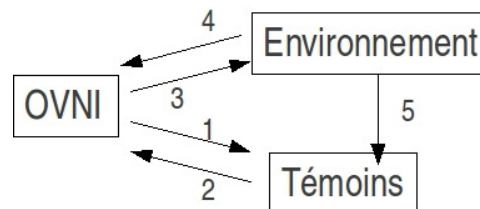


Figure 4 : le triangle d'observation

Ce premier triangle contient trois domaines de recherches (relations : « OVNI — Témoin », « OVNI — Environnement » et « Environnement — Témoin ») et cinq ensembles de questions menant à des études et recherches simples. Il mobilise principalement des chercheurs en sciences physiques et naturelles, mais aussi des psychologues et éthologues par exemple.

Dans les paragraphes suivants, nous ferons état des connaissances les plus pertinentes pour chacun des trois éléments de ce sous-système dans le cadre phénoménologique défini.

Nous définirons éventuellement les concepts clés qui permettent de délimiter le système étudié. En effet, la limite du système se définit principalement par les éléments qui le composent.

III.1.1. Les OVNI

La définition d'Hynek est la plus couramment acceptée par les ufologues :

« Nous pouvons définir un OVNI comme étant la vision, relatée sous forme écrite ou parlée, d'objets ou de lumières observés dans le ciel ou au sol et dont l'aspect, la trajectoire, le comportement général et la luminescence n'évoquent pas une explication conventionnelle logique et qui, non seulement ont dérouté ceux qui les ont originellement observés, mais encore ne peuvent être identifiés après **un examen minutieux** si, bien sûr, toutes les preuves disponibles ont été rassemblées par des personnes techniquement aptes à les analyser afin de procéder à une identification raisonnée, si possible. » (HYNEK J. A. (1975), p. 27)

Dans cet ouvrage, l'OVNI n'est qu'une « vision relatée », ce qu'Hynek appelle à d'autres moments, une notification. L'ufologie est donc l'étude de ces notifications. La position prise par Hynek est probablement dictée par le souci de crédibiliser l'étude des OVNI par les scientifiques. Cependant, ce qui est décrit semble bien réel et Hynek semble davantage définir les objets, les lumières et pas leur vision relatée. Hynek ne change pourtant pas de position au terme de son second ouvrage où il définit l'OVNI comme une « Observation signalée d'un phénomène aérien (à proximité du sol ou au sol) défiant l'explication, non seulement par le témoin, mais par des personnes techniquement aptes à procéder à une identification raisonnée si celle-ci est possible. » (op. cit., pp.339-340).

Il n'est plus question seulement ici d'objet ou de lumière, mais, de ce qui apparaît dans l'environnement aérien : un phénomène. Cette seconde définition se rapproche davantage de celle du GEIPAN.

Pour le Professeur Auguste Meessen, l'OVNI est un engin volant non conventionnel, en anglais « Unconventional Flying Object (UFO) ». En effet, il s'agit d'un objet volant, d'un aéronef aux caractéristiques techniques non habituelles, c'est-à-dire sans ailes, sans réacteur ou hélice et sans gouverne MEESEN A. (2012). Les OVNI sont donc identifiables, distinguables des objets conventionnels, par des caractéristiques propres (forme, comportement) qu'il faut définir.

Nous proposons la définition suivante pour délimiter cet élément du système ovnis : les OVNI sont des objets aériens ou des phénomènes lumineux d'origine inconnue et inexpliqués par les témoins au moment de l'observation, qui le reste sur base des témoignages circons-



Daniel Van Assche

tanciés et au terme d'une étude approfondie menée par des personnes aptes à le faire. Ces personnes aptes sont soit :

- des scientifiques, chercheurs professionnels, des sciences astronomiques, astronautiques, météorologiques ;
- des ingénieurs et techniciens dans les domaines de l'aviation, des fusées, ou des aérostats ;
- des pilotes civils ou militaires d'aéronefs, professionnels ou amateurs disposant d'un brevet ;
- des astronomes, météorologues amateurs expérimentés ;
- des individus qui ont de façon autodidacte acquis des connaissances en ces matières et

qui s'inscrivent dans une organisation qui dispose de personnes ressources appartenant à l'un des groupes mentionnés ci-dessus.

Nous conserverons donc ce mot qui est passé dans le langage courant. Cependant, dans l'une des prochaines étapes de la recherche, il conviendrait de se pencher sur cette définition et toutes celles qui ont été proposées jusqu'à présent (OVNI, PAN, PANI, MOC...). En effet, cette définition ne décrit pas ce qui est observé, mais part d'un constat de non-identification. Les OVNI sont bien des objets visibles ou des lumières, perceptibles, qui fournissent à l'homme une réelle impression sensible, un stimulus,

des informations. Ces objets sont « nouveaux ». Ils présentent des caractéristiques « sans paires » ou « extraordinaires » au sens donné par Hooke CHARLES S. (1999). Dans les paragraphes suivants, nous établirons cette affirmation.

Les OVI sont au contraire des objets identifiés après enquête. Ils ne font pas l'objet de l'ufologie, toutefois la genèse et le traitement des données OVI peut apporter de l'information sur le phénomène ovni, car ils font appel aux mêmes procédures de notification et sont relatés par des témoins dont les sens ont été trompés ou qui manquaient de repères interprétatifs. D'autre part, des OVI célèbres, et en particulier des canulars relatifs à des contacts (Cergy Pontoise) ou des manipulations par des mouvements sectaires (mouvement raëlien) ou plus récemment celui de la photo de Petit-Rechain ont également joué un rôle dans la perception du phénomène dans le public. Ils modifient donc le système ovni.

Les sources

Pour déterminer si les OVNI présentent des caractéristiques propres, le chercheur doit travailler sur base de notifications et de rapports d'enquêtes détaillés disponibles dans la littérature ou sur Internet. Cependant, la masse des « informations » n'est pas directement utilisable pour une étude sérieuse. Dans la plupart des cas, le chercheur doit d'abord entreprendre une démarche de « critique historique », mener ses propres enquêtes de terrain, s'allier à une structure d'enquête privée. Il n'y a malheureusement pas, à propos des caractéristiques des OVNI, de synthèse qui fait référence en ufologie. Il existe toutefois quelques études statistiques rigoureuses sur lesquelles le ¹²chercheur peut s'appuyer. Ces études ont été menées aux USA, en France ou en Russie dans les années 1950 et, jusqu'en 1980. Malheureusement, très peu ont été menées depuis lors alors que le phénomène semble évoluer.

Nous appuierons essentiellement sur :

- le Rapport spécial « 14 » du Battelle Institut commandé par USAF (1955);
- la note d'information n° 1 du GEPAN reprenant une étude soviétique de GUINDILIS MM., MENKOV & PETROVSKAIA (1980);
- l'étude statistique des rapports d'observation du phénomène ovni menée par POHER C. (1976).

Le rapport 14 reste le travail statistique le plus conséquent et le plus sophistiqué réalisé à ce jour. Ce travail a été commandé par l'US Air Force au Battelle Institut (USAF (1955), p. 30). L'étude a été remarquablement menée. Elle

portait de 4.000 rapports émanant de l'armée de l'air ou utilisant un questionnaire patiemment élaboré par un panel de scientifiques de différentes disciplines. Quelques rapports spontanés sous forme de lettres envoyées par les témoins ont été également retenus. Les observations s'étaient étalées sur les années 1947 à 1952. Certains rapports ne contenaient que quelques phrases et d'autres étaient des documents particulièrement développés et aussi détaillés que possible par rapport aux conditions de l'observation.

Dans la première partie du rapport « 14 », différentes phases ont été mises en œuvre par Battelle pour :

- créer un modèle de rapport d'enquête faisant appel à un panel de scientifiques;
 - écarter huit cents rapports dont les éléments ne pouvaient être « traduits » en données semi-quantitatives ou discrètes;
 - identifier les rapports se référant aux mêmes objets;
 - mettre en place un système complexe d'identification des objets décrits dans les rapports faisant appel aux experts du panel et à ceux de l'armée de l'air;
 - coder et encoder les rapports sous forme de fiches perforées;
 - analyser les informations ainsi traitées en les présentant sous forme de tableaux et graphiques descriptifs;
 - tenter de répondre par des tests statistiques à la question concernant la nouveauté du phénomène.
- In fine, l'analyse portait sur 3.201 rapports portant sur 2.199 « objets » différents.

Le travail réalisé par Poher n'est pas exempt d'imperfections, mais est une réalisation importante et elle a permis un travail de statistiques descriptives sur un nombre de cas significatif POHER C. (1976). Poher a compilé et codé 1000 cas à partir d'une littérature tout venant (livres, revues, rapports officiels français, rapports d'enquêtes de l'auteur). Le travail de compilation et de codage a été manuel et réalisé par différents bénévoles. Des fiches perforées ont ensuite été réalisées.

Poher signale qu'il a fallu manipuler et contrôler 1.520.000 codes. Il a ensuite éliminé les observations qui pouvaient prêter à confusion pour ne retenir que 825 cas. Ceux-ci ont servi de base à la confection de 10 fichiers. Le fichier n°1 contenait tous les cas. Tous les autres fichiers sont dérivés de ce fichier initial. Il est clair que cette multiplicité des sources et en particulier l'importance en volume des observations provenant de livres, biaise d'entrée les données. Il est fort probable que les observations les plus significatives, les plus spectacu-

lares sont davantage retenues dans les ouvrages ufologiques et les revues et donc dans la base de données Poher.

La note d'information n°1 du GEPAN reprend une étude validée par l'académie de sciences d'URSS. Cette étude soviétique a été menée correctement, mais souffre malgré tout d'imperfections.

La population de rapports, dont l'étude est issue, n'est pas décrite, mais semble très disparate dans sa forme si l'on en juge par les données disponibles dans l'échantillon. L'échantillon consiste en 207 rapports portant sur 256 observations. Aucun test de conformité n'a été réalisé sur l'échantillon. Il a été sélectionné dans le catalogue de F.J. Ziguel qui n'est pas référencé ni décrit. F. Ziguel est un astronome Russe né en 1920 et mort en 1988, père de l'ufologie en ex URSS - Ziegel aurait rassemblé plus de 50.000 rapports d'OVNIS, qu'il a enregistrés sur ordinateur à l'Institut d'Aviation de Moscou. On ne sait pas de quelle façon ces 256 observations ont été sélectionnées dans ce catalogue. Beaucoup d'informations de contexte manquent dans l'étude op. cit. (météo, visibilité...). Autre exemple, la moitié des données concernant la profession des observateurs est absente des rapports.

Aucune tentative d'identification de ce qui est décrit ne semble avoir été faite pour l'étude. On ne sait donc pas s'il s'agit d'un échantillon d'OVNI ou d'OVI. Certains rapports compilent plusieurs observations. Enfin, les statistiques réalisées sont exclusivement descriptives et aucun test d'hypothèse n'est réalisé.

Ces études statistiques sont individuellement « fragiles » car la population « OVNI » est mal connue et que les échantillons sélectionnés ne sont pas aléatoires. Dans la plupart des cas, elles sont seulement descriptives et très peu de tests ont été menés ne fut-ce que par rapport à la densité de population. Enfin, il manque à l'exception notable de l'étude menée par Battelle, un cadre et une explication méthodologique complète. Malgré leurs limites, elles convergent assez bien pour décrire un phénomène original.

Nous utiliserons aussi la base de données mondiale du catalogue UFOCAT (2007) qui comprend 196 références. Notamment pour tout ce qui concerne les aspects géographiques. Cette base de données est composée de données tirées de sources de natures et de qualités variables. Elle servira de point de comparaison et d'illustration avec les trois études mentionnées ci-dessus pour la définition du prototype

Proportions OVI/OVNI

Selon les sources, une proportion significative des rapports, qui ont été analysés par des spécialistes, présente des informations portant sur des objets et des lumières qui n'ont pu être expliqués et dont l'origine est inconnue. Cette proportion varie entre 5 % et 20 %.

Ceux-ci ont été établis à partir d'une sélection très sévère des cas non identifiés issus de la première partie de l'étude. Malheureusement, cette seconde partie, à l'exception d'un beau travail d'artiste réalisé pour traduire le témoignage en image, n'a pas été assez poussée : pas de contre-enquête sur les douze rapports retenus, pas de tentative de recherche de simi-

Optiques » (RO). Cette classification laisse malheureusement la place à certains recouvrements. Par exemple, dans le cas des observations distantes, au crépuscule ou à l'aurore, un disque diurne peut devenir lumière nocturne et inversement. Elle se base en outre sur une estimation de distance donnée par les témoins qui peut seulement parfois être vérifiée par l'enquêteur.

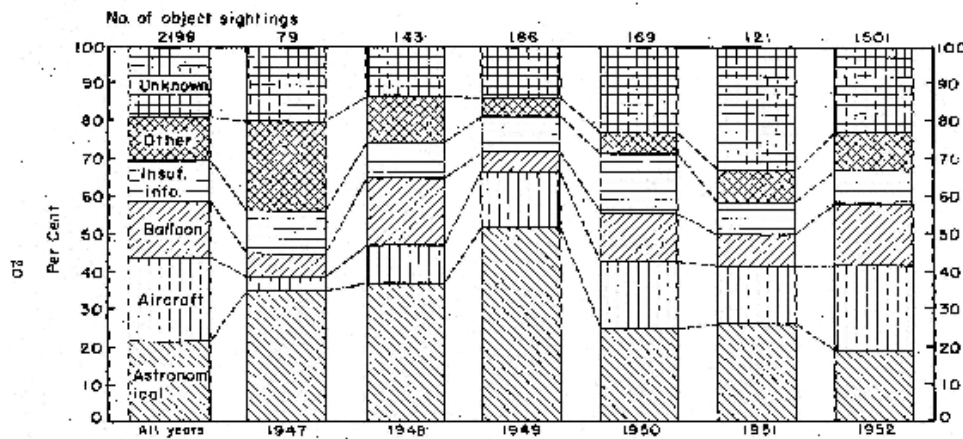


Figure 5 : répartition des OVI/OVNI du rapport spécial 14

La figure 5 illustre ce propos. Ici, 19,7 % des objets décrits dans les rapports restaient inconnus après étude.

L'étude réalisée devait déterminer si le phénomène était nouveau pour la Science. Elle n'a pas voulu répondre à cette question estimant que les données ne permettaient pas de se prononcer, mais elle a démontré que les cas non identifiés différaient très significativement des cas identifiés.

En effet pour cinq paramètres (couleur, durée de l'observation, nombre, forme, vitesse) sur six, la probabilité de similitude entre « non identifiés » et « identifiés » était inférieure à 1 %. Pour la luminosité, la probabilité de similitude dépassait largement 5 % et n'était donc pas significative. En enlevant les phénomènes astronomiques facilement identifiables, la probabilité dépassait 5 % également pour le critère couleur (non significatif, donc).

Il restait encore quatre critères (durée de l'observation, nombre, forme et vitesse) qui montraient clairement une différence entre le groupe des « identifiés » et des « non identifiés ». Pour autant que l'on considère que les données testimoniales n'ont pas été modifiées par l'enquêteur et que le classement OVNI/OVI a été fait par une personne indépendante, a priori, nous avons donc bien affaire à des objets originaux. La seconde partie de l'étude portait sur l'élaboration d'un ou de plusieurs prototypes de « soucoupe volante ».

* Nom donné aux OVNI de 1945 à environ 1960

litudes entre les cas retenus...

Nous avons donc, dans les paragraphes précédents, montré que les OVNI décrits dans les rapports sont des objets fort probablement originaux (avec moins de 5 % de chance de se tromper pour quatre critères). Nous poursuivrons cet article en essayant de détailler les caractéristiques de ces OVNI en classant les observations qui en sont faites; car, rappelons-le, l'information que nous pouvons en avoir dépend des témoignages, éventuellement corroborés par des traces physiques et physiologiques laissées par les objets observés.

III.1.1.1. Classifications

Hynek est le scientifique qui a le premier structuré les différents types d'observations rapportées. Il distingue deux grands ensembles d'observations selon la distance témoin/objet (HYNEK J. A. (1975), pp. 47-56). Les observations d'objets, de lumières éloignées et les observations rapprochées. Les observations éloignées se subdivisent en deux sous-ensembles : les "Disques Diurnes" (DD — objets observés de jour) et les "Lumières Nocturnes" (LN). Les observations rapprochées sont composées de trois sous-ensembles : les rencontres du premier, deuxième et troisième type (RR 1-2 et 3) selon qu'il s'agit d'une observation rapprochée sans trace physique, avec traces ou avec présence d'occupants dans ou autour de l'objet. Une catégorie spéciale s'y ajoute encore, celle où les observations visuelles sont confirmées par radar : les « Radars

Toujours utilisée, cette classification a permis d'élaborer des prototypes, de mieux décrire et de faire connaître le phénomène. Jacques Vallée (VALLEE J. (1991), pp. 291-295 et VALLEE J. (2007)) propose quant à lui une classification à double entrée (figure 6).

En ligne, la distinction se fait sur base du « comportement » des objets. La première ligne reprend des manifestations sans apparition d'OVNI « AN ». Il s'agit par exemple de poltergeists, de bangs inexplicables ou de lueurs étranges. Selon Vallée : « les ovnis sont liés d'une façon significative à d'autres anomalies. C'est la règle plutôt que l'exception de trouver des observations importantes qui sont précédées ou suivies par des anomalies tels les poltergeists ou des lumières inconnues ».

En dehors de cette classe particulière, Vallée reprend les deux grands ensembles de Hynek (op. cit.) avec les observations distantes et rapprochées. Pour les objets éloignés, la distinction se fait suivant les déplacements de l'objet et non son caractère nocturne ou diurne. Les objets présentant des trajectoires rectilignes sont classés en « FB ». Les objets réalisant des manœuvres telles des arrêts brusques des virages très serrés, des chutes brutales, sont classés en « MA ». Viennent ensuite les rencontres rapprochées « CE ». Avec ce premier axe de classement, on constate le fait que la classe AN ne rentre pas dans notre définition des OVNI, nous ne la retiendrons pas.

Les colonnes représentent en quelque sorte l'intensité des interactions entre l'OVNI, le témoin et l'environnement. Cette intensité se décline en cinq niveaux. Au niveau un, il n'y a qu'une simple observation visuelle. Au niveau deux, il y a des effets physiques. Au niveau trois, il y a présence d'occupants. Le niveau quatre correspond à des rencontres avec des occupants et avec ce que l'auteur appelle des « transformations de réalités ». Au niveau cinq, des effets physiologiques importants, voire mortels, sont signalés.

Le niveau quatre n'est pas très précis. Il s'agit probablement de modifications rapportées de la perception du temps (cas du caporal Valdez, Chili 1977), de déplacements de personnes

sans véhicule sur de grandes distances et en un temps très court, de modifications profondes des propriétés de la lumière (Trancas, Argentine)... Ce niveau, bien que très intéressant, est rarement atteint dans une rencontre OVNI et ne nécessite pas toujours de faire intervenir des explications hors du cadre de la physique.

Nous classerons ces cas en niveau deux ou trois. Le niveau cinq peut également être intégré au niveau deux ou trois. Dans ces cas, les effets physiques ont affecté les témoins. Dans ces conditions, l'espace de pertinence du classement — par rapport à notre définition des OVNI — est l'espace non grisé de la figure 6.

C. (1976), pp. 89-90). Vallée inclut l'indice d'étrangeté dans son système de classification en proposant des niveaux d'interactions croissantes entre témoin, environnement et OVNI (op. cit., pp. 291-295). Nous utiliserons dans la suite essentiellement la classification de Hynek.

III.1.1.2. Prototype

Globalement, selon les rapports, les ovnis présentent une série de caractéristiques communes. Pour Meessen, comme nous l'avons vu, ces caractéristiques sont non conventionnelles et définissent ce que sont les OVNI. Les objets

détails ont dans 88 % des cas un caractère lumineux (traînées, feux et faisceaux, étincelles, halos).

Les OVNI sont moins observés de jour et, quand ils le sont, ils apparaissent mats dans 33 % des cas ou réfléchissants dans 67 % des cas (selon POHER C. (1976) — en postulant que 100 % des cas non lumineux et réfléchissants correspondent tous à des cas diurnes —). Ils donnent généralement l'impression d'être solides. S'ils produisent de la lumière, ils ne produisent que peu de sons. Selon GUINDILIS MM., MENKOV & PETROVSKAIA (1980), 86,30 % des rapports qui contiennent une information en relation avec le son, signalent l'absence de tout bruit. Ceci est à nuancer, selon les études ou les catalogues, cette proportion passe à 69,96 % pour POHER C. (1976) et à 52,53 % dans le catalogue UFOCAT (2007).

Les OVNI ne sont donc pas entièrement silencieux. En effet, le catalogue UFOCAT contient 20.271 références qui contiennent une information relative au bruit. Sur toutes ces références, 10.090 se rapportent à des observations rapprochées de type 1 à 3 selon la classification Hynek et 6.213 à des lumières nocturnes. Or, les rapports des observations rapprochées signalent la production de sons dans 65,46 % des cas et seulement dans 15,82 % des rapports de lumières nocturnes distantes. Ceci suggère que l'intensité sonore émise par les ovnis est généralement faible. Le bruit émis est le plus souvent un bourdonnement ou un sifflement.

Globalement, les formes décrites sont géométriques et simples : sphères, disques, cylindres, lentilles, triangles, rectangles. Elles présentent peu d'accessoires à l'exception des éléments lumineux. Les OVNI ne ressemblent généralement pas aux vaisseaux spatiaux complexes proposés par les images de la Science-Fiction actuelle. Les dimensions de ces objets, comme leurs distances par rapport à l'observateur sont difficiles à estimer sans avoir de point de repère. C'est le cas lors d'observations nocturnes ou diurnes sur¹⁷ fond de ciel uniforme et sans couverture nuageuse. Dans le catalogue UFOCAT, si l'on ne sélectionne, parmi les 196.196 références disponibles en 2007, que les 205 observations rapprochées (HYNEK J. A. (1975), pp.139-256), ayant plusieurs témoins et ayant fait l'objet d'une enquête directe, on observe deux « pics » correspondant à des OVNI dont les tailles sont situées autour de cinq mètres et de vingt mètres dans leurs plus grandes dimensions. Ces deux pics cumulent 63,90 % des tailles reportées dans les rapports (figure 7).

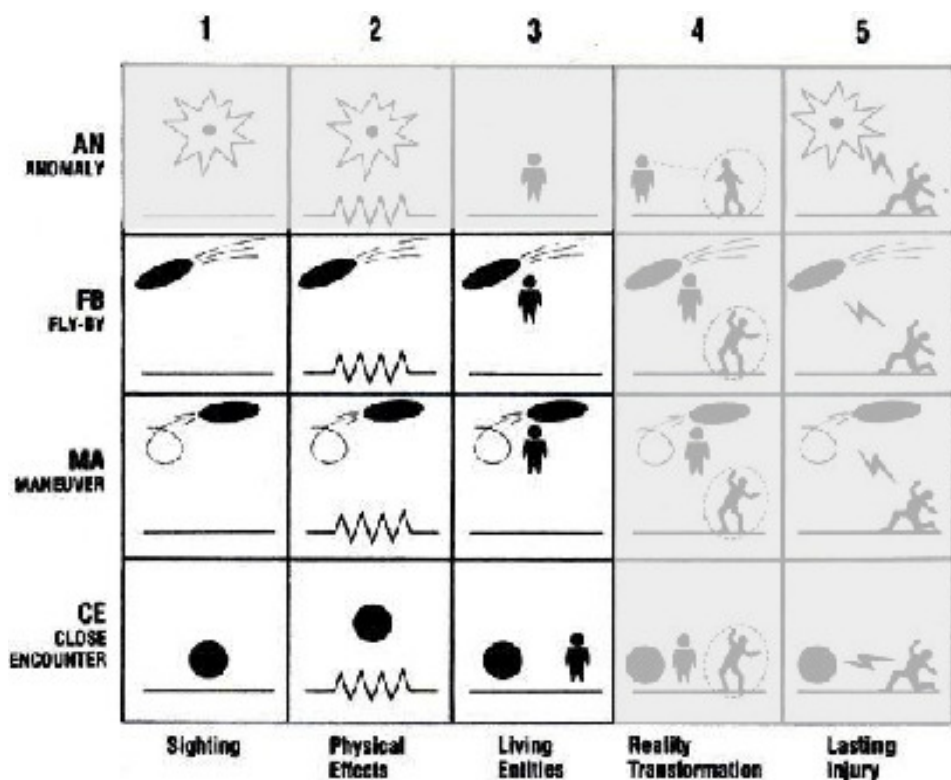


Figure 6 : système de classification de Vallée

Les classifications sont utiles pour donner dans une base de données ou des tableaux synoptiques un aperçu de ce qui a été décrit par les témoins. Il s'agit d'une sorte de résumé des témoignages. Toutefois, avec l'avènement des systèmes modernes de base de données relationnelle, de grandes capacités de stockage ou de recherche pas mots clés... ce type de résumé perd un peu de son intérêt.

Si des études statistiques permettent de juger de la probabilité de l'existence d'un phénomène original à grande échelle, pour jauger du caractère nouveau d'une observation singulière, il a été proposé par Hynek de définir un indice d'étrangeté (op. cit., pp. 47-48). Celui-ci s'élabore sur base de la description faite du comportement du ou des objets. Poher a également proposé un indice tout à fait similaire (POHER

signalés ont quasi tous la possibilité d'évoluer dans notre atmosphère. On ne peut pas savoir s'ils volent au sens du vol de l'oiseau ou de l'avion en s'appuyant sur l'air, mais ils apparaissent dans l'air ou au sol et donc en langage courant, ils volent. Aucune étude statistique ne distingue les objets décrits dans les rapports sur base de leur capacité à se sustenter ou non. Il existe certainement des cas très peu nombreux où les objets n'ont été observés qu'au sol. Beaucoup de cas, par contre, signalent une disparition visuelle subite ou progressive sur place. De nuit, ces objets produisent de la lumière sous différentes formes. Selon GUINDILIS MM., MENKOV & PETROVSKAIA (1980), 87 % des objets apparaissent comme des corps lumineux sur fond de ciel sombre. Pour 177 cas sur les 256 que compte cette étude russe, des détails sont signalés. Ces

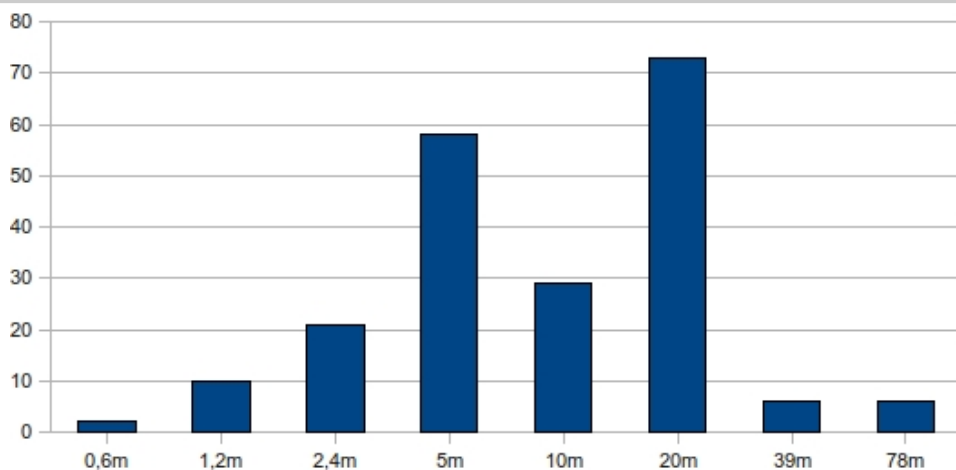


Figure 7 : répartition des plus grandes dimensions des ovnis observés dans une sélection à partir du catalogue UFOCAT (2007)

Dans le rapport de POHER C. (1976), pour les 128 cas français considérés comme très crédibles, la plupart, des objets présentent une taille dont la plus grande longueur varie d'un à dix mètres.

La majorité des objets décrits ont donc une taille compatible avec celle d'un petit avion. En Belgique lors de la célèbre vague de 1989 à 1991 des tailles beaucoup plus imposantes de l'ordre de la centaine de mètres a été régulièrement signalé (SOBEPS (1994), p. 172).

Ces objets se déplacent à des vitesses très variables. Ils sont parfois décrits comme étant immobiles ou se déplaçant de quelques kilomètres à l'heure à des vitesses apparentes très élevées. Différentes phases de vitesses se succèdent très souvent durant une même observation et ces performances variables sont

attribuables à un même OVNI. Cependant, ici aussi, il est très difficile de se prononcer sur les vitesses réelles. En effet, la vitesse perçue dépend de la distance qui sépare l'objet de l'observateur et d'autre part de la direction du déplacement par rapport à l'observateur.

Un objet distant s'éloignant ou s'approchant dans l'axe de vision de l'observateur pourrait être décrit comme immobile. La figure 8 tirée du rapport spécial « 14 » de l'USAF montre que même des objets identifiés peuvent paraître immobiles. Sur celle-ci, on constate en effet qu'entre 10 et 15 % des objets identifiés et non identifiés sont décrits comme immobiles.

Des vitesses peuvent quand même être raisonnablement estimées lors d'observations rapprochées et en particulier lors de déplacements lents dans un environnement riche en points de repère. Lors de la vague belge, des séquences de vitesses ont pu être établies clairement. Des vitesses très faibles de 5 à 50 km/h ont été souvent déterminées (SOBEPS (1994), pp. 137-143).

Des vitesses peuvent aussi être établies dans les cas de mesures par radars, confirmées par des observations visuelles. Il s'agit des cas de « radar-optique » (HYNEK J. A. (1975), pp. 114-137). Dans le chapitre consacré à ce type de rapport dans l'ouvrage « Les Objets volants non identifiés, mythes ou réalités », Hynek cite une vitesse mesurée de 1600 km/h. Dans « Nouveau Rapport sur les O.V.N.I. » (HYNEK J.A. (1979), pp. 145-172) mentionne des vitesses variant de 0 à 6400 km/h selon les objets ou les phases de vols.

Les manœuvres réalisées sont parfois rectilignes et uniformes, mais elles sont souvent irrégulières (zigzag, va-et-vient, virages très serrés ou décrits comme étant à angle droit, changement de direction par simple rotation à partir d'un axe, chute brutale et stabilisation instantanée, disparition...). La classification de Vallée consacre une rubrique entière aux manœuvres de ce type VALLEE J. (2007). Si l'on ne considère que les objets observés en vol (atterrissage exclu), 60,31 % présentent des caractéristiques « anormales » par rapport au vol d'objets connus (POHER C. (1976), p. 134). Ces manœuvres combinées aux variations de vitesse parfois considérables correspondent à des accélérations pouvant dépasser 9 g ! et qui paraissent presque instantanée.

Certains rapports de « radar-optique » confirment aussi ces informations surprenantes.

Pour résumer les OVNI sont des objets se déplaçant dans l'atmosphère. Ils produisent différents types de lumières, mais n'émettent pas de sons très puissants. Leurs formes sont géométriques et simples (sphérique, lenticulaire, triangulaire). La majorité de ces objets ont une dimension décimétrique. Ils peuvent être stationnaires comme se déplacer à plusieurs milliers de kilomètres à l'heure sans bang supersonique et montrer de très fortes accélérations. Ils peuvent réaliser des manœuvres très complexes (virages serrés, à angle droit, chutes et rétablissements, arrêts instantanés...). Telles sont les caractéristiques essentielles communes à beaucoup d'OVNI. Il y a cependant une grande variété, notamment de forme, à l'échelle globale.

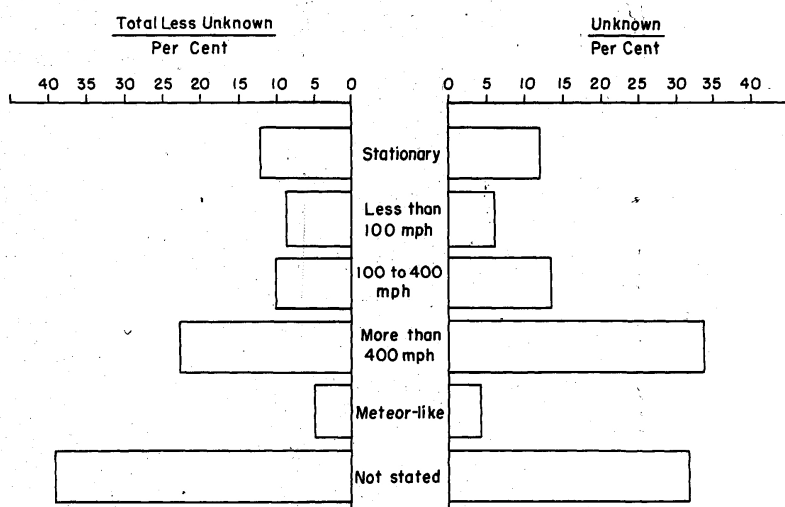


FIGURE 20 COMPARISON OF KNOWN AND UNKNOWN OBJECT SIGHTINGS BY SPEED, 1947-1952

A-7498

Figure 8 : Rapport spécial numéro « 14 », comparaisons des vitesses entre connus et inconnus

III.1.2. L'environnement

L'environnement est le cadre des observations d'OVNI. L'environnement terrestre comprend des zones naturelles, rurales, périurbaines et urbaines. Il peut aussi se définir selon sa géologie, sa topographie (montagnes, collines, plaines), selon l'hydrographie ou selon des dizaines d'autres critères, dont les critères sociologiques, historiques, culturels, politiques. Sa définition ou sa qualification reste très difficile. Nous retiendrons ici l'environnement comme « ce qui entoure », le « milieu » dans lequel les OVNI sont observés.

L'environnement se compose de matières inertes naturelles tels la roche, l'eau, l'air, le sol et de matériaux artificiels comme les bâtiments, les infrastructures, les véhicules. La matière vivante végétale et animale fait également partie de l'environnement. Nous ne considérons pas ici les effets sur les témoins bien que stricto sensu, ceux-ci fassent également partie de l'environnement.

L'environnement est lui-même un système complexe régi par des lois physiques et chimiques et subissant des transformations sous l'effet des agents biologiques et de nos sociétés humaines. L'environnement est relativement bien connu sur le plan géographique, géologique, géophysique, météorologique, biologique. Les sciences de l'environnement au sens strict qui étudient les relations entre l'homme et son milieu de vie sont quant à elles bien plus jeunes puisqu'elles datent de la fin des années 1970. On connaît cependant de plus en plus de choses sur l'impact des énergies fossiles sur le climat, de celui de l'agriculture sur la biodiversité, de la dispersion des polluants dans le sol et l'eau ou encore des effets des

ondes électromagnétiques sur les êtres vivants... L'action locale des humains a maintenant une portée globale. Notre environnement est le premier modèle d'étude de l'influence d'êtres vivants intelligents sur la nature. Les interactions des OVNI avec l'environnement sont à priori plus locales, mais elles pourraient nous apporter des éléments d'information utile à la compréhension du système.

Des OVNI sont signalés à travers le monde, mais également dans l'espace, à proximité de notre planète. Toutefois, les observations sont le plus souvent rapportées dans les pays industrialisés. Ainsi, dans les 102.938 observations recensées dans UFOCAT et pour lesquels une localisation par zone géographique est signalée, 56.522 cas, soit plus de la moitié, le sont aux USA et 23.391 cas, soit près d'un quart, en Europe. Seuls 1.125 cas étaient recensés en Afrique, ou 1.749 en Asie.

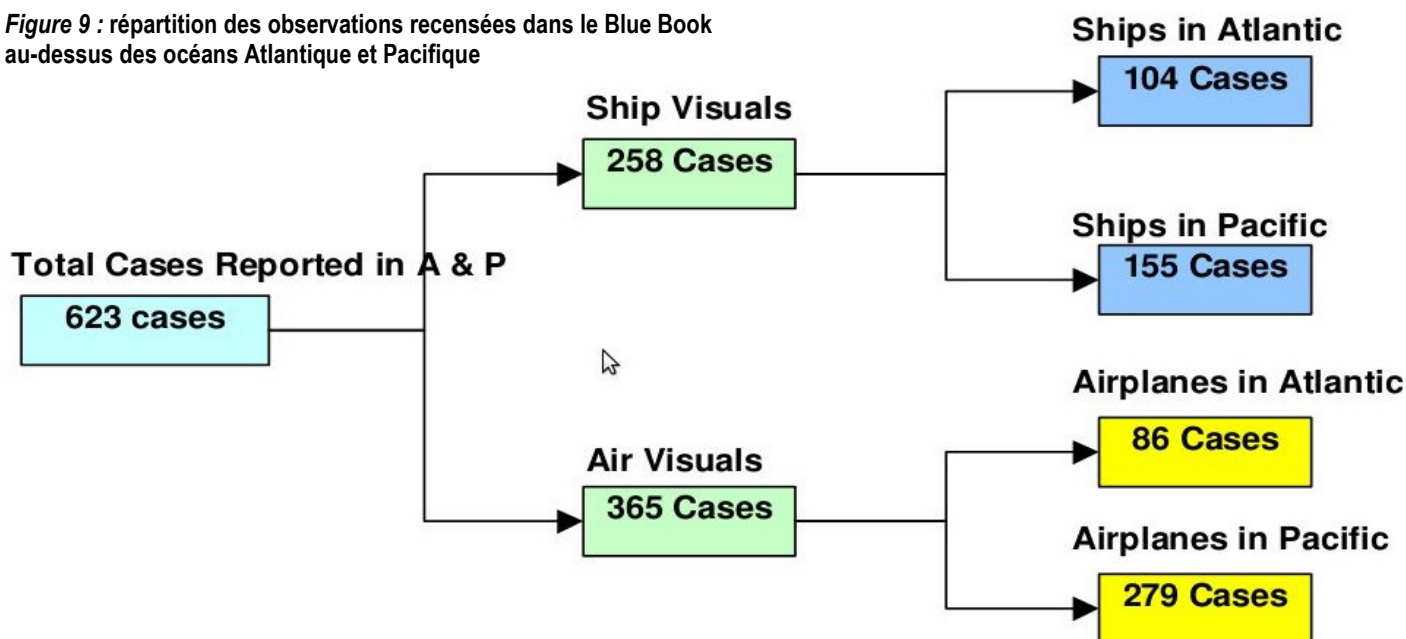
Il est cependant extrêmement difficile de tirer des conclusions sur cette base. En effet, de multiples éléments interviennent dans l'analyse de cette situation. Les témoins doivent rapporter ce qu'ils ont vu. Ils doivent donc avoir les moyens de le faire via presse, via des canaux officiels (armée, gendarmerie...) ou via des organisations ufologiques. Or, dans les pays en développement, ces canaux ne sont pas facilement disponibles. D'autre part, il faut encore que les populations soient conscientes du caractère extraordinaire de ce qu'elles observent et de la nécessité de le signaler, ce qui est loin d'être évident. Il n'y a pas d'antécédent culturel en matière d'OVNI dans les zones les moins développées du globe. Cela ne signifie pas qu'il n'y a pas de manifestation d'OVNI, mais que peu sont rapportées. Les notifications sont souvent le fait d'Occidentaux expatriés.

Les zones qui s'éveillent au modèle de développement occidental et à la culture occidentale, comme la Chine, commencent également à s'intéresser au phénomène OVNI et développent des structures de collecte de l'information ufologique. De plus en plus d'observations y sont signalées. Plus récemment, la Chine, commence également à s'intéresser au phénomène OVNI et développent des structures de collecte de l'information ufologique. De plus en plus d'observations y sont signalées.

Les OVNI ne semblent donc pas avoir de terrain de prédilection. Ils se rencontrent aussi bien au-dessus de zones désertes que très peuplées, des zones rurales ou urbaines, des forêts, des océans... Il est cependant extrêmement difficile de disposer de données structurées en la matière. Le catalogue UFOCAT dispose d'un champ dédié au terrain d'observation. On renseigne, 221 terrains différents. Aucun regroupement logique ou structure descriptive n'a été défini selon le caractère du lieu. Des OVNI sont également observés au-dessus et dans les eaux des lacs, mers et océans du globe.

Carl Feindt recense dans la littérature plus de 1500 observations étranges autour et dans l'eau WATERUFO (2012). Il est question d'USO (Unidentified Submerged Object). Ce terme est traduit en français par OSNI (Objet Sous-marins Non Identifiés). RULLAN A.F. (2002) a étudié les rapports d'OVNI observés depuis des navires ou des avions en vol, au-dessus des océans et qui ont été recensés par le projet Blue Book de l'USAF. Voici la répartition de ces observations.

Figure 9 : répartition des observations recensées dans le Blue Book au-dessus des océans Atlantique et Pacifique



Ceci démontre que les OVNI sont observés, y compris au-dessus des grandes étendues d'eau. D'autre part, nous verrons que l'interaction entre le milieu aquatique et les OVNI peut apporter également des connaissances utiles à l'ufologie.

L'environnement est donc la scène dans laquelle se déroule l'observation. Nous parlerons de la scène de l'observation, comme de la scène d'un crime avec ses indices et ses traces.

III.1.3. Les témoins

À défaut d'avoir la possibilité d'examiner l'objet lui-même, nous pouvons étudier les témoins. Les témoins sont ceux qui signalent leurs observations et sont prêts à en parler soit de façon publique, mais le plus souvent sur base anonyme. Combien sont-ils ?

Depuis plus de 60 ans*, selon les sources, des centaines de milliers ou des millions de personnes à travers le monde, dont beaucoup sont particulièrement crédibles, ont vu des OVNI. Il est cependant extraordinairement complexe d'appuyer cette affirmation par des chiffres validés.

Malgré l'abondance de documentation concernant les OVNI, la pléthore de livres, la masse gigantesque de données disponibles sur Internet, il n'est pas possible de « chiffrer » le nombre des témoins. Il n'y a rien d'étonnant à ceci. Il n'y a jamais eu à l'échelle globale et sur une durée significative une collecte et un traitement systématique des notifications. Même aux échelles nationales rien n'a été fait en ce sens et il est très difficile de compiler les différentes sources d'informations.

Les notifications sont la mention écrite d'une observation. Elles peuvent être consignées dans des chroniques médiévales enluminées ou reprises sur des sites Internet. Elles sont détaillées dans des ouvrages spécialisés ou font l'objet de quelques lignes dans des journaux. Souvent, un cas est repris de multiples fois sans mentionner les références initiales. Avec Internet, cette situation s'aggrave encore créant un véritable « nuage de fumée » qui contribue au phénomène ovni mais ne facilite pas nécessairement la connaissance des OVNI. Les notifications ne représenteraient cependant qu'une fraction non déterminée, mais probablement faible du nombre d'observations.

On ne peut donc estimer le nombre d'observateurs OVNI à partir du nombre de notifications.

** Arbitrairement nous considérons que le phénomène est devenu apparent en 1947 suite à l'observation de Kenneth Arnold...*

Pour illustrer la difficulté de quantifier le nombre de témoins, voici, par exemple une information au sujet du nombre de témoins de par le monde tirée du site :

<http://benzemas.zeblog.com/382691-statistiques-sur-les-observations-d-39-ovnis/>

« Selon l'ONU depuis 1947:

- 150 millions de témoins d'apparitions d'ovnis ont été recensés dans le monde ;
 - 120000 témoignages ont été étudiés ;
 - 20000 relatent des atterrissages d'ovnis ;
 - 3500 photos d'ovnis sont répertoriées ;
 - 4000 traces au sol d'activités OVNI ont été répertoriées. La majorité d'entre elles étant associées à des effets sur la végétation. »
- Malheureusement, il est impossible de retrouver la source de ce texte et en conséquence, impossible de savoir comment ces chiffres ont été obtenus.

Aimé Michel dans « A propos des soucoupes volantes », estime le nombre de témoins à plus d'un million pour la seule vague de 1954 en France (MICHEL A. (1966), pp. 14). Ce nombre est probablement exagéré. On pourrait multiplier de tels exemples sans être certain d'un résultat. Il semble cependant que les témoins sont nombreux et les observateurs encore bien plus.

Une approche possible consiste à extrapoler les chiffres à partir de sondages d'opinion. Les renseignements les plus complets concernant les sondages d'opinion sur les OVNI peuvent être trouvés sur ce site : <http://rr0.org/science/crypto/ufo/observation/Sondages.html>. Nous y voyons, parmi beaucoup d'autres données, par exemple, un sondage Gallup de 1973 aux USA qui signale que 11 % des Américains déclarent avoir vu un OVNI. Ce chiffre tombe à 9 % en 1987. En Italie, la même année le CISU (association ufologique italienne) commande un sondage à l'institut Doxa (Gallup). Selon ce sondage, 6,5 % de l'échantillon déclare avoir observé un OVNI.

Nous pouvons faire un calcul rapide basé sur la moyenne de la population américaine entre 1947 et 2010, soit 225 millions d'habitants. En retenant que 9 % de la population (Gallup, 1987) pensent avoir observé des OVNI, il y aurait plus de vingt millions de témoins potentiels aux États-Unis. Mais l'on sait que les méprises sont nombreuses. Nous retiendrons que 5 % des observations restent non identifiées. Il y aurait donc eu, rien que pour les USA, plus d'un million de témoins d'OVNI.

Pour l'Europe, en utilisant la même logique et considérant une population moyenne de 400 millions de personnes et 6,5 % de témoins

(pourcentage italien étendu à toute l'Europe), ce sont plus d'un million d'Européens qui auraient également été témoins d'OVNI.

Il y a donc eu, en étant particulièrement prudent dans notre estimation, probablement plus de deux millions de témoins d'OVNI dans le monde depuis 63 ans.

Qui sont-ils ?

Les témoins n'ont aucun profil déterminé. Ils sont de tous âges et de toutes conditions sociales. Selon Poher, près de 68 % des témoins sont des adultes dont l'âge est situé entre 21 et 60 ans, 26 % sont des enfants et adolescents et seulement 6 % des personnes plus âgées (POHER C. (1976) p. 114). Ces chiffres sont obtenus à partir des cas français les plus crédibles (op. cit. colonne 3, p. 114). Ils ne sont basés que sur 34 rapports disposant de l'information. Si l'on compare ces proportions avec la pyramide des âges correspondante pour la France en 1970, on obtient la figure suivante.

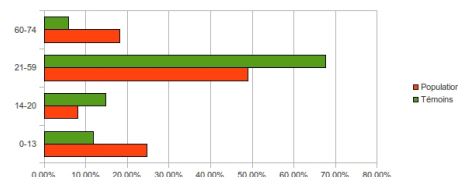


Figure 10 : comparaison des proportions témoin/population par catégorie d'âge

L'échantillon n'est pas très important, mais le graphique de la figure 9 montre que les adolescents et les adultes en âge de travailler rapportent, proportionnellement à la structure de la population, plus souvent que les enfants et personnes âgées. Ceci devrait être confirmé par d'autres études, mais on peut penser que les personnes actives ont plus d'opportunités d'observations et plus d'opportunités de les notifier que les enfants qui doivent nécessairement en parler d'abord à leurs parents ou, que les personnes âgées qui ont, peut être, davantage de difficultés à se déplacer ou d'utiliser un téléphone.

Contrairement à ce que l'on pourrait penser, parmi les adultes qui rapportent leurs expériences OVNI, les personnes qualifiées rapportent plus facilement leurs observations. GUINDILIS MM., MENKOV & PETROVSKAIA (1980) (pp.15-17) indiquent que, pour les 130 rapports disposant de l'information sur la profession des observateurs, 52 % des témoins étaient des scientifiques, ingénieurs ou des aviateurs alors que ces professions représentaient à l'époque de l'étude que 0,2 % de la population soviétique de plus de 9 ans. Il est cependant possible

que dans cette étude, la sélection des rapports ait été faite sur base de critères de compétences des témoins, ce qui fausserait les données. Les chiffres de Poher sont d'ailleurs beaucoup moins impressionnants de ce point de vue. Ce même ensemble de catégories professionnelles ne représente « que » 28,89 % des témoins dont les professions sont connues, pour les cas français les plus crédibles. Mais, comme en URSS, la proportion de ces métiers dans la population française est probablement inférieure au pour cent (POHER C. (1976), p.115). Les personnes qualifiées rapportent donc, en proportion, beaucoup plus souvent leurs observations que n'importe quelle catégorie socioprofessionnelle. Ces données semblent indiquer que ce sont les personnes actives et les mieux insérées qui rapportent le plus leurs expériences OVNI et non des marginaux qui, par ailleurs, n'auraient aucune crédibilité. Il n'y a cependant pas eu d'études sociologiques qui ont été réalisées sur les témoins qui ont notifié leur observation.

Des études ont également porté sur la santé mentale ou les caractéristiques des personnalités des témoins. Il semble assez bien établi, que les témoins d'observations OVNI, voire les cas les plus spectaculaires comme les enlèvements, ne présentent aucune pathologie ou aucun désordre mental (MAVRAKIS D. (2011), pp. 35-36). Il n'y a pas, toujours selon le même auteur qui recense les différents travaux dans le domaine, davantage d'éléments qui plaident pour affirmer que les

témoins sont principalement des personnalités prédisposées à la fantaisie. Il est aussi assez étonnant de constater que les témoins n'ont, pour la plupart, pas recherché à faire leurs observations. Celles-ci sont généralement fortuites. Les témoins étaient occupés à leurs activités professionnelles, domestiques ou de loisirs. Bien souvent, l'observation a été faite à l'occasion d'un déplacement.

Voici ce que l'on peut lire dans le rapport spécial « 14 » du Battelle Institut USAF (1955) : « A critical examination of the reports revealed, however, that a high percentage of them was submitted by serious people, mystified by what they had seen and motivated by patriotic responsibility. » Les témoins, dans leur toute grande majorité, ont été impressionnés et émus par ce qu'ils ont vu.

Chez eux, le sentiment d'avoir été témoin d'un phénomène exceptionnel est très présent et il semble s'insinuer progressivement durant l'observation. Lors d'une première phase, l'atten-

tion du témoin est attirée fortuitement. Ensuite, rapidement, l'objet accapare l'attention des personnes présentes. C'est l'escalade des tentatives d'identifications et l'abandon, l'une après l'autre, des explications conventionnelles. Finalement, l'objet disparaît plus ou moins rapidement en laissant le témoin en questionnement. Plus rarement, mais de façon très étonnante, l'attention du témoin s'épuise et il quitte la scène de l'observation. Certaines personnes également quittent paniquées les lieux de l'observation. Plus l'observation est rapprochée, plus courtes sont les phases de repérage et de tentative d'identification du phénomène observé, mais plus grande est l'émotion ressentie.

Les témoins font leurs dépositions gratuitement et n'attendent pas de récompense, ou, une quelconque valorisation. Ils cherchent avant tout une explication à ce qu'ils ont vu, même si, dans la moitié des cas, ils sont persuadés qu'il

point un système de « mesure ». Hynek a imaginé un indice de crédibilité. Celui-ci se construit sur base de plusieurs facteurs : le nombre de témoins, l'âge, la profession et la méthode d'observation. Poher propose un système comparable avec des pondérations pour obtenir un indice entre 0 et 5 (maximum de crédibilité).

III.1.4. Conclusions sur les informations disponibles dans le triangle d'observation

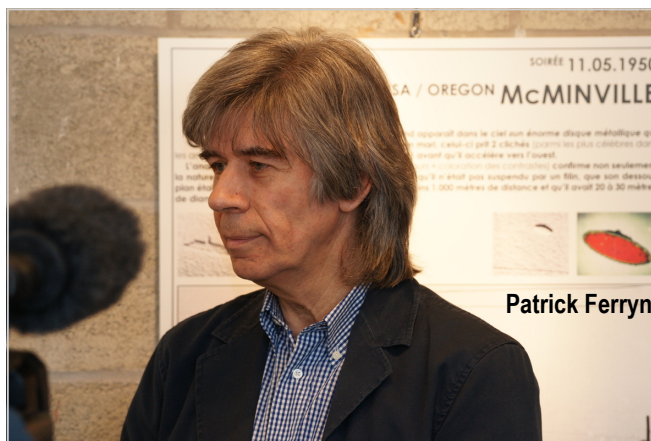
Les trois éléments du triangle d'observation OVNI/environnement/témoins restent finalement mal connus.

Paradoxalement, il y a plus d'informations qui existent sur les OVNI que sur les témoins ou sur les effets des OVNI sur l'environnement alors que ces deux éléments sont disponibles pour étude. On le voit, beaucoup d'ufologues se sont concentrés sur les observations OVNI et leurs contenus non conventionnels.

Les informations relatives aux témoins sont restées sommaires (dans le meilleur des cas, on dispose de la catégorie socioprofessionnelle, de l'âge et niveau de formation des témoins) et ces données sont même assez rarement disponibles. Il n'existe pas à ma connaissance par exemple d'étude qualitative qui aurait été réalisée sur les témoins d'OVNI avec un suivi de ces personnes sur une longue durée, des méthodes d'enquêtes telles que les récits de vie chères aux sociologues.

Quand des études ont été réalisées, elles considéraient des échantillons de la population générale. Les questions ont souvent été posées en terme de croyance. Si ces études apportent certaines informations, il apparaît évident qu'elles doivent être complétées par un travail de recherche sur les témoins déclarés. Cela n'a presque jamais été réalisé. Concernant l'environnement, l'information reste disponible dans les rapports d'enquête et est plus susceptible de vérifications ultérieures que tout ce qui touche au témoin. Mais très peu de choses ont été faites en ce domaine.

Il existe peu d'analyses statistiques sur les OVNI et elles sont anciennes. Il n'y a pas eu de travail de collecte et d'analyse systématique à l'échelle du phénomène et en corollaire pas ou peu de travail réellement complet et fait dans les règles de l'art (pas d'utilisation de méthode statistique pertinente adaptée à l'échantillon et à la nature de la donnée, pas de test de signification...). Il y a très peu de résultats publiés. De quelles synthèses disposons-nous dans la description du phénomène OVNI ? Il serait nécessaire de réaliser un nouveau



Patrick Ferryn

n'y en a aucune qui est conventionnelle, et ils espèrent trouver d'autres témoins. Ils réclament pour la plupart l'anonymat. D'autre part, le processus d'enquête est assez « lourd ». Les témoins sont sollicités plusieurs fois, les enquêteurs essayent de vérifier la cohérence du témoignage et proposent des explications aux témoins, remettant ainsi de facto leurs jugements en cause. Cette situation n'est pas très agréable.

Ces différents éléments indiquent bien souvent l'honnêteté des témoins, mais ils peuvent s'être trompés sur la nature de ce qu'ils ont vu ou éventuellement dans de très rares cas, essayer de tromper l'enquêteur. Malheureusement, pour l'ufologie, les cas de canulars sont souvent très marquants. En effet, les canulars portent généralement sur des observations spectaculaires qui attirent l'intérêt des médias. Une fois révélées, ces tromperies contribuent à décrédibiliser l'étude des OVNI. Pour indiquer le niveau de fiabilité des témoins d'une observation, les enquêteurs ont mis au

capture d'une récente séquence du Journal télévisé de la RTBF
diffusée le 04 janvier 2013 (édition nuit) et le 05 janvier 2013 (à 13h)



travail de statistiques descriptives à l'échelle mondiale. Il y a assez de matériel en volume pour être exigeant au niveau de la qualité des données. D'autre part, l'informatique actuelle permettrait certainement d'exploiter différents types de données selon des exigences variées.

Un relevé des publications Internet et une recherche par mots clés permettraient de relever par exemple l'importance relative d'un aspect du phénomène ou l'association de plusieurs caractéristiques. Ce type de recherche permettrait de faire une première évaluation de la pertinence d'une idée, d'une hypothèse, ou au contraire de générer des indices.

III.2. Les interactions du triangle d'observation

III.2.1. Les interactions OVNI — Témoins

Ces interactions constituent le premier domaine de recherche en ufologie. Pour ce domaine, comme pour tous les autres, nous apporterons des précisions concernant les disciplines scientifiques concernées, nous ferons parfois état des connaissances disponibles et nous proposerons une liste, non exhaustive, de questions de recherche qui nous paraissent pertinentes.

Pour ce premier domaine, nous distinguerons

deux groupes de questions et d'études : celles qui concernent les transferts d'informations et d'énergie des OVNIS vers les témoins et les autres, les transferts d'informations des témoins vers les OVNI. Soit les interactions 1 et 2 dans le schéma de la figure 3.

III.2.1.1. Impressions sensibles

Les OVNI sont donc perceptibles par les sens humains. Ils sont originaux et étonnants et ils laissent toujours des souvenirs, des impressions dans les esprits des témoins (figure 4 Interaction 1). Ce sont des traces psychologiques. Ils laissent également parfois des traces qui sont d'ordre physiologique. Ils représentent donc une expérience sensible au sens empirique. L'étude de ces « impressions sensibles » sur les témoins est un objet de recherche important pour l'ufologie.

Les flux échangés sont de deux ordres : de l'information et de l'énergie. L'information qui concerne l'OVNI est imparfaitement stockée dans la mémoire du témoin. Elle peut être « extraite » par le processus d'enquête (voir point V.). L'énergie n'est pas à proprement parler stockée par le témoin, mais le témoin porte dans son corps des traces physiologiques du travail produit par l'énergie à laquelle il a été soumis. L'énergie peut créer un travail qui produira des ondes, de la chaleur et du mouvement. Ici, si les témoins sont pris en charge rapidement après leur observation, l'étude des symptômes physiologiques peut apporter de

l'information pertinente sur les OVNI et sur l'énergie émise.

Étude des effets psychologiques et sociologiques

Il s'agit donc d'étudier les effets psychologiques de l'observation sur les témoins. Voici quelques-unes des principales questions que des chercheurs en psychologie ou psychosociologie, de psychiatres pourraient être amenés à se poser : les témoins font-ils partie d'une catégorie particulière de la population sur le plan psychologique ? Les témoins présentent-ils des pathologies particulières ? Quelles sont les émotions ressenties durant l'observation ? Comment se succèdent-elles ? Que deviennent les témoins ? Leurs perspectives, croyances évoluent-elles dans le temps ?

Se sentent-ils changés ? Comment ? Les observations induisent-elles un choc ? Sous quelles conditions ? Ce type d'expérience est-il comparable à d'autres ? Lesquelles ? Le choc peut-il être atténué ? Comment ? Comment cette expérience sera-t-elle stockée dans la mémoire ? Le sera-t-elle à long terme ? Quelle est la mécanique du stockage et de la restitution des souvenirs à propos des OVNI ? Quelles sont les techniques propres à faire resurgir ces souvenirs ? Sous quelles conditions ? Avec quelles limites ? Ce type d'expérience est-il comparable à d'autres ? Lesquelles ?

Les effets psychologiques varient-ils selon la distance de l'observation ? Un autre paramètre

tre ? Lequel ? Les sociologues pourraient quant à eux examiner les questions suivantes : les témoins font-ils partie d'une catégorie particulière de la population sur le plan sociologique ? Quels sont les effets sociologiques de la notification, du témoignage et de la publication du rapport sur les témoins ?

Quel est l'impact de l'observation sur la famille et les proches du témoin ? Les témoins s'engagent-ils davantage que les non-témoins dans des associations ufologiques ou d'autres types d'organisations ? Les témoins ont-ils tendance à se regrouper, à échanger autour de leurs expériences, à s'entraider ? Quels sont les effets de ces regroupements sur la société (communication sur le phénomène, démarches politiques, création de mouvements, connexion avec des mouvements comme le New-Age, des sectes...) ? Ces groupements sont-ils récupérés ?

Comment ? Quel est l'effet en retour de ces groupements sur le phénomène ovni ? Les conséquences psychologiques et sociologiques ne sont pas présentes dans tous les cas. En général cependant, s'il y a eu notification, c'est très souvent parce que les témoins ont été, à tout le moins, surpris par ce qu'ils ont vu. Il y a en tous les cas une très large palette de sentiments éprouvés et ceux-ci génèrent des comportements qui se manifestent socialement. À notre connaissance, aucune étude n'a été menée autour de ces différentes questions. Dans les groupements ufologiques comme le COBEPS, il n'existe pas d'enquête portant sur le profil des membres.

Étude des effets physiologiques

James Mc Campbell a recensé sur base de la littérature ufologique, les différentes sensations et les effets physiques ressentis par des témoins. Il part de l'hypothèse que ces effets résultent de l'exposition du témoin à des champs électromagnétiques et gravifiques lorsqu'ils sont à proximité d'un OVNI (Type RR2 et RR3 dans la classification de Hynek).

Il y a également et systématiquement émission de micro-ondes (tableau 1) MCCAMPBELL J. (1987). L'auteur met ensuite en relation ces expériences avec les connaissances scientifiques qui sont à notre disposition sur les effets de ces micro-ondes selon leur intensité, leurs fréquences, leurs modulations et la durée de cette modulation. Il détermine de la sorte des valeurs susceptibles d'expliquer les effets observés.

Tableau 1 : Types de champs EM principalement dans le domaine des micro-ondes et caractéristiques qui pourraient rendre compte des effets signalés en relation avec des observations d'OVNI

EFFETS PERÇUS PAR LES TÉMOINS CHAMPS ÉLECTROMAGNÉTIQUES						
		Micro-ondes émises	Seuil (mW/cm²)	Fréquence (MHz)	Modulation (/sec-1)	Période microsec.
Vue		non	—	—	—	—
Son :	Détonation	non	—	—	—	—
	Onde de choc	oui	?	>60.000	?	?
	Grave	oui	0,01	200-3.000	50-100	01/01/00
	Aïgu	oui	2183	Toute	Toute	Toute
Odeur		oui	?	Toute	Augmentée	Toute
Goût	100 µAmp	oui	<13,1	Toute	<1000	Toute
Sensations :	Chaleur	oui	837	30000	Toute	Toute
	Objets chauds	oui	?	Toute	Toute	Toute
	Choc électrique	oui	?	Toute	Toute	Toute
EFFET PHYSIOLOGIQUE						
Paralysie		oui	?	≈3.000	>500 augm.	Toute
Blessures :	Brûlure	oui	?	30000	Toute	Toute
	Interne	oui	?	<3.000	Toute	Toute
	Perte cheveux	non	—	—	—	—

Pour James Mc Campbell, ces effets peuvent être expliqués par l'exposition du témoin à un champ complexe de micro-ondes principalement :

1. de micro-ondes d'une plage de fréquence située entre 200 et 3.000 hertz, avec une modulation de 50 à 10 cycles par seconde et une période située entre 1 et 100 microsecondes avec une plus forte probabilité pour des périodes situées entre 10 et 40 microsecondes.
2. d'un champ magnétique qui varie légèrement à peu près toutes les deux secondes.

Certaines perturbations physiologiques chez les témoins suggèrent également la présence de radiations et de rayonnements ionisants. Mais, tous ces éléments ne sont pas rapportés dans tous les cas de rencontres rapprochées. Il y a le plus souvent un à deux de ces effets signalés simultanément. D'autre part, il existe également beaucoup de rencontres rapprochées qui ne présentent aucune de ces caractéristiques. Il faut aussi pouvoir expliquer cette absence d'effet. Il n'en reste pas moins que toutes ces observations peuvent donner des indications quant à la nature du phénomène auquel les témoins ont été confrontés. * Voici donc des questions posées par ces as-

pects des interactions OVNI — Témoins et qui concernent les médecins, psychiatres, biologistes, mais aussi les physiciens et les ingénieurs : peut-on affiner davantage les informations concernant les caractéristiques physiques de ces ondes notamment grâce à l'interaction sur les tissus vivants, les objets inertes ? Y a-t-il d'autres explications susceptibles d'expliquer tous ces effets ? Quelles sont les énergies mises en oeuvre ?

Quels sont les phénomènes connus qui peuvent en rendre compte ? Est-il possible de reproduire de tels effets artificiellement ? Sous quelles conditions ? Ces effets peuvent-ils avoir une influence sur le cerveau du témoin et donc sur le témoignage ? Lesquels ? Comment ? Qu'est-ce qui explique que certaines observations rapprochées ne font pas état de tels effets ?

III.1.2. Réactions

Les OVNI semblent parfois réagir à des tentatives de contact entreprises par les témoins (figure 4 interaction 2.). Les cas les plus impressionnants dans ce domaine sont :

- les poursuites entre ovnis et avions de chasse;
- les « communications » entre OVNI et té-



mission qui observent, un objet en forme de disque avec quatre pieds qui avait approximativement la taille de cinq pleines lunes côte à côte à plané au-dessus de la mission. Sur l'objet, ils ont vu quatre figures ressemblant fortement à des humains qui semblaient exécuter

une certaine sorte de travail. Parfois un ou plusieurs de ces figures disparaissaient de la vue, pour réapparaître

moins à l'aide de signaux lumineux (avec une lampe de poche par exemple);

• les rencontres rapprochées de deuxième, mais surtout de troisième type, selon la classification de Hynek avec des échanges de signes, des conversations, des tentatives d'enlèvements — dans les deux sens d'ailleurs —, des agressions...

Par ses réactions, le phénomène transmet de l'information. Nous donnons ci-dessous différents témoignages caractéristiques de ces comportements.

Le premier est issu du rapport COMETA et reprend l'expérience de M. Giraud pilote de Mirage IV en 1977 (COMETA (1999), pp. 10, 19-20). « Le premier pilote, ancien colonel, au cours d'un vol de nuit sur Mirage IV, en 1977, a vu, ainsi que son navigateur, un objet lumineux se diriger vers lui ; il a viré pour éviter une collision; l'objet a viré à son tour pour se placer derrière lui; le pilote a alors renversé son virage, et l'objet s'est éloigné à grande vitesse. Le même jeu s'est répété peu de temps après avec un objet analogue, le même peut-être. Seul un avion militaire aurait pu se montrer aussi rapide et manœuvrable, mais le radar de Contrexéville l'aurait détecté ; or, interrogé par le pilote au début de l'incident, le contrôleur a dit n'avoir rien vu. La vitesse du ou des objets était supersonique, mais aucun bruit n'a été perçu dans la région de Dijon où se déroulait l'affaire. »

Le second exemple est relatif à une rencontre du troisième type qui s'est déroulée en Papouasie en 1959 : « Ainsi le 26 juin 1959, il était 18 h 45 lorsque le révérend William Bruce Gill, prêtre anglican diplômé de l'Université de Brisbane en Australie, quitta sa mission de Boainai, en Papouasie, après avoir dîné aperçoit une lumière blanche brillante au Nord-Ouest. Après s'être fait confirmé son observation le père fait envoyer chercher des gens et finalement ce sont trente-huit personnes de la

quelques minutes plus tard. À intervalles réguliers, un faisceau de lumière bleue a brillé vers le haut émis depuis le centre de l'engin. L'objet resta en vue jusqu'à environ 19 h 30, quand il est monté dans les nuages et a disparu. À environ 20 h 30, plusieurs objets plus petits sont apparus dans le ciel, et à 20 h 50, le premier objet est revenu. L'observation d'une durée de quatre heures a duré jusqu'à 22 h 50, quand les nuages se sont placés devant et ont bloqué la vue.

Le père Gill a préparé un rapport écrit de cette observation, et vingt-cinq témoins l'ont signé. Le jour suivant, le grand objet avec des "personnes" à bord et deux des objets plus petits sont revenus vers les 18 h, le Père Gill a décrit l'événement ainsi :

"Sur le grand objet un ou deux des personnages ont paru faire quelque chose près du centre de la plate-forme. Ils se penchaient de temps en temps au-dessus du bord et levaient leurs bras comme pour ajuster ou "installer" quelque chose. Une figure a semblé se tenir debout, regardant vers nous, vers le bas." Le père Gill levé son bras et a fait signe au personnage.

"À notre surprise, la figure a fait la même chose. Ananias a agité les deux bras au-dessus de sa tête; alors les deux personnages vers l'extérieur ont fait la même chose. Ananias et moi-même avons commencé à agiter nos bras, et chacun des quatre personnages a semblé reculer. Il n'y avait là aucun doute, nos mouvements ont reçu une réponse..."

Il y eut encore des gestes, et des signaux avec des torches, avec des réponses de l'OVNI. À 18 h 30, le Père Gill est rentré dîner, mais à 19 h, l'objet était toujours là, seulement plus petit, comme s'il s'était écarté plus loin. Quand le Père Gill a vérifié encore, après la messe à 19 h 45, le ciel était nuageux, et ils étaient partis. » HYNEK J. A. (1975) Ici aussi, de nombreuses

questions surgissent. Elles sont cependant caractérisées par le fait qu'il faut y répondre de manière séquentielle. Sans répondre à la première question de manière positive, il est difficile d'envisager de répondre utilement à la seconde et ainsi de suite. Voici une première liste de questions que des philosophes, politologues, cybernéticiens, psychologues, éthologues ou exobiologistes devraient se poser.

1. Les « comportements » des OVNI sont-ils des manifestations d'une intelligence ? Quels sont les bons indicateurs de la manifestation d'une intelligence dans le contexte OVNI ?
2. Cette intelligence pourrait-elle être déduite/ induite par les témoins ?
3. Le phénomène dans son ensemble présente-t-il un schéma, une organisation réfléchie ?
4. Quelles sont les motivations que l'on peut en déduire ?
5. Quelle pourrait être cette forme d'intelligence ?
6. Pourrait-il y en avoir plusieurs à l'oeuvre ?
7. Quelle(s) en est/sont les origines ?
8. Quelles seraient les conséquences de cette découverte pour l'être humain ?
9. Quels sont les comportements que nous devons adopter en retour ?
10. Un dialogue et des échanges sont-ils possibles et comment ?

Les débats autour de ces questions sont souvent interminables. Il est extrêmement difficile de caractériser l'intelligence et encore plus de la mesurer. Ces questions de recherche en ufologie, aussi passionnantes soient-elles, ne devraient pas être prioritaires, car elles risquent d'induire, si pas chez les chercheurs, en tous les cas auprès du grand public des conclusions hâtives sur l'origine du phénomène.

III.2.2. Les interactions OVNI — Environnement

Ces interactions, portant les numéros 3 et 4 dans le schéma de la figure 4, concernent principalement des flux d'informations et parfois d'énergie produisant un travail mécanique ou ondulatoire. C'est le deuxième domaine de recherche en ufologie.

III.2.2.1. Les traces dans l'environnement

Les OVNI laissent, parfois, mais pas systématiquement, des traces matérielles dans l'environnement (figure 4 : interaction 3.). Nous parlerons d'empreintes sur l'environnement naturel ou artificiel.

Les empreintes laissées par les OVNI sont :

- le résultat d'actions mécaniques par contact physique direct (branches brisées, tassement,



écrasement du sol et de sa végétation...);

- le produit d'un processus physico-chimique (cheveux d'ange, scories et dépôts divers);
- les effets résultants de l'émission des ondes électromagnétiques et des forces qu'elles impliquent ;
- les résidus ou débris d'objets ou de phénomènes lumineux;
- des enregistrements ou des empreintes optiques, électroniques, acoustiques, thermiques, radiologiques (enregistrements photographiques, films, enregistrements acoustiques, magnétométriques, mémoire magnétique résiduelle d'objets, traces de radiations résiduelles...);
- des traces biologiques laissées par les éventuels occupants ;
- des combinaisons de plusieurs de ces empreintes.

Notons que ces différentes empreintes n'ont jusqu'à présent jamais révélé d'informations totalement exotiques révélant à elles seules la réalité d'un phénomène entièrement nouveau et étranger.

Ces informations exotiques pourraient consister en : des matériaux dont la composante isotopique ne correspond pas à celle que l'on trouve sur terre et qui est constante, la découverte d'alliages métalliques inconnus de notre technologie, des artefacts complets ou des parties d'artefacts contenant des matériaux complexes, des traces d'ADN (ou un autre système de codage de l'information biologique mettant en oeuvre d'autres types de protéines), un

corps ou une partie significative de celui-ci ne correspondant pas à un organisme terrestre connu ou probable.

En plus d'être exotiques, ces matériaux devraient être accompagnés d'un rapport détaillé et d'une enquête approfondie menée par des autorités reconnues (polices, magistrats...) et portant sur les conditions de découvertes de la trace. Ils devraient être à la disposition de toute la communauté scientifique pour contre-expertises.

Il est possible d'illustrer la difficulté de ce type de preuve par la découverte du Major, géologue Frank Kimbler, qui enseigne les sciences de la terre à l'école militaire de Roswell (http://www.nmmi.edu/academics/profile.asp?People_ID=000149875 et <http://www.openminds.tv/test-confirms-roswell-debris-733/>). Utilisant des techniques de télédétection, après une analyse des images satellites du site allégué du crash de Roswell en 1947 (voir à ce propos par exemple BOURDAIS G. (1995)). Celui-ci a trouvé à l'aide de détecteurs de métaux des débris métalliques.

Le matériel découvert dans des fourmilières et des terriers est composé de petites pièces de métal de taille inférieure à 20mm, présentant des formes quelconques et gris clair. Des boutons métalliques ont aussi été trouvés, boutons qui proviendraient d'uniforme de soldat de l'armée de terre de la fin des années 1940.

Les matériaux ont été analysés. La première

analyse a été réalisée avec une microsonde par le « New Mexico Tech laboratory in Socorro » sur une de ces pièces, révélerait un alliage composé essentiellement d'aluminium avec un peu de silicium, magnésium et des traces de manganèse, de cuivre et de fer. Localement, le matériel contenait davantage de sodium et de chlore. Certains éléments seraient oxydés. Cette analyse moyenne est confirmée par une seconde microsonde de l'Université du Nouveau-Mexique et un laboratoire certifié qui a en plus réalisé une analyse isotopique du magnésium. Celle-ci révélerait l'origine non terrestre de cet élément en dehors de tout autre considération sur la réalité ou non de l'épisode de Roswell.

Il se fait que la seconde analyse, réalisée également par une microsonde, n'a pas été effectuée officiellement. On ne sait pas comment les microsondes ont procédé sur les échantillons. Il n'est pas fait mention du nom du laboratoire qui a réalisé l'analyse isotopique, ni de sa méthode d'analyse.

Enfin, cette information paraît uniquement sur des sites à caractère ufologique. Il n'y a pas eu d'article scientifique publié autour de cette découverte. Même si on peut croire qu'il serait difficile de publier ce type d'information dans un journal à références, le géologue Kimbler aurait pu, aurait du le réaliser et le diffuser sur Internet. On voit qu'au regard de la portée de la découverte les éléments de preuves sont fragiles.

Les empreintes viennent renforcer un témoi-

gnage, mais n'ont jamais pu être présentées comme des preuves ultimes de l'existence d'OVNI et encore moins de leur origine. Ces traces constituent cependant des pièces à conviction importantes dans le dossier. Elles permettront éventuellement de compléter un faisceau convergent d'éléments probants.

Les OVNI laissent donc, selon les témoignages, des empreintes dans l'environnement. Ces empreintes ouvrent un champ de recherches pour de très nombreuses disciplines : physiiciens, chimistes, botanistes, géologues, ingénieurs et vétérinaires.

Les questions de recherche que l'on peut se poser sont identiques à celles qui concernent les effets physiques sur les témoins, à savoir : peut-on affiner davantage les informations concernant les caractéristiques physiques des ondes émises par les OVNI notamment grâce à l'interaction sur les tissus vivants et les objets inertes ? Y a-t-il d'autres phénomènes susceptibles d'expliquer tous ces effets ? Quelles sont les énergies mises en oeuvre ? Est-il possible de reproduire de tels effets artificiellement ? Sous quelles conditions ? Qu'est-ce qui explique que certaines observations rapprochées ne produisent pas de tels effets ?

Des informations supplémentaires sont disponibles notamment grâce aux traces physiques et aux résidus et donc d'autres questions peuvent compléter cette première batterie : quelles sont les forces mises en oeuvre pour produire l'effet physique observé ? Quels sont les processus physicochimiques susceptibles de produire les résidus retrouvés ? Il y a donc ici en plus d'un échange d'énergie et parfois des flux de matières.

Par la nature de ses évidences, à la fois testimoniales et liées à des empreintes, la recherche ufologique a probablement beaucoup plus de points communs avec la démarche d'ins-truction d'un dossier criminel qu'avec une recherche scientifique classique. Comme dans ce domaine, remis très à la mode avec les séries policières comme « Les Experts », les sciences physiques et naturelles, la médecine et les diverses techniques d'investigation viennent en appui d'un travail d'enquête qui nécessite de son côté des qualifications en sociologie, psychologie et autres sciences humaines.

Mutilations animales

Un autre mystère est souvent associé au phénomène ovni, celui des mutilations animales. Cet épiphénomène se manifeste essentiellement en Amérique du Nord dans les années 1973-1979 ou en Grande Bretagne plus récem-

ment (200. Le FBI a été impliqué dans l'enquête ([http://vault.fbi.gov/Animal Mutilation](http://vault.fbi.gov/Animal%20Mutilation)) aux USA. Des animaux d'élevage, principalement des bovidés et des chevaux sont extraits des troupeaux en prairies, de nuit. Les cadavres sont retrouvés à un autre endroit, parfois vidés de leur sang. Certains organes ont été prélevés chirurgicalement. Certaines carcasses semblent être tombées du ciel et sont parfois délaissées par les charognards naturels. Dans certains cas, les témoins relatent la vision d'objets volants sombres

circulant autour des prairies où du bétail a été prélevé. Il n'y a à priori aucune raison d'écarter les notifications qui mentionnent la présence de ces objets et qui resteraient non identifiées. Toutefois, il est impossible d'inférer la présence d'OVNI à chaque cas de mutilation avérée. Certaines pouvant être le résultat d'actions humaines ou de prédateurs naturel (conclusion de l'enquête du FBI en 1979).

D'autres personnes comme Jean Sider qui a enquêté sur les mutilations animales n'arrivent pas aux mêmes conclusions SIDER J. (1987). Pour lui, certains cas de mutilation restent non expliqués.

Les mutilations animales ne seront cependant pas retenues dans le système ovni et intégrée à l'ufologie. Une approche au cas par cas sera préférée.

Crop circles

Certains rangent dans le phénomène ovni ce que l'on appelle les « crop circles » : ces dessins laissés dans le paysage et en particulier, dans les champs de céréales. Ils sont en effet très intrigants, parfois très complexes et aussi souvent très beaux. L'apparition de ces cercles a parfois été associée à la présence d'OVNI, par association avec les traces d'atterrissages.

Ces dessins ne sont cependant pas des traces résultant de contacts entre les OVNI et le sol. Dans un certain nombre de cas, notamment en Belgique, il a été prouvé qu'ils ont été signés par des artistes bien terrestres.

Toutefois, la complexité, la taille de certains cercles nécessitent une logistique et une très grande discipline d'équipe qui n'est pas à la portée de simples amateurs aux moyens limités. On s'étonne également de ne pas trouver des dessins ratés ou des zones où les talents de ces « graphistes des paysages » s'exercent et se peaufinent. L'ampleur du phénomène est telle qu'il est difficile de penser que des artistes peuvent opérer à travers le monde sans jamais être pris « la main dans le sac » par les agri-

culteurs; sans laisser de trace de leurs activités par exemple à travers Internet pour valoriser leur travail.

Les crop circles, à cause des mystères qu'ils recèlent et de l'association qui est souvent faite par le grand public avec les OVNI, interagissent avec le phénomène ovni. Ils sont, tout comme les mutilations animales, un épiphénomène. Ils sont cependant à l'extérieur du système ovni décrit à la figure 3.

III.2.2.2. Contraintes environnementales

Les OVNI se manifestent dans l'environnement et sont contraints par celui-ci. Ils reçoivent donc des informations de l'environnement dans lequel ils se manifestent et en tiennent compte (figure 4 : interaction 4.).

Contraintes physiques

Les OVNI respecteraient certaines lois physiques bien qu'ils semblent ne pas les respecter toutes. Nous placerons notre réflexion dans le cadre du référentiel de la terre et de sa proche banlieue et des lois de la physique actuelle. Les lois physiques respectées sont celles de « l'optique » selon POHER C. et VALLEE J (1975) .

D'autre part, les OVNI se déplacent dans des environnements fluides (air, eau) et s'appuient sur les solides, ce qui est apparent dans le cas des atterrissages. On observe également que le vol des OVNI à basse altitude respecte la topographie. Les OVNI ne passent pas à travers les obstacles solides du terrain comme les fantômes à travers les murs. D'autre part, les OVNI circulent également sous l'eau et produisent des effets de surface. Ces éléments plaident en faveur de la matérialité de certains OVNI.

Par contre, les lois de la mécanique des fluides ne semblent pas respectées. En particulier, notons l'absence de bang lors du franchissement de la vitesse du son. Les lois de la mécanique classique semblent également bafouées avec l'acquisition apparente de vitesses instantanées ou d'accélération foudroyantes et des virages à angles droits. Il faut toutefois conserver la plus grande prudence à ce niveau et utiliser le conditionnel. PETIT JP. (1980) montre dans des travaux théoriques de « Magnéto hydrodynamique » (MHD) qu'il serait possible d'annihiler l'onde de choc en utilisant des forces de Laplace qui agiraient sur l'air en amont de l'engin et qui permettraient d'éviter l'accumulation de particules et la constitution d'un front de turbulences. Dans ces conditions, il n'y aurait pas de « bang » lors du passage du mur

du son. D'autre part, de très fortes accélérations peuvent donner l'impression d'acquisition de vitesses instantanées, voire de disparition sur place. À notre connaissance, il n'existe pas de mesure qui démontrent que les OVNI sont réellement capables de ces mouvements qui font fis de l'inertie. Enfin, de la même façon, les virages à angle droit peuvent être des virages très serrés. Notons que l'emploi de techniques MHD faciliterait grandement ces mouvements acrobatiques. Les questions de recherches susceptibles d'initier des études portent donc sur la cohérence du phénomène par rapport aux lois de la physique actuelle. Nous partons du postulat que, même si ces lois sont incomplètes aujourd'hui, il y a de fortes chances que les nouvelles permettront de les englober dans un modèle plus large. L'histoire des sciences regorge d'intégrations de ce type avec par exemple la théorie de la relativité générale qui intègre les lois de Newton. Les disciplines concernées sont essentiellement la physique théorique et les sciences de l'ingénieur. Si l'on peut obtenir des données fiables ou corrigées à partir des témoignages et que l'on considère qu'il s'agit d'objets solides, nous pouvons poser les questions de recherche suivantes :

les caractéristiques de « vol » sont-elles compatibles avec les lois physiques actuelles ? Sous quelles conditions ? Si tel n'est pas le cas, lesquelles sont contredites ? Faut-il imaginer un nouveau référentiel de lois ? Peut-on estimer masses, tailles, forces en jeu, énergies nécessaires ? Quelles sont les techniques de sustentation ? De propulsion ? Peut-on reproduire de tels engins ?

Pourraient-ils transporter des êtres humains et évoluer dans l'atmosphère suivant les caractéristiques qu'on leur prête avec des hommes à bord ? Comment expliquer le caractère amphibie de certains objets ? Quels sont les phénomènes, matériels ou non, qui pourraient expliquer une partie des observations (foudre en boule, plasmas piézo-électriques...) ?

Plusieurs travaux de recherche qui s'intègrent dans le cadre des connaissances actuelles en physiques ont été entamés en ce domaine notamment par Jean-Pierre Petit (PETIT JP. (1980) et PETIT JP. (2009)) dont nous avons déjà parlé et par le physicien Auguste Meessen (MEESSEN A. (1985), MEESSEN A. (2012)) qui propose un système de propulsion électromagnétique pulsée (PEMP). Mais d'autres chercheurs se sont aventurés dans d'autres secteurs plus spéculatifs c'est le cas des ingénieurs PLANTIER J. (1955) ou POHER C. (2003) qui font intervenir de l'antigravitation en créant un nouveau type de force actuellement inconnue.

Relations spatio-temporelles et les vagues d'OVNI

Un second groupe de questions relatives à cette interaction Environnement — OVNI porte sur la répartition spatio-temporelle des manifestations d'OVNI. Répondent-elles à un certain ordre ? En particulier, il a été constaté que les OVNI apparaissent par vagues. Une vague peut être définie par l'accroissement soudain et souvent localisé de notifications d'OVNI. La vague débute brutalement, décrit un ou plusieurs pics puis cesse progressivement. Un glissement géographique des observations peut également être observé.

Plusieurs études ont été réalisées autour de ces questions. Il y a eu des tentatives visant à étudier la dispersion des observations selon une logique d'exploration et sur base des principales journées de la vague de 1954 en France. C'est l'orthoténie que Aimé Michel a proposé en 1958 (MICHEL A. (1966)). Il s'agit d'alignements des observations ; jusqu'à six points en une journée. Ces alignements se croisent et l'on observe aux principaux croisements des « vaisseaux mères » : de plus grand objets qui en portent de plus petits. Jacques Vallée VAL-LEE J. ET VALLEE JE. (1966) démontre que les alignements, jusqu'à cinq points, sont dus au hasard. L'alignement BAVIC contenant six points est resté non expliqué jusqu'en 1976. Michel Jeantheau s'est rendu compte d'erreur de datation de plusieurs observations de BAVIC faisant tomber l'alignement SIDER J. (1997).

Des travaux ont également porté sur les corrélations entre OVNI et sismicité PERSINGER MA. (1980). Ce chercheur en sciences psychologiques a donc recherché de manière statistique et empirique les relations entre le nombre de tremblements de terre et le signallement d'OVNI. Cette relation complexe a semble-t-elle été établie pour certaines zones en Amérique du Nord et en Europe avec un décalage important dans le temps (1 à 6 mois) et l'espace (surfaces de l'ordre de 10.000Km²). Dans cette perspective, la théorie explicative postule que le champ de contraintes tectoniques induisait des lumières physiques et des champs magnétiques très basse fréquence qui perturbait la perception des témoins et induisait un habillage culturel du stimulus.

La fréquence et la position des vagues d'OVNI ont également été étudiées et corrélées géographiquement et temporellement à différents paramètres (présence d'eau, de fer, proximité de Mars ou de Vénus, activité solaire). De nombreux articles ont été publiés à ce niveau dans les revues spécialisées telles Info-

respace de la défunte Société Belge d'Etude des phénomènes Spatiaux (www.sobeps.org).

Enfin, des observations et études sont menées dans la région de Hessdalen en Norvège où des phénomènes lumineux se manifestent régulièrement TEODORANI M. ET STRAND E.P. (2001). Dans ce dernier cas, les études se poursuivent, mais les lumières seraient des plasmoïdes de nature encore mal définie qui ont fort probablement une origine naturelle liée à la région où ils se manifestent. Hessdalen ne serait pas la seule zone où des manifestations sont régulières, mais c'est la seule qui a fait l'objet d'un suivi par des scientifiques.

Une étude menée par Claude Poher, indique que les OVNI se manifesteraient davantage et anormalement à certaines heures sidérales locales. Un « pic » se manifesterait autour de quatorze heures POHER C. (1976). Peter Sturrock s'intéresse également à ce lien. Il établit que la relation est intrinsèquement due au phénomène STURROCK P. A. (2004). Jacques Vallée étudie également cette corrélation, mais conclut de façon opposée à Poher et à Sturrock. L'effet serait dû au fait qu'un seul événement ufologique remarquable peut faire l'objet d'un grand nombre d'observations et donc d'une surreprésentation dans les bases de données ce qui engendrerait l'effet qui ne serait qu'un artefact VALLEE J. (2007 - B).

Claude Poher a également mis en évidence une corrélation faible entre la composante verticale du champ magnétique terrestre à Chambon-sur-Ignon (station de mesures géophysiques située près d'Orléans en France) et la fréquence des observations d'OVNI en 1954 en France POHER C. (1976).

L'hypothèse est que les perturbations du champ magnétique sont dues à la présence des OVNI. La mesure du champ pourrait donc être utilisée pour détecter la présence d'OVNI. D'autre part, il est extrêmement difficile de tirer des conclusions à partir d'une corrélation spatiale ou temporelle même significative. En effet, dans l'environnement le nombre de paramètres à prendre en compte est très important et il y a de multiples interactions entre eux.

Une corrélation peut être secondaire ou expliquée par un autre phénomène. Il est indispensable de croiser plusieurs variables dans des analyses multifactorielles, dont certainement et au minimum, au point de vue géographique, la densité de population; pour voir si des variantes sont expliquées par d'autres paramètres. Le même raisonnement intégré et multifactoriel doit être suivi pour les analyses temporelles. Enfin, il faut se poser aussi la question de la



relation de cause à effet entre deux variables si l'on a pu écarter les autres influences.

Malgré les difficultés liées à ce domaine de recherche, étant donné l'avènement de nouveaux moyens informatiques et géomatiques, une analyse fine multicritères devient possible. Voici donc un ensemble de questions pertinentes qui concernent les géographes, géologues, géophysiciens.

Les manifestations d'OVNI présentent-elles une structure spatiale particulière ? Quelles en sont les caractéristiques ? Peut-on corréler ces manifestations avec d'autres paramètres géographiques ? Lesquels ? Cette structure évolue-t-elle dans le temps ? Comment ? Y a-t-il des endroits où elles se manifestent avec une certaine constance ? Lesquels ? Pourquoi ? Les caractéristiques des OVNI varient-elles selon l'endroit ou dans le temps ? De quelles manières ? Y a-t-il des constances ou des relations spatio-temporelles entre les vagues d'OVNI ? La position, l'extension et la durée d'une vague d'OVNI évoluent-elles dans le temps ? Ces informations spatio-temporelles permettent-elles une prévisibilité du phénomène ?

III.2.3. Les interactions Environnement — Témoins

Le témoin est inscrit dans un environnement physique à partir duquel il reçoit des informations via les outils de perception que sont ses cinq sens et peut-être également de sens encore mal définis (figure 4 : interaction 5). Mais il

évolue également dans un environnement socioculturel particulier. Nous savons que l'environnement physique, écologique, spatial est prépondérant dans la perception par les sens des humains. Tel est en tous les cas, l'avis de Gibson, ainsi que d'autres tenant de la théorie dite écologique (psychologie de la perception) cités dans l'ouvrage « Perception et réalité » DELORME A. & FLUCKIGER M. (2003). Ainsi « ce n'est pas simplement la forme, mais c'est le réseau optique définissant la stimulation fournie par l'espace ambiant qui est considéré comme une donnée visuelle globale. » Il faut donc que l'OVNI soit identifié comme une incongruité dans cet environnement. Cette incongruité sera principalement visuelle ou auditive.

Dans tous les cas, les informations fournies aux cinq sens du témoin tiendront compte de l'environnement et s'y inséreront. Ici, les questions de recherche ne diffèrent pas de l'étude des impressions sensibles (figure 4 : interaction 1).

Nous l'avons vu, il nous paraît difficile de totalement réduire le phénomène à une simple construction mentale. Le phénomène a des composantes physiques indéniables. Mais, se pourrait-il que les témoins soient influencés psychologiquement et physiologiquement par l'environnement physique dans lequel l'observation se déroule et au moment où il se déroule ? Cette relation est le plus souvent traitée par les parasciences ou considérées telles. Il s'agit par exemple de la

géobiologie, du feng shui ou de l'astrologie. Dans ce contexte, les études devraient tenter de répondre, entre autres, aux questions suivantes : certains endroits sont-ils favorables à l'observation d'OVNI pour certaines personnes ? Lesquelles et pourquoi ? Qu'est-ce qui pourrait rendre cet endroit si spécifique ? On est très proche des questions soulevées au point précédent, mais ici c'est le témoin qui est influencé et non pas l'OVNI. Enfin, nous clôturerons les questions concernant ce premier triangle d'observations, par celles qui sont relatives à l'environnement socioculturel des témoins. Il semblerait, a priori, que les OVNI apparaissent partout sur la terre et peut-être depuis fort longtemps. Cette large distribution spatio-temporelle suggère une présence constante, mais qui devrait/pourrait avoir été perçue de multiples façons selon les diverses cultures rencontrées. Cette perspective fascinate stimule un grand nombre de questions. Des observations d'OVNI ont-elles été rapportées avant 1947 ?

Lesquelles ? Quand ? Ces manifestations peuvent-elles être expliquées ? Recense-t-on réellement des observations d'OVNI dans toutes les parties du monde ? Sont-elles faites par des personnes culturellement très différentes ? Par des populations isolées de la culture occidentale ? Quelles sont les « images » utilisées par ces différentes populations pour décrire les OVNI ? Les OVNI, et éventuellement leurs occupants, sont-ils différents selon les endroits ? Autrement dit, y a-t-il un habillage culturel du phénomène ? Peut-on dégager

cependant des invariants ? Comment évoluent les manifestations OVNI dans une même région au fil du temps ? Cette évolution peut-elle être corrélée à des modifications culturelles ? Des événements socioculturels et politiques forts influencent-ils la manifestation d'OVNI ? Comment ? Au sein d'une même société, y a-t-il des différences dans les observations OVNI entre les différents groupes qui la composent (castes, niveaux de pouvoir, niveaux d'instruction, niveaux économiques...) ?

Plusieurs chercheurs ont émis des idées en ce domaine. Jacques Vallée défend l'idée que les OVNI sont la manifestation dans notre culture occidentale du même phénomène que celui qui a généré les récits de rencontres avec les elfes, nains et autres sorcières au Moyen-âge VALLEE J. (1972). Il postule que le phénomène est un processus de contrôle de l'humanité implanté de longue date par une intelligence non identifiée. Bertrand Méheust compare les récits de science-fiction et les récits des témoins. La vague américaine de 1897 met en scène des OVNI en forme de dirigeables pilotés par des humains tout droit sortis du roman de Jules Verne « Robur le Conquérant » publié en 1886 et disponible en Amérique dès l'année suivante MEHEUST B. (1978). Pour Méheust, les soucoupes volantes d'après 1947 ne sont rien d'autre que les copies des vaisseaux spatiaux imaginés dans les revues de science-fiction illustrées des Années trente.

Pierre Vieroudy, se demande si les OVNI se manifestent davantage lors des périodes pendant lesquelles les populations et les individus sont déprimés, en détresse, par exemple, suite à une situation économique difficile. Il a examiné de façon superficielle le lien entre chômage et OVNI. Il y trouve une relation évidente VIEROUDY P. (1978). Pour Poher qui réagit par une lettre ouverte parue dans le n° 155 de « Lumière dans la nuit », les critères de fiabilité statistiques n'ont pas été respectés et les corrélations sont sans valeur POHER C. (1976 - B). Nicolas Greslou, historien, montrera ensuite que le choix du seul paramètre du chômage pour résumer l'inquiétude de la population est insuffisant GRESLOU N. (1979).

Ces travaux apportent des indices, peut-être forts, par rapport aux différentes questions posées dans ce paragraphe toutefois, Jacques Vallée n'est pas historien, ni un anthropologue. Méheust s'il est sociologue a avant tout réalisé un travail littéraire. Vieroudy, on le voit, a tiré de trop rapides conclusions. Il serait intéressant de contextualiser davantage ces hypothèses au regard des actuelles connaissances en ce domaine et d'ensuite élaborer des procédures visant à répondre de façon systématique à

ces questions.

IV. Second triangle d'interactions : le triangle d'interprétation

Ce second triangle est composé d'éléments qui ne sont pas en relation directe avec les OVNI. C'est un triangle d'interprétation des éléments du premier triangle.

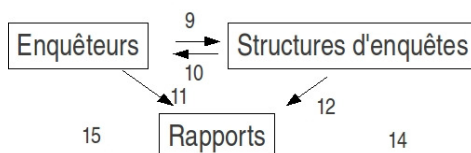


Figure 11: le triangle d'interprétation

Ces éléments sont prépondérants, car ce sont eux qui alimentent la recherche en données. Aussi, il est fondamental de se pencher sur ces interrelations. Nous reprenons et élargissons donc à toute la démarche d'enquête les propos du GEPAN (1981) : « Cependant, cette réflexion resterait incomplète si nous ne discutons pas à ce stade du rôle du chercheur et de son action, par rapport aux observables. Ceci est en effet capital. Nous ne devons pas, nous ne pouvons pas, ignorer que le chercheur intervient lui-même dans la manière dont il étudie les observables par le choix des outils d'analyses ou d'investigations (p19). » GEPAN (1981). Au-delà du choix des outils, les enquêteurs et structures d'enquêtes interviennent dans le champ de l'ufologie avec des motivations et des intentions variées, enquêtent et ne rapportent que des données filtrées selon leurs intérêts. Il n'y a pas d'objectivité dans le traitement de l'information ufologique. L'objectivité absolue n'est de toute façon pas possible, mais il est important alors d'explicitier le contexte de la collecte de données et la limite de validité de celles-ci.

IV.1. Les éléments du triangle d'interprétation

IV.1.1. Les enquêteurs

Le système décrit à la figure 3 met bien en évidence la complexité du phénomène ovnis et montre le rôle clé joué par l'enquêteur. Il est à la charnière entre les deux sous-systèmes. Il intègre les informations du premier triangle, les stocke durant la période d'enquête, les valide et les transmet. C'est l'enquêteur qui transforme les témoignages et autres traces en données. C'est lui qui est également souvent le dépositaire transitoire des éventuels enregis-

trements et résidus laissés par les OVNI. Les enquêteurs sont des personnes qui vont à la rencontre des témoins OVNI qui se manifestent. L'enquêteur va même parfois à la recherche de témoins qui n'auraient pas témoigné spontanément. Au-delà du recueil de témoignages, il y a également un travail d'investigation.

En principe, l'enquêteur ne se contente pas du témoignage, mais tente d'établir « la vérité » en rassemblant des éléments de contexte, en testant la logique du récit, en examinant la personnalité des témoins, en étudiant les éléments matériels qui accompagnent éventuellement un témoignage, en confrontant les différents témoignages...

Bref, l'enquêteur a théoriquement un rôle d'instruction. Dans notre perspective systémique, l'enquêteur rassemble et valide les données en provenance du premier système. C'est une sorte de filtre par lequel l'information transite.

Comme nous l'avons vu, beaucoup d'informations sont disponibles sur les caractéristiques des ovnis, sur la crédibilité des témoins, sur la prise en charge du phénomène par les différentes autorités... mais le rôle majeur de l'enquêteur n'a pas ou a été très peu examiné et questionné.

Les enquêteurs sont pour une immense majorité des bénévoles passionnés par le phénomène ovni. En général, les enquêteurs se regroupent en associations ufologiques. D'autres restent totalement indépendants. Il est difficile de connaître leurs formations et leurs expériences. Il n'y a pas non plus de procédure de formation standard des enquêteurs ou un système de parrainage systématique entre enquêteurs expérimentés et novices. Les organisations ufologiques les mieux organisées proposent cependant des manuels à l'usage des enquêteurs. Il est donc difficile de porter un jugement sur la qualité des enquêteurs.

Devenir enquêteur qui veut. Bien souvent, l'enquêteur est à la fois analyste et chercheur. Il défend une position par rapport au phénomène et donc risque consciemment ou non de biaiser un témoignage par ailleurs déjà bien fragile. Même de façon inconsciente, son attitude et ses questions peuvent être influencées par sa position et sa position peut être perçue également de façon inconsciente par les témoins.

Voici le portrait que Mc Iver dans MAVRAKIS D. (2011) brosse des ufologues anglais : « les membres des groupes ufologiques appartiennent au contraire aux classes moyennes, sont

bien intégrés avec une profession stable, et ont un niveau d'éducation supérieur à la moyenne. Ils sont en majorité de sexe masculin (80 %), assez jeunes et intéressés par les sujets relatifs à l'espace (recherche spatiale, astronomie, science-fiction, etc.), ce qui correspond aussi à ce que l'on retrouve pour d'autres sujets en marge de la science traditionnelle ainsi que pour la science-fiction. Bien qu'une observation d'OVNI ait pu servir de facteur déclenchant, l'intérêt du sujet, la majorité des membres, tout comme celle de l'audience des conférences sur les OVNI, n'a jamais observé d'OVNI ». Ces membres ne sont pas tous des enquêteurs, mais c'est parmi eux qu'ils se trouvent.

Daniel Mavrakis signale encore qu'il faut distinguer les membres d'associations ufologiques selon la nature de celles-ci. Certaines associations regroupent des « cultistes » qui ne correspondent pas à ce profil. L'auteur (op. cit.) signale également qu'il existe même dans le premier groupe décrit dans le paragraphe précédent, une très grande disparité de profils et de « qualité ».

En dehors de ces milliers de bénévoles, il existe probablement aux Etats-Unis une poignée de « professionnels » de l'ufologie au sein de groupements privés. A titre d'information, le MUFON, qui est l'association la plus importante à l'échelle mondiale dispose d'un seul permanent rétribué.

Aucune statistique n'existe à ce propos et il est donc difficile de savoir combien ils sont et quelles sont leurs formations et expériences. En Europe, les rares ufologues professionnels qui existent encore vivent de l'écriture d'ouvrages consacrés aux ovnis. Ce statut de professionnels ne les protège pas davantage des dérives possibles citées pour les enquêteurs bénévoles.

IV.1.2. Les structures d'enquêtes et associations ufologiques

Il s'agit d'organisations qui peuvent avoir des fonctions :

- d'enquête,
- d'archivage,
- de communication et d'échanges,
- d'analyse,
- de recherche et d'identification.

Elles stockent et interprètent donc l'information qui circule dans le système OVNI.

Il s'agit du centre de contrôle de ce second sous-système. En cela, elles ont joué un rôle très important. Toutes les organisations ne

remplissent pas toutes ces fonctions. Certaines sont spécialisées. D'autres en combinent plusieurs ou font un peu de tout. Elles couvrent généralement un territoire limité. Peu d'organisations ont réellement un caractère international. Il existe des organisations privées et d'autres publiques.



IV.1.2.1. Les organisations privées

Leur nombre est très grand. Il s'agit dans leur majorité de petites associations de fait ou d'organisations sans but lucratif ; à l'exception des USA, où ces organisations ont atteint une certaine importance. Les raisons qui ont mené à leur création sont variées, mais il semble que beaucoup ont été créées et portées à bout de bras au début de l'étude du phénomène – et, encore une fois, surtout aux USA – par des « chefs de files importants de l'ufologie ».

L'APRO a été fondé par les époux Lorenzen en 1952 et a cessé ses activités en 1988. Le NICAP, créé en 1956, est présidé par Donald Keyhoe dès 1957. Il a cessé ses activités en 1980. John Allan Hynek fonde en 1973 le CUFOS qui fonctionne toujours. Cette organisation a une vocation de recherche et publie des travaux scientifiques autour du phénomène, mais ne dispose pas de permanents.

Une seconde raison qui a présidé à la création de ces organisations est la dissidence provoquée par des confrontations entre des personnalités ou des positions inconciliables de factions en leur sein même. Le désaccord peut porter sur l'hypothèse ou les méthodes de travail. Le MUFON fut créé de cette façon en 1969 en dissidence du NICAP. Il s'agit probablement de l'organisation qui est actuellement la plus importante de par le monde. Vous trouverez son histoire sur son site Internet (www.mufon.com). Elle rassemble quelque deux-mille membres et en a compté jusqu'à trois mille cinq cents. Le MUFON dispose d'une politique commerciale et d'un merchandising important et a intégré la logique Internet. La troisième raison de l'émergence d'organisations ufologiques est liée à un contexte géographique. Elle est due à la rencontre de personnes qui dans une même région ont un

intérêt pour le phénomène. Ce fut le cas par exemple de la SOBEPS en Belgique, née de la rencontre de deux personnes P. Ferryn et L. Clerebaut rapidement rejointes par d'autres. La SOBEPS eut jusqu'à 1800 membres durant la période de la vague belge, dans les années 1989-1991. Cette association a arrêté ses activités en 2007. Citons également le CISU, importante organisation italienne, toujours active, qui rassemble 300 collaborateurs répartis sur tout le territoire et qui est très bien organisée.

Ces sociétés entièrement privées fonctionnaient sur base de cotisations, de la publication de revues spécialisées et de ventes de livres. Cette forme de financement est maintenant totalement obsolète, entre autres, à cause de l'arrivée d'Internet. Celle-ci explique probablement la disparition progressive d'un grand nombre d'organisations ufologiques « classiques » entre 1990 et 2005, car les publications papier qui les faisaient vivre ne supportaient pas la concurrence du réseau. La plupart d'entre elles se présentaient comme vouées à l'étude scientifique du phénomène.

Avec l'avènement d'Internet fleurissent des sites réalisés par des passionnés ou des forums qui remplissent les fonctions d'archivage, de communication, d'échanges voire d'analyse. Ces sites permettent également la collecte directe des témoignages. Des individus isolés y ont également vu l'opportunité de créer avec peu de moyens, une simple vitrine Internet ou une association ufologique sur le web. Ainsi un grand nombre de sites Internet et d'associations diverses et variées souvent composées d'une ou deux personnes apparaissent et disparaissent d'un paysage ufologique devenu très mouvant. Les sites de vidéos en ligne ont également constitué des ressources pour la diffusion de documents de toutes natures concernant le phénomène. La vidéo, l'image photographique ont souvent – à tort – été considérées comme des preuves ne nécessitant pas d'autres commentaires.

Actuellement cependant, après quinze années de tâtonnements, le paysage ufologique sur 39Internet se stabilise. Des associations « classiques », peu, ont su accrocher leur wagon à ce média qui devient progressivement dominant. Quelques blogs ou des forums ont trouvé un public, ont démontré leur sérieux ou a tout le moins, prouvés leur longévité. La plupart des blogs se contentent de relayer une information publiée ailleurs ou diffusent sans contrôle les brefs comptes-rendus laissés par des témoins en vue de trouver confirmation de ce qu'ils ont vu. Il existe au moins un forum en France <http://www.forum-ovni-ufologie.com/> qui progressivement réintègre les fonctions disparues d'enquê-

te, d'analyse, de recherche et d'identification. Citons encore dans le paysage francophone UFO-Science dont l'animateur principal est Jean-Pierre Petit et qui se consacre exclusivement à la recherche autour du phénomène OVNI, avec comme objectif la publication de travaux scientifiques dans des revues à références ; ou le COBEPS qui s'oriente vers les enquêtes et leur méthodologie. Ces nouvelles formes d'organisations de l'ufologie privée sont moins formelles, plus souples que les précédentes.

Cette grande diversité dans les organisations ufologiques, comme la diversité de leurs membres, ne facilite pas la prise en charge du phénomène et son étude scientifique. Ces organisations coopèrent difficilement entre elles lorsqu'elles ne se font pas tout simplement et volontairement concurrence – ce qui n'est pas sans effet sur les témoins. Il n'existe pas non plus d'accord sur une méthodologie commune ou un format de rapport d'enquête commun. Il est important dans la recherche ufologique de pouvoir connaître et éventuellement classer selon leurs fonctions les différentes organisations. Mais il conviendrait aussi d'identifier leurs positionnements et méthodes.

Ceci est nécessaire pour, soit rejeter certains rapports, soit rejeter leurs conclusions qui risqueraient d'être biaisées par une idéologie ou un dogmatisme radical. Daniel Mavrakis distingue deux types de groupes. Les groupes ufologiques et les groupes cultistes. Les premiers défendent une approche scientifique tandis que les seconds ont une approche « idéologique » basée sur une croyance (op. cit.). Le mouvement raëlien est un exemple extrême de ce type d'organisation qui peut se muer en secte et qui dans le cas de Raël est basé sur la croyance que les extra-terrestres ont créé l'espèce humaine par manipulation génétique.

IV.1.2.2. Les organisations publiques

Les états, et en particulier les USA, se sont très vite intéressés au phénomène, mais essentiellement dans une perspective de sécurité nationale. L'ensemble des programmes de recherche américains, qui ont débuté dès 1947 avec le projet Grudge de l'US air force, se sont officiellement achevés en 1969, à la suite de la publication du rapport Condon CONDON E. U. (1968). Celui-ci déclare que l'étude scientifique du phénomène est inutile et n'apportera rien.

L'armée de l'air des États-Unis conclut également, à la suite de ce rapport, à l'absence de menace pour la sécurité nationale et donc clôture ainsi ses missions officielles d'investigation, le dernier en date étant le fameux projet «

Blue Book » dont on peut trouver les archives sur Internet (<http://www.bluebookarchive.org/>). Si des recherches ont été entreprises par la suite, elles sont restées secrètes.

Différents pays ont également de façon plus ou moins officielle évalué militairement le phénomène OVNI à partir des manifestations qui se déroulaient dans leurs espaces aériens. Ce fut le cas au Brésil, en Grande Bretagne, en Nouvelle-Zélande, au Pérou ou en Équateur par exemple.

Actuellement, les archives de ces différents services de renseignements sont progressivement déclassifiées et publiées sur Internet. Certains y verront le signe d'une prochaine révélation planifiée de visites extra-terrestres. Plus pragmatiquement, on peut penser que les services d'archives, sollicités par des demandes émanant des amateurs d'OVNI, ont probablement trouvé plus pratique de les diffuser de cette manière.

À l'exception notoire de la France avec le GEIPAN/SERPA/GEIPAN, il n'y a jamais eu de processus de collecte, d'analyse et de recherche publique civile sur le phénomène ovni. Ce service français a connu des fortunes diverses. Il est hébergé par le Centre National d'Étude Spatiale (CNES), mais ses moyens sont restés très limités. Il bénéficie toutefois de l'appui de la gendarmerie qui dispose d'une procédure de collecte et de transmission des rapports d'observations.

Les gendarmes prennent les dépositions des témoins, réalisent des enquêtes de voisinage, rassemblent tous les éléments de preuves et les transmettent au CNES pour analyse, interprétation ou recherche. Cette procédure est très intéressante, car les gendarmes ont l'autorité de mener des investigations avec tous les moyens de la puissance publique. Ils peuvent donc par exemple faire des recherches concernant la moralité des témoins (casiers judiciaires, infractions, troubles de la voie publique...).

Ces investigations ne sont pas à la portée d'enquêteurs privés. Les gendarmes sont des spécialistes des enquêtes de terrain et disposent de véhicules et d'autres moyens techniques. Le GEIPAN analyse les rapports qui lui parviennent de la gendarmerie et les classe suivant leur identification.

Le GEIPAN actuel a également une fonction de diffusion de l'information. Ainsi les enquêtes et les rapports du GEIPAN sont progressivement rendus publics sur Internet. Actuellement, la fonction recherche du GEIPAN est inexistante faute de moyen. La recherche ufologique n'est

pas subventionnée, même en France. Que fait-on des données collectées ? Pourquoi n'envisage-t-on pas des recherches ?

Officiellement et globalement, les observations d'OVNI n'ont jamais réellement été prises au sérieux par les pouvoirs publics. Le phénomène est minimisé, sa prise en charge limitée pour ne pas dire inexistante.

IV.1.3. Les rapports d'enquêtes

Les rapports d'enquêtes (RDE), troisième élément du sous-système d'interprétation, résultent du processus d'enquête (nous détaillerons un peu ce processus au point V.). Il s'agit de documents écrits détaillant une observation. Ils sont produits par les enquêteurs et les structures d'enquêtes et éventuellement diffusés vers le grand public. Il faut distinguer les rapports des notifications et des observations (figure 12). Les observations sont constituées par l'ensemble des lumières et des objets aperçus dans le ciel ou au sol, et qui ont surpris les témoins qui les ont considérés comme non identifiés ou mal identifiés de leur seul point de vue. Il y aurait eu, suivant un calcul basé sur les sondages, quatre cents millions d'observations en soixante ans* (figure 12 : ensemble extérieur). Il semble cependant que seuls 10 % des témoins font une notification (figure 12 : premier ensemble intérieur). Les notifications sont, pour rappel, les signalements d'observations principalement sous forme écrite.

Les motivations qui poussent les témoins à faire des notifications sont probablement variées et variables dans le temps. Les notifications ne donnent pas toutes lieu à des rapports (figure 11 : second ensemble intérieur).

On en ignore même la proportion. Nous retiendrons arbitrairement une proportion de 5 %. Elle doit être, en effet, faible à très faible, car les meilleurs catalogues, normalement basés sur des rapports d'enquêtes et non de simples notifications, reprennent un maximum de deux cent mille lignes pour environ quatre cent mille témoins comme dans UFOCAT.

** Nous avons estimé au paragraphe III.1.3. qu'il y avait eu de par le monde environ deux millions de témoins d'OVNI durant les soixante dernières années. Or, nous avons dit également que ces deux millions ne représentaient que 5 % des observations (95 % étaient des OVI). Il y aurait donc a priori quarante millions de personnes qui auraient pu notifier une observation.*

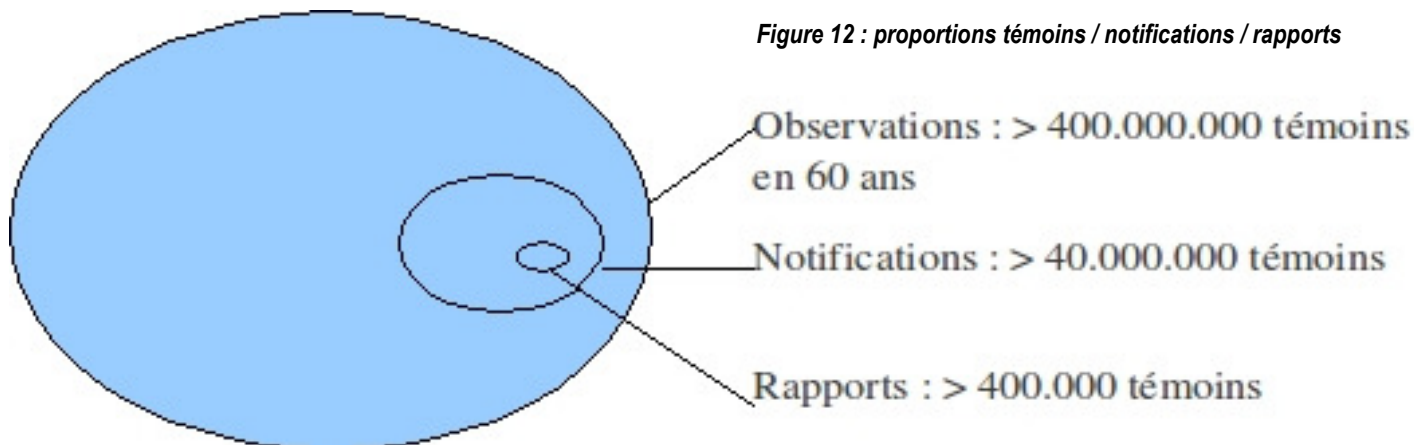


Figure 12 : proportions témoins / notifications / rapports

Ici encore, difficile de savoir ce qui explique la production d'un rapport. Il est cependant possible de raisonner. Voici quelques-unes des raisons probables :

- souhait du témoin de ne pas aller au-delà de la notification ;
- notification tardive ;
- disponibilité d'enquêteurs dans la région de l'observation ;
- temps d'enquête et de rédaction disponible chez les enquêteurs ;
- filtre établi par l'enquêteur ou le groupement auquel il appartient (ces filtres peuvent être également très divers).

- la profession du témoin principal,
- les conditions météo,
- la durée d'observation,
- la distance d'observation,
- la méthode d'observation,
- le nombre d'objets observés,
- la forme de l'objet,
- la dimension angulaire,
- la couleur,
- la luminosité
- la vitesse angulaire,
- la trajectoire,
- les sons perçus,
- la hauteur angulaire d'observation.

De l'expérience de la SOBEPS comme du COBEPS, il est vrai qu'il n'est pas facile d'obtenir auprès des enquêteurs des rapports rédigés à partir des enquêtes de terrain. La rédaction de rapport demande effectivement un temps et un soin considérable, ainsi que du matériel (ordinateur, connexion Internet).

La quantité d'information disponible sur le phénomène dans cet élément du système est donc colossale, mais nous ne savons pas si elle est réellement représentative de l'ensemble du phénomène des apparitions d'OVNI quand on voit qu'elle ne représente qu'un millième des observations. Il est également fort possible qu'une portion significative des rapports porte sur des observations identifiables. Les rapports ne représentent donc, malgré leur nombre, qu'un petit échantillon du phénomène. Beaucoup d'information se « perd » hors du système décrit et se diffuse dans la société.

Pour Claude Poher, en se basant sur les rubriques de son indice d'information, un rapport complet devrait contenir toutes les données suivantes :

- la date,
- l'heure,
- le lieu,
- le nombre de témoins,
- le nom des témoins,
- l'âge du témoin principal,

Ces données étant accompagnées d'un récit de l'observation POHER C. (1976). Ce type de rapport se contente d'une description factuelle de l'observation. Le GEIPAN va plus loin, ainsi qu'un certain nombre d'enquêteurs et de groupements ufologiques. Le GEIPAN soutenu par la gendarmerie procède à une évaluation de la moralité et de la fiabilité du témoin. Il évalue aussi l'observation et lui recherche une explication triviale. Ces évaluations sont également effectuées, avec les moyens disponibles, par exemple par le COBEPS et sont inscrites dans les RDE. Le COBEPS complète également ses rapports par des informations sur les enquêteurs, notamment leurs formations, compétences, expériences et positions par rapport au phénomène ovni. Le déroulement et les difficultés de l'enquête y sont également rapportés. Les RDE les plus complets font plusieurs dizaines voire centaines de pages et contiennent parfois l'intégralité des interrogatoires des témoins. Malheureusement, il y a également presque autant de rapports différents qu'il y a d'enquêteurs. Il n'existe pas de modèle standard. Les RDE normalement concentrent et structurent toutes les informations qui circulent dans le système ovni. Ce sont les pièces centrales du dossier, les pierres qui devraient servir de base à la recherche ufologique. C'est la raison pour laquelle les rapports doivent être publics (même si les identités des témoins sont souvent mas-

quées) ou accessibles aux chercheurs. Un RDE inaccessible ne présente aucun intérêt. Nous ignorons combien de rapports sont accessibles.

Il n'y a pas d'archive centralisée des rapports d'enquêtes. La recherche des rapports d'enquête est elle-même une importante activité ufologique. Individuellement, ces rapports ne valent rien. C'est leur accumulation qui permet l'étude du phénomène.

IV.2. Les interactions du triangle d'interprétation

Il s'agit des interactions n° 9, 10, 11 et 12 dans le schéma de la figure 3 présentant le système ovni ou celui du second triangle en figure 11. Les liens se matérialisent par des échanges d'argent, de travail et d'informations.

Nous l'avons vu, les structures d'enquêtes privées ne sont pas subventionnées et dépendent financièrement de leurs membres. Parmi ceux-ci se trouvent des enquêteurs. Les enquêteurs apportent également leur travail d'enquête qui alimente la réflexion du groupe (interaction 9).

Les enquêteurs et tous les autres affiliés se réunissent en groupements pour partager des objectifs et des ressources, mais ces structures privées sont particulièrement fragiles et ne permettent pas d'imposer à leurs membres-enquêteurs des directives trop strictes notamment pour les rapports. Toutefois, il s'y déroule au moins des échanges d'informations entre membres (interaction 10). Ceux-ci contribuent à la formation des enquêteurs (interaction 10). Il existe toutefois des groupements qui demandent une certaine discipline à leurs membres ou qui attribuent des cartes d'enquêteurs, qui proposent une formation structurée, souvent à distance, comme c'est le cas du MUFON (interaction 10). L'influence des mouvements privés sur leurs membres a cependant fortement diminué ces dernières années à cause de

l'évolution des canaux de diffusion de l'information. En effet, par le passé, la seule façon de se faire connaître dans les milieux ufologiques, de publier était de s'affilier à une structure et de proposer des articles pour la revue du groupement. Actuellement, il est très facile de « s'ins-taller » ufologue sur le web et de s'autopublier.

Les enquêteurs qui ont oeuvré au sein de ces structures d'enquêtes publiques étaient des fonctionnaires, souvent des militaires dont la marge de manoeuvre était réduite. Certains d'entre eux comme le major Kenyoe, le capitaine Ruppelt aux États unis ou Nike Pope « Higher Executive Officer » au Ministère de la défense britannique (1991-2006), ont cependant influencé et guidé le travail de leurs services chargés des OVNI. Mais, c'est bien souvent lors d'un retour à la vie civile que ces personnalités ont pu s'exprimer par rapport au phénomène. Les structures d'enquêtes militaires ont souvent eu tendance à la rétention de l'information ufologique. Toutefois, une politique de divulgation des cas anciens est maintenant effective et de nombreux pays déclassent des rapports réalisés par des organes officiels. Aux USA, le rapport Condon a été la seule étude qui ait été largement diffusée CONDON E. U. (1968), les travaux du Battelle Institut USAF (1955) ne l'ont été que suite au lobby et à la patience des ufologues américains utilisant le « Freedom Act of Information ».

Le GEIPAN a une politique de publication progressive des rapports d'enquêtes. Il dispose d'un site Internet qui diffuse quelques informations et des recherches menées par les structures qui l'ont précédée au sein du CNES (GEPAN et SERPA). Le GEIPAN a mis en place récemment une politique de recrutement d'enquêteurs locaux (IPN) qui collaborent avec lui. Les IPN doivent justifier d'une formation scientifique et suivent d'une formation à distance. L'influence des enquêteurs sur le nombre et la qualité des rapports est évidente (interaction.11.).

Nous l'avons déjà mentionnée. Les rapports sont produits par les enquêteurs de terrain. Pour produire de bons rapports, les enquêteurs doivent disposer d'une bonne culture générale, d'une bonne connaissance de tout ce qui touche à l'astronomie, à l'aéronautique, à la géolocalisation, à la goniométrie et d'une connaissance approfondie du phénomène ovni. La qualité principale d'un enquêteur est d'être à l'écoute des témoins et de pouvoir compléter le témoignage par des questions judicieuses en rapport avec les manifestations d'OVNI, mais aussi les méprises probables. L'enquêteur doit être le plus neutre possible, mais aussi expliquer ses convictions au terme de l'enquête.

L'un des principaux problèmes rencontrés, c'est la difficulté de plus en plus grande de produire des rapports écrits. D'excellentes enquêtes se font, mais souvent les témoignages recueillis restent sur bande vidéo. Ils ne sont pas retranscrits, les informations sur le lieu, le moment, les coordonnées des témoins, les données du déplacement de l'objet restent dans les carnets des enquêteurs et les avis de ces derniers sur le témoin ou l'observation restent dans sa mémoire. Sans rapport, il reste au mieux une notification, sinon rien.

Les rapports d'enquêtes suivent normalement un canevas défini par les structures d'enquêtes. D'autre part, ces structures devraient également stocker les rapports. Mais étant donné leur faiblesse, il y a de moins en moins de contraintes imposées aux enquêteurs et donc d'uniformité dans les rapports et une dématérialisation croissante des archives ufologiques. (interaction.12.).

Pour les archives papier, il y a un réel risque de perte de données. Personne ne collecte et ne stocke ces archives de façon systématique et ouverte. Le SCEAU est une association 1901 française qui a fait de cette mission son objet social. Cependant, elle ne dispose que de peu de moyens et ne répond pas toujours aux sollicitations des ufologues. La bibliothèque mondiale d'Internet offre normalement une mine colossale de données ufologiques, mais leur recensement, leur classement et leur exploitation nécessiteraient un travail considérable que personne n'ose entreprendre. Il y a cependant une personne qui s'est attelée à ce travail et qui le présente sur Internet sous forme d'un carnet de note et de cartes Google. Le site est visible à l'adresse suivante : <http://www.anakinovni.org>.

Dans ce triangle d'interprétation, la recherche est essentiellement sociologique et historique. Les domaines de recherche sont au nombre de trois. Ils sont liés aux relations entre les enquêteurs et les structures d'enquêtes, à la production des rapports par les enquêteurs et à l'influence des 44 structures d'enquêtes sur les rapports.

Les questions de recherches sont les suivantes : quelle a été l'influence historique des structures d'enquêtes sur le phénomène ? Les influences des organisations privées et publiques ont-elles été comparables ? Pourquoi ? Les enquêteurs ont-ils toujours dominé la relation avec les structures d'enquêtes ? Pourquoi ? Quelles ont été les influences respectives des enquêteurs et structures d'enquêtes sur la production de rapports d'enquêtes tant en volume qu'en qualité ? Quels ont été les

filtres qui ont empêché la production de rapports ? Quels sont les processus qui mènent à la production d'un rapport ? Comment peut-on procéder pour un processus de rapportage efficace ? Quelle formation pour les enquêteurs ? Comment améliorer la qualité et la quantité des rapports ?

V. L'enquête

L'enquête est le processus d'échange d'informations entre les triangles d'observation et d'interprétation. Elle concerne les interactions n° 6, 7 et 8 de la figure 3. L'enquête a pour but de rassembler les éléments factuels de l'observation, mais aussi de les contrôler, de les confronter à des phénomènes connus (OVI) et d'évaluer les témoins. Ce processus est vraiment au coeur de la problématique des ovnis et de notre système. Le tableau suivant synthétise les différentes phases de l'enquête et les interactions concernées

Phase de l'enquête	N° des interactions (figure 3)
Reconstitution de l'environnement	6
Témoignage • Formulaire-notification • Récit • Interview	7 8 7-8
Reconstitution sur le terrain en complément à l'interview	6-7-8
Rapport d'enquête	9-10-11

Tableau 2 : interactions concernées aux différentes phases de l'enquête

Le facteur temps est également un facteur déterminant dans une enquête. Celle-ci doit être réalisée le plus rapidement possible après l'observation. Actuellement, les notifications sont rapides grâce à Internet (50 % des notifications sont faites dans les deux jours, suivant les statistiques de notification du COBEPS). Pour les cas les plus importants, il faut idéalement réaliser l'enquête terrain dans la semaine.

V.1. Reconstitution de l'environnement (Interaction 6)

Comme nous l'avons vu, l'environnement est le cadre de l'observation, mais l'environnement est également un système complexe en perpétuelle évolution. Globalement, l'environnement contient à l'échelle de temps du phénomène ovni (un peu plus de 60 ans) : des éléments fixes et des éléments changeants.

Les éléments fixes sont la géologie, la topographie et l'hydrographie. Les éléments qui peuvent évoluer à l'échelle d'une à quelques dizaines d'années sont la végétation et l'aménagement du territoire par l'homme. Enfin, les éléments qui changent perpétuellement sont les conditions astronomiques et atmosphériques.

Le processus de l'enquête doit viser à reconstituer l'environnement tel qu'il était au moment de l'observation.

Les questions de recherche à ce niveau intéressent un grand nombre de disciplines scientifiques :

géologues, géographes, historiens, astronomes, météorologues. Elles reposent principalement sur les outils qui permettent de reconstituer cet environnement. Il s'agit des outils cartographiques, astronomiques et météorologiques. Les questions sont les suivantes : quelles sont les informations qu'il convient de collecter ? Quelles sont les sources d'informations les plus pertinentes pour les collecter ? Quels sont les outils les plus efficaces pour présenter ces informations ? Que nous apprend l'analyse des conditions de l'observation sur les OVNI ?

V.2. Témoignage (Interaction 7 et 8)

Le témoignage permet la récolte de l'information détenue par les témoins à propos des observations faites. Le témoignage peut prendre des formes multiples dont les plus importantes sont :

1. un formulaire plus ou moins complet proposé par l'enquêteur et que le témoin remplit à distance ;
2. un récit écrit, audio ou vidéo spontané fait par le témoin et des questions posées à posteriori par l'enquêteur ;
3. une interview.

V.2.1. Le formulaire

Le formulaire est orienté par l'enquêteur (prépondérance de l'interaction 7). Le témoin répond aux questions posées par écrit et à distance. Les questions peuvent être mal posées, trop complexes, trop simples, trop spécifiques. La compréhension des questions par le témoin n'est pas certaine. Il n'y a pas de feedback direct entre témoin et enquêteur. Le formulaire est probablement la méthode la plus rapide et la plus directement exploitable pour une base de données, mais certainement aussi la moins précise et la moins riche en contenu.

V.2.2. Le récit

Le récit est orienté par le témoin (prépondérance de l'interaction 8). Les réactions de l'enquêteur sont différées. Le témoin peut oublier des aspects importants de son observation. Par contre, on dispose de l'expression libre du témoin qui utilise ses propres mots, ses propres niveaux de compréhension.

Avec cette méthode, l'enquêteur a davantage de travail pour essayer de comprendre le témoin. La méthode est probablement la plus lente. Sa précision dépend de la qualité du témoin, de son éducation. Il y a plus d'informations dans le récit vidéo qui contient également l'expression non verbale du témoin, mais ce matériel demande plus de temps de traitement avant d'être exploitable dans un rapport.

V.2.3. L'interview

L'interview met en interaction directe : témoin et enquêteur (meilleur équilibre entre les deux interactions). L'enquêteur a comme mission de simplement recueillir, de la façon la plus spontanée et complète possible, l'expérience vécue par chaque témoin. Dans un premier temps, l'enquêteur laisse le témoin s'exprimer sans l'interrompre puis le questionne pour éclaircir les points d'ombres, faire ressortir des détails.

C'est une méthode de collecte rapide, assez complète selon l'expérience de l'enquêteur et le niveau d'éducation du témoin. Par contre, le témoin est davantage influencé par l'enquêteur dont la présence, la formulation des questions ou les postures non verbales influencent le témoin. Les interviews peuvent également être enregistrées en audio et en vidéo. Selon l'importance du cas, le traitement de l'information peut demander un temps considérable. L'interview filmée est considérée comme la meilleure façon de recueillir le témoignage. Il convient également de signaler :

- qu'idéalement chaque témoin doit être interrogé séparément ;
- qu'il est souvent utile d'être deux enquêteurs de façon à multiplier les points de vue ;
- qu'il est très fortement recommandé, pour ne pas dire indispensable, de prolonger l'interview par une reconstitution de l'observation, là où elle s'est déroulée et si possible dans les mêmes conditions.

Pour les cas les plus importants, il convient de réinterroger le témoin quelque temps après la première interview. Bien souvent lors d'une enquête on dispose de données collectées à l'aide de plusieurs de ces méthodes ce qui permet de combiner leurs avantages respectifs. Les questions de recherche liées au témoignage concernent les psychologues, les criminologues, les spécialistes du renseignement, les méthodologues. Ces questions sont : peut-on détecter le mensonge chez un témoin ? Quelles sont les motivations des témoins ? Quelles sont la fiabilité et la précision du témoignage humain ? Quelles sont les variables qui influencent la qualité du témoignage et de quelle manière ces variables exercent-elles leur influen-

ce ? Quelles sont les techniques qui permettent de réduire les biais du témoignage humain ? Quelle est l'influence du temps sur le témoignage ?

V.3. Reconstitution sur le terrain en complément à l'interview (interactions 6, 7 et 8)

Comme pour l'enquête judiciaire, la reconstitution vise à replacer les témoins dans le cadre de l'observation pour améliorer la remémoration ; si possible dans les mêmes conditions de visibilité (lumière, conditions atmosphériques). L'efficacité du procédé n'est plus à démontrer. La reconstitution doit être entreprise dans le cadre de l'enquête, en plus de l'interview. Mais elle nécessite des moyens supplémentaires en temps et en ressources et n'est justifiée que si l'observation contient beaucoup d'informations. En outre, c'est le moment idéal pour effectuer sur base des déclarations des témoins, des mesures angulaires essentielles.

Les mesures angulaires doivent être aussi nombreuses que possible aux différentes phases de l'observation, mais en tous les cas au début de l'observation, lorsque le stimulus est au plus proche des témoins et à la fin de l'observation. Les angles à relever sont l'azimut, l'élévation et la taille angulaire. En dehors des aspects purement psychologiques, les recherches doivent porter sur l'appréhension des formes, tailles, distances, couleurs, bruits, odeurs, textures, températures par les témoins. Les questions portent sur les capacités physiques de nos sens (psychophysique).

Beaucoup de connaissances existent dans le domaine de la perception et de son rapport à la réalité. DELORME A. & FLUCKIGER M. (2003) proposent un aperçu général de ces relations dans leur ouvrage « Perception et Réalités ». Ils examinent les différentes modalités sensibles. Il est étonnant de constater combien les sens humains peuvent être précis (par exemple, un homme en mouvement peut s'orienter à l'aide de la vue avec une précision de 1° à 2° d'azimut, dans un environnement connu, pp. 362 et 363) et combien la machine humaine est complexe et contient de mécanismes de redondances. Ainsi l'homme dispose dans l'état actuel de nos connaissances, de neuf moyens différents d'estimer visuellement la profondeur d'un objet ou d'un objet dans une scène (pp. 278). Ceux-ci sont combinés suivant les circonstances. La précision de la provenance d'un son par nos oreilles est étonnement du même ordre de grandeur pour l'origine d'un son placé face aux témoins, de 5° pour une source située en arrière et de 10° latéralement (op. cit.

p.145). La vue et l'ouïe peuvent donc se combiner pour offrir des outils très précieux et efficaces pour identifier l'orientation et l'élévation d'un objet bruyant. D'autre part, de nombreux travaux de psychophysique existent et permettent de mettre en relation la mesure par les sens et les grandeurs physiques comme la pression, les fréquences... Les différentes capacités sensitives de l'homme sont partiellement calibrées et pourraient aider à la collecte de données. Toutes ces connaissances appliquées à l'ufologie seraient particulièrement précieuses.

Cependant, il faut aussi se rendre à l'évidence que les informations données, en particulier par nos sens visuels et auditifs, sont souvent précises dans un contexte familier et le sont beaucoup moins en situation exceptionnelle ou dans le contact avec des objets inconnus. Dans ces cas, ce sont l'odorat, le toucher et le goût qui deviennent plus fiables. Ils ont peu l'occasion d'être sollicités dans les observations d'OVNI.

VI. Interactions du système avec le monde extérieur

Les informations et autres flux résiduels qui circulent dans le système ovni produisent des effets sur l'ensemble de nos sociétés humaines notamment à travers la publication de rapports d'enquêtes (figure 3 – interaction 13). En retour, les sociétés influencent les différents éléments humains participant au triangle d'observation (figure 3 – interaction 16) et au triangle d'interprétation (figure 3 – interaction 15 et interaction 14). Il y a également une rétroaction société-OVNI (figure 3 – interaction 17). La production de rapports n'est pas la seule source d'informations qui percole du système, il y a également les notifications ainsi que toutes les productions ufologiques (articles, avis...).

L'arrivée d'Internet a facilité la production d'informations ufologiques. Toutefois, la qualité de ces informations est très inégale et globalement plutôt mauvaise. Il est clair que les observations d'OVNI ont inspiré la culture globale. Le signe le plus évident de cette influence est le cinéma. Citons les films qui font explicitement référence aux OVNI ou à des cas ufologiques célèbres comme « Rencontre du troisième type » de Steven Spielberg, « La prophétie des ombres », « MIB » ou la série « Roswell », mais de nombreuses autres productions de science-fiction reprennent des schémas rencontrés en ufologie par exemple: la série « Les envahisseurs » ou encore les deux versions de « Le jour où la terre s'arrêtera ».

Il est difficile de connaître des influences plus subtiles du phénomène sur les sociétés. Au

début de l'histoire moderne de l'ufologie, les armées de l'OTAN ou celles du Pacte de Varsovie et en particulier les puissances américaine et soviétique ont vu dans les manifestations d'OVNI, des dangers potentiels pour la sécurité. Aux USA, des règles de confidentialités pour les rapports ont été établies pour tout le personnel militaire. Elles sont connues sous le terme de JANAP. Par contre, en apparence, les OVNI ne semblent pas avoir fait évoluer les sciences et techniques.

Il semble que les manifestations OVNI soient influencées par la culture ambiante. Nous renvoyons par exemple à ce propos aux travaux de Bertrand Méheust dont nous avons déjà parlé MEHEUST B. (1978).

Les réactions de la société influencent indubitablement les témoins qui seront ou non encouragés à témoigner. Les enquêteurs sont soumis à cette même pression. Enfin, les structures d'enquêtes bénéficieront ou non du soutien des collectivités, des médias ou des scientifiques pour poursuivre leurs recherches.

Toutes ces interactions doivent mobiliser des historiens, sociologues, spécialistes des médias, épistémologues, politologues. Les principales questions de recherche ne portent cette fois plus seulement sur une interrelation particulière du système, mais sur l'ensemble du système. Elles sont les suivantes : le phénomène évolue-t-il dans le temps ? Comment ? Cette évolution peut-elle se rapprocher de celle de nos sociétés ? Selon quels aspects (technologique, psychosociologique, développemental) ? Les évolutions du phénomène précèdent-elles celles de la société ou l'inverse ? Le phénomène ovni fait-il évoluer les points de vue des populations ? Sur quels aspects ? Quelles sont les perceptions des médias, du monde scientifique, de l'armée, du monde politique par rapport au phénomène ovni ? Comment ces différentes composantes de la société communiquent-elles par rapport au phénomène ovni ? Quelles sont les influences de ces différentes prises de position sur les témoins, les enquêteurs ? Les structures d'enquêtes sont-elles à même de lutter efficacement contre la vision dominante des sociétés ? Sous quelles conditions ?

Pourquoi le phénomène n'a-t-il pas encore été pris au sérieux par le monde scientifique ? Les manifestations d'OVNI évoluent-elles en fonction des découvertes réalisées par l'ufologie ?

Conclusions générales

Disposer d'une vision systémique du phénomène ovni permet de l'analyser d'une façon à la fois globale et systématique. La force de l'ana-

lyse systémique est de pouvoir traiter certaines composantes inconnues du système comme des boîtes noires en analysant les flux qui l'alimentent et qui en ressortent, mais sans perdre de vue l'ensemble du système. Ses différentes caractéristiques permettent une excellente description et une structuration du travail de recherche. Il sied parfaitement à une approche empirique moderne. C'est l'intention de cet article. Nous proposons deux voies d'entrées complémentaires dans l'étude systémique du phénomène. L'entrée du chercheur qui préfère une approche inductive et celle du chercheur qui préfère une approche déductive. Les deux se rejoindront dans l'amélioration de la perception et de l'explication globale du système.

L'approche inductive

L'approche inductive vise à tester des hypothèses. J'ai déjà eu l'occasion de dire que nous ne privilégions pas une approche par hypothèses explicatives globales. C'est-à-dire une hypothèse qui explique l'ensemble du phénomène.

Dans l'approche inductive proposée ici, les hypothèses proposent des réponses aux questions de recherche liées aux domaines de recherche identifiés plus haut. Il s'agit de réponses partielles qui viennent expliquer des interactions spécifiques entre deux éléments du système. Par exemple, concernant l'interaction 1 on peut émettre l'hypothèse que les effets physiologiques ressentis par les témoins nécessitent la mise en oeuvre de microondes.

Concernant l'interaction 7, on peut émettre l'hypothèse que l'enquêteur transmet sa conviction au témoin par ses postures non verbales et que cela permet d'expliquer vingt pour cent de l'étrangeté de l'observation. Concernant l'interaction 16, on peut tenter de vérifier que la position, actuellement négative, des médias explique que seulement dix pour cent des témoins se décident à faire une déposition ou qu'une position neutre ou positive augmenterait dans une proportion à déterminer le pourcentage de notifications.

J'ai choisi trois exemples contrastés qui concernent le physicien, le psychologue et le sociologue spécialiste des médias. L'approche inductive est une approche de chercheurs professionnels déjà engagés dans une discipline et appartenant à des institutions de recherche comme des universités, des laboratoires publics et privés. Il s'agit pour eux de s'emparer du phénomène pour réaliser de la recherche fondamentale qui a du sens pour leurs disciplines.

Les sciences de l'environnement ont également cette caractéristique. Celle de partager un sys-

tème complexe qui permet aux différentes disciplines de s'emparer d'objets et de questions qui ne sont plus seulement théoriques, mais aussi pratiques et pleines d'enjeux pour l'humanité.

Une autre caractéristique de cette étude systématique est que le chercheur va devoir interroger d'autres disciplines. L'exemple à propos de l'effet des micro-ondes dans le paragraphe précédent est éclairant à ce propos : le physicien devra interroger le médecin. L'interaction entraînera la nécessaire interdisciplinarité ce qui ne pourra que bénéficier à la Science et à l'humanité.

L'approche déductive

Le chercheur adoptant l'approche déductive va successivement :

1. enquêter sur chaque notification et considérer chaque rapport d'enquête comme l'expression d'une expérience empirique individuelle ou collective lorsqu'il y a plusieurs témoins;
2. analyser chaque rapport pour savoir si l'expérience empirique est réellement nouvelle au regard des connaissances et rejeter de l'étude celles qui ne le sont pas, c'est-à-dire décider si l'observation concerne un OVI ou un OVNI;
3. classer les expériences nouvelles en rubriques descriptives basées sur quelques paramètres simples; les interactions du système d'observation permettront d'orienter le choix des rubriques pour mieux s'inscrire dans un effort de recherche partagé;
4. dégager dans chaque rubrique les invariants, entre autres, par des études statistiques, ce sont les données qui alimenteront également le chercheur qui a choisi l'approche inductive;
5. chercher à expliquer les invariants en utilisant les connaissances disponibles en collaboration avec les chercheurs ayant choisi l'approche inductive en faisant des rapprochements avec d'autres phénomènes afin d'obtenir des explications valables au moins par rubrique;
6. de proche en proche, rubrique par rubrique évoluer vers une explication globale du phénomène si c'est possible.

Cette approche déductive est quelque part celle de l'enquêteur, de l'analyste des enquêtes et de certains chercheurs professionnels qui se sont penchés sur les OVNI. C'est l'approche ufologique classique. Hynek, Poher et d'autres ont déjà posé certaines balises pour les étapes de 1 à 4. Bien que, nous l'avons vu, les techniques statistiques ont été peu et mal employées. Il convient toutefois d'encore mieux décrire les méthodes à employer, de les compléter par l'intégration par exemple dans les rapports de

données sur les enquêteurs et de les standardiser. Certains groupes de recherche, le GEIPAN, la SOBEPS puis le COBEPS ont fait un travail important dans ce domaine.

Il faut aussi compléter la description des invariants et commencer la recherche d'explications en s'appuyant sur les données. Les ufologues ont malheureusement eu trop tendance ces trente dernières années à vouloir passer directement au point 6.

Centralisation et références communes

Une définition phénoménologique commune et un schéma directeur permettent de situer chaque recherche et chaque apport et de visualiser l'avancement des connaissances. Mais cette information globale sur l'état de nos connaissances par rapport au système doit idéalement être centralisée. Internet pourrait être un outil précieux de ce point de vue.

Capitalisation de l'existant

L'approche statistique a été abandonnée depuis les années soixante-dix. Elle permettait une première capitalisation. Elle n'a cependant jamais, sauf dans le rapport spécial 14 de Battelle Institut USAF (1955), été réellement utilisée dans de bonnes conditions. De nombreuses études portant sur des aspects divers du phénomène OVNI existent. Ces données se sont accumulées sans ordre et nous disposons maintenant d'une masse de données disparates non validées. Il serait utile de créer une sorte d'agence d'étude des publications ufologiques qui, sur base de critères de la critique historique, scientifique et méthodologique validerait les informations qui existent et permettrait de consolider un corps de connaissances liées au phénomène ovni. À partir de ces « collections » validées, des travaux statistiques utilisant la puissance des nouveaux outils informatiques pourraient nous permettre de progresser.

Validation des rapports, études et recherches en cours

Pour les nouveaux travaux, cette validation devrait être menée en proposant des champs de recherches structurés par exemple sur le modèle systémique ici proposé (pour la recherche inductive) et des protocoles d'enquêtes et d'encodages standardisés ou répondant en tous les cas à des critères de qualité et constamment critiqués et améliorés (pour la recherche déductive). Il manque une ou plusieurs publications de référence avec comité de lecture (le système de référés dont nous avons déjà parlé). L'ufologie ne dispose pas de cet outil qui

met en contact les chercheurs et structure tous les autres domaines scientifiques. Il est vrai que ce type d'organisation nécessite des moyens qui ne sont pas disponibles.

Planification des recherches futures

Disposant d'un cadre de référence, armé des conclusions passées et informé des recherches en cours, le chercheur, quel qu'il soit, pourra proposer de nouvelles idées seul moyen de progrès. Nous pensons donc que, petit à petit, ce travail de recherche empirico-déductif permettra de cerner de mieux en mieux le phénomène et permettra un jour un « saut quantique » déterminant dans l'explication du phénomène ou la résolution de l'énigme. Signalons enfin, qu'un système n'est jamais figé et qu'il évolue au fil du temps. Il est possible qu'au moment où nous écrivons ces lignes un événement se joue et qu'il génère un aménagement majeur du système, il est également certain que nous n'avons pu intégrer tous les aspects de l'ufologie et que le système est incomplet. Bref, le système ne fige pas l'objet qu'il modélise.

Questions de recherche

1. De quelles synthèses disposons-nous dans la description du phénomène OVNI ? Il serait nécessaire de réaliser un nouveau travail de statistiques descriptives à l'échelle mondiale
2. les témoins font-ils partie d'une catégorie particulière de la population sur le plan psychologique ?
3. Les témoins présentent-ils des pathologies particulières ?
4. Quelles sont les émotions ressenties durant l'observation ? Comment se succèdent-elles ?
5. Que deviennent les témoins ? Leurs perspectives, croyances évoluent-elles dans le temps ?
- Se sentent-ils changés ? Comment ?
6. Les observations induisent-elles un choc ? Sous quelles conditions ?
7. Ce type d'expérience est-il comparable à d'autres ? Lesquelles ?
8. Le choc peut-il être atténué ? Comment ?
9. Comment cette expérience sera-t-elle stockée dans la mémoire ? Le sera-t-elle à long terme ?
10. Quelle est la mécanique du stockage et de la restitution des souvenirs à propos des OVNI ?
11. Quelles sont les techniques propres à faire resurgir ces souvenirs ? Sous quelles conditions ? Avec quelles limites ?
12. Ce type d'expérience est-il comparable à d'autres ? Lesquelles ?
13. Les effets psychologiques varient-ils selon la distance de l'observation ? Un autre paramètre ? Lequel ?

14. les témoins font-ils partie d'une catégorie particulière de la population sur le plan sociologique ?
15. Quels sont les effets sociologiques de la notification, du témoignage et de la publication du rapport sur les témoins ?
16. Quel est l'impact de l'observation sur la famille et les proches du témoin ?
17. Les témoins s'engagent-ils davantage que les non-témoins dans des associations ufologiques ou d'autres types d'organisations ?
18. Les témoins ont-ils tendance à se regrouper, à échanger autour de leurs expériences, à s'entraider ?
19. Quelle sont les effets de ces regroupements sur la société (communication sur le phénomène, démarches politiques, création de mouvements, connexion avec des mouvements comme le New-Age, des sectes...) ?
20. Ces groupements sont-ils récupérés ? Comment ?
21. Quel est l'effet en retour de ces groupements sur le phénomène ovni ?
22. peut-on affiner davantage les informations concernant les caractéristiques physiques de ces ondes notamment grâce à l'interaction sur les tissus vivants, les objets inertes ?
23. Y a-t-il d'autres explications susceptibles d'expliquer tous ces effets ?
24. Quelles sont les énergies mises en oeuvre ?
25. Quels sont les phénomènes connus qui peuvent en rendre compte ?
26. st-il possible de reproduire de tels effets artificiellement ? Sous quelles conditions ?
27. Ces effets peuvent-ils avoir une influence sur le cerveau du témoin et donc sur le témoignage ? Lesquels ? Comment ?
28. Qu'est-ce qui explique que certaines observations rapprochées ne font pas état de tels effets ?
29. Les « comportements » des OVNI sont-ils des manifestations d'une intelligence ? Quels sont les bons indicateurs de la manifestation d'une intelligence dans le contexte OVNI ?
30. Cette intelligence pourrait-elle être déduite/ induite par les témoins ?
31. Le phénomène dans son ensemble présente-t-il un schéma, une organisation réfléchie ?
32. Quelles sont les motivations que l'on peut en déduire ?
33. Quelle pourrait être cette forme d'intelligence ?
34. Pourrait-il y en avoir plusieurs à l'oeuvre ?
35. Quelle(s) en est/sont les origines ?
36. Quelles seraient les conséquences de cette découverte pour l'être humain ?
37. Quels sont les comportements que nous devons adopter en retour ?
38. Un dialogue et des échanges sont-ils possibles et comment ?
39. peut-on affiner davantage les informations concernant les caractéristiques physiques des ondes émises par les OVNI notamment grâce à l'interaction sur les tissus vivants et les objets inertes ?
40. Y a-t-il d'autres phénomènes susceptibles d'expliquer tous ces effets ?
41. Quelles sont les énergies mises en oeuvre ?
42. Est-il possible de reproduire de tels effets artificiellement ? Sous quelles conditions ?
43. Qu'est-ce qui explique que certaines observations rapprochées ne produisent pas de tels effets ?
44. les caractéristiques de « vol » sont-elles compatibles avec les lois physiques actuelles ? Sous quelles conditions ?
45. Si tel n'est pas le cas, lesquelles sont contredites ?
46. Faut-il imaginer un nouveau référentiel de lois ?
47. Peut-on estimer masses, tailles, forces en jeu, énergies nécessaires ?
48. Quelles sont les techniques de sustentation ? De propulsion ?
49. Peut-on reproduire de tels engins ?
50. Pourraient-ils transporter des êtres humains et évoluer dans l'atmosphère suivant les caractéristiques qu'on leur prête avec des hommes à bord ?
51. Comment expliquer le caractère amphibie de certains objets ?
52. Quels sont les phénomènes, matériels ou non, qui pourraient expliquer une partie des observations (foudre en boule plasmas piézo-électriques...) ?
53. Les manifestations d'OVNI présentent-elles une structure spatiale particulière ? Quelles en sont les caractéristiques ?
54. Peut-on corréler ces manifestations avec d'autres paramètres géographiques ? Lesquels ?
55. Cette structure évolue-t-elle dans le temps ? Comment ?
56. Y a-t-il des endroits où elles se manifestent avec une certaine constance ? Lesquels ? Pourquoi ?
57. Les caractéristiques des OVNI varient-elles selon l'endroit ou dans le temps ? De quelles manières ?
58. Y a-t-il des constances ou des relations spatio-temporelles entre les vagues d'OVNI ?
59. La position, l'extension et la durée d'une vague d'OVNI évoluent-elles dans le temps ?
60. Ces informations spatio-temporelles permettent-elles une prévisibilité du phénomène ?
61. certains endroits sont-ils favorables à l'observation d'OVNI pour certaines personnes ? Lesquelles et pourquoi ?
62. Qu'est-ce qui pourrait rendre cet endroit si spécifique ?
63. Des observations d'OVNI ont-elles été rap-
- portées avant 1947 ? Lesquelles ? Quand ?
64. Ces manifestations peuvent-elles être expliquées ?
65. Recense-t-on réellement des observations d'OVNI dans toutes les parties du monde ?
66. Sont-elles faites par des personnes culturellement très différentes ? Par des populations isolées de la culture occidentale ?
67. Quelles sont les « images » utilisées par ces différentes populations pour décrire les OVNI ?
68. Les OVNI, et éventuellement leurs occupants, sont-ils différents selon les endroits ? Autrement dit, y a-t-il un habillage culturel du phénomène ?
69. Peut-on dégager cependant des invariants ?
70. Comment évoluent les manifestations OVNI dans une même région au fil du temps ?
71. Cette évolution peut-elle être corrélée à des modifications culturelles ?
72. Des événements socioculturels et politiques forts influencent-ils la manifestation d'OVNI ? Comment ?
73. Au sein d'une même société, y a-t-il des différences dans les observations OVNI entre les différents groupes qui la composent (castes, niveaux de pouvoir, niveaux d'instruction, niveaux économiques...) ?
74. quelle a été l'influence historique des structures d'enquêtes sur le phénomène ?
75. Les influences des organisations privées et publiques ont-elles été comparables ? Pourquoi ?
76. Les enquêteurs ont-ils toujours dominé la relation avec les structures d'enquêtes ? Pourquoi ?
77. Quelles ont été les influences respectives des enquêteurs et structures d'enquêtes sur la production de rapports d'enquêtes tant en volume qu'en qualité ?
78. Quels ont été les filtres qui ont empêché la production de rapports ?
79. Quels sont les processus qui mènent à la production d'un rapport ?
80. Comment peut-on procéder pour un processus de rapportage efficace ?
81. Quelle formation pour les enquêteurs ?
82. Comment améliorer la qualité et la quantité des rapports ?
83. quelles sont les informations qu'il convient de collecter ?
84. Quelles sont les sources d'informations les plus pertinentes pour les collecter ?
85. Quels sont les outils les plus efficaces pour présenter ces informations ?
86. Que nous apprend l'analyse des conditions de l'observation sur les OVNI ?
87. peut-on détecter le mensonge chez un témoin ?
88. Quelles sont les motivations des témoins ?

89. Quelles sont la fiabilité et la précision du témoignage humain ?
90. Quelles sont les variables qui influencent la qualité du témoignage et de quelle manière ces variables exercent-elles leur influence ?
91. Quelles sont les techniques qui permettent de réduire les biais du témoignage humain ?
92. Quelle est l'influence du temps sur le témoignage ?
93. les recherches doivent porter sur l'appréhension des formes, tailles, distances, couleurs, bruits, odeurs, textures, températures par les témoins. Les questions portent sur les capacités physiques de nos sens (psychophysique)
94. le phénomène évolue-t-il dans le temps ? Comment
95. Cette évolution peut-elle se rapprocher de celle de nos sociétés ?
96. Selon quels aspects (technologique, psychosociologique, développemental) ?
97. Les évolutions du phénomène précèdent-elles celles de la société ou l'inverse ?
98. Le phénomène ovni fait-il évoluer les points de vue des populations ? Sur quels aspects
99. Quelles sont les perceptions des médias, du monde scientifique, de l'armée, du monde politique par rapport au phénomène ovni ?
100. Comment ces différentes composantes de la société communiquent-elles par rapport au phénomène ovni ?
101. Quelles sont les influences de ces différentes prises de position sur les témoins, les enquêteurs ?
102. Les structures d'enquêtes sont-elles à même de lutter efficacement contre la vision dominante des sociétés ? Sous quelles conditions ?
103. Pourquoi le phénomène n'a-t-il pas encore été pris au sérieux par le monde scientifique ?
104. Les manifestations d'OVNI évoluent-elles en fonction des découvertes réalisées par l'ufologie ?

Bibliographie

- BOURDAIS G. (1995): *Gildas Bourdais, Sont-ils déjà là ? - Extraterrestre l'affaire ROSWELL*, Presse du Châtelet, Paris, 226 p., 1995
- CHARLES S. (1999): Sébastien Charles, *Ouvrage recensé* Geneviève Brykman (dir.), *Ressemblance et dissemblances dans l'empirisme britannique*, Publication du département de Philosophie de Paris X, Nanterre - Le temps Philosophique - 6 - 172 p., 1999
- COMETA (1999): Comité COMETA, *Les OVNI et la défense - À quoi doit-on se préparer*, 116 p., http://www.cnes-geipan.fr/typo3conf/ext/dam_frontend/pushfile.php?docID=557, Dernière consultation le 28/04/2013
- CONDON E. U. (1968): Condon Dr Edward U., *Scientific study of Unidentified Flying Objects*, Colorado University - Daniel S. Gillmor, 1968
- DELORME A. & FLUCKIGER M. (2003): André Delorme et Michelangelo Fluckiger, *Perception et Réalité - Une introduction à la psychologie des perceptions*, De Boeck, Bruxelles, 516 p., 2003
- DURANT D. (1996): Daniel Durant, *La systématique*, Presse Universitaire de France, collection "Que Sais-je", Paris, 121 p., 1996
- GEIPAN (2012): GEIPAN, OVNI, UFO, PAN. *Quelle différence ?*, 2012, <http://www.cnesgeipan.fr/?id=269>, Dernière consultation le 08/10/2012
- GEPAN (1981): CNES, *Note technique N°3 - Méthodologie d'un problème : principes et applications (méthodologie, isocélie, information)*, 87 p., 1980, http://www.cnesgeipan.fr/typo3conf/ext/dam_frontend/pushfile.php?docID=1579, Dernière consultation le 28/04/2013
- GRESLOU N. (1979): Nicolas Greslou, *Vagues d'OVNI et inquiétudes...*, - Infospace - N°47 et N°48 - pp21-24 et pp. 20-28, 1979
- GUINDILIS MM., MENKOV & PETROVSKAIA (1980): MM. Guindilis, Menkov & Petrovskiaia (1980), *Observations de phénomènes anomaux en URSS - Étude statistique - Note d'information N°1 - GEPAN*, 1980, http://www.cnesgeipan.fr/typo3conf/ext/dam_frontend/pushfile.php?docID=1568, Dernière consultation le 31/12/2011
- HYNEK J. A. (1975): Joseph Allen Hynek, *Les objets volants non identifiés mythe ou réalité?*, *J'ai lu*, collection "L'Aventure mystérieuse", no A327, Paris, 413 p., 1975
- HYNEK JA. (1979): Joseph Allen Hynek, *Nouveau rapport sur les O.V.N.I.*, *J'ai lu*, collection "L'Aventure mystérieuse", N°A384, Paris, 349 p., 1979
- MAVRAKIS D. (2011): , *Aspects psychiatriques, médico-psychologiques, et sociologiques du phénomène OVNI*, Edition Universitaire Européenne, Sarrebruck Allemagne, 205 p., 2011
- MCCAMPBELL J. (1987): James McCampbell, *Effects of UFOs Upon People*, 1987, <http://www.ufocasebook.com/pdf/ufoeffects.pdf>, Dernière consultation le 28/04/2013
- MEESSEN A. (1985): Auguste Meessen, *Des signes de civilisations extraterrestres 2ème partie*, Société scientifique de Bruxelles - Revue des Questions Scientifiques - vol 156 (4) - pp. 149-178, 1985, <http://www.meessen.net/AMEessen/RQSc.pdf>, Dernière consultation le 28/04/2013
- MEESSEN A. (2012): Auguste Meessen, *Pulsed EM Propulsion of Unconventional Flying Objects*, PIERS Proceedings, Moscow, Russia, August 19-23, 2012, <http://www.piers.org/piersproceedings/download.php?file=cGllcnMyMDEyTW9yZWY2Y293fDJBOf8wNTA4LnBkZnwxMjAzMTIwNjA0Mjk=> Dernière consultation le 30/04/2013
- MEHEUST B. (1978): Bertrand Meheust, *Science-Fiction et soucoupe volante*, Mercure de France, 350 p., 1978
- MICHEL A. (1966): Aime Michel, *À propos des soucoupes volantes - Mystérieux Objets Célestes (MOC)*, Planète, Paris, 296 p., 1966
- PERSINGER MA. (1980): Michael A. Persinger, *Earthquake activity and antecedent UFO report numbers. - Perceptual and Motor Skills - v. 50, juin 1980 - pp. 379-397*, 1980
- PETIT JP. (1980): Jean-Pierre Petit, *Le mur du silence*, Belin, Paris, 71 p.
- PETIT JP. (2009): Jean-Pierre Petit, *Wall confinement technique by magnetic gradient inversion - Accelerators combining induction effect and pulsed ionization - Applications*, Acta Physica Polonica A - volume 115, n° 5, juin 2009 - pp. 1162-1163, 2009
- PIAGET J. (1950): PIAGET Jean, *Introduction à l'épistémologie génétique. (III) La pensée biologique. La pensée psychologique. La pensée sociologique.*, Presses Univ. de France, Paris, 1950, http://www.fondationjeanpiaget.ch/fjp/site/textes/VE/JP50_JEGIII_idx_et_Tdm.pdf, Dernière consultation le 28/04/2013
- PINVIDIC T. (1979): Thierry Pinvidic, *Le noeud gordien ou la fabuleuse histoire des OVNI*, Editions France-Empire, 414p., 1979
- PLANTIER J. (1955): Jean Plantiers, *La propulsion des soucoupes volantes par action sur l'atome*, Mame, 123 p., 1955
- POHER C. (1976): Claude Poher, *Etude statistique des rapports d'observation du phénomène OVNI*, 1976, http://www.cnes-geipan.fr/typo3conf/ext/dam_frontend/pushfile.php?docID=1627, Dernière consultation le 31/12/2011
- POHER C. (1976 - B): Claude Poher, *Lettre ouverte à Monsieur Vieroudy, Lumières dans la nuit - N°155, mai 1976 - pp. 3-4*
- POHER C. (2003): Claude Poher, *Gravitation: les univers, énergie du futur*, Editions du Rocher, 308 p., 2003
- POHER C. et VALLEE J (1975): , *Basic Patterns in UFO Observations*, presented on the AIAA 13th Aerospace Sciences Meeting Pasadena, Calif./January 20-22 1975 - AIAA paper - pp. 75-42, http://rr0.org/time/1/9/7/5/01/20/Vallee-Poher_BasicPatternsInUfoObservations/index.html, Dernière consultation le 30/04/2013
- SIDER J. (1987): Jean Sider, *Mutilations animales - Les preuves du Cover-Up*, - Lumières dans la nuit - 273-274 - , 1987, http://rr0.org/time/1/9/8/7/03/Sider_MutilationsAnimalesLesPreuvesDuCoverUp_LDLN/index.html, Dernière consultation le 29/04/2013
- SIDER J. (1997): Jean Sider, *Le dossier 1954 et l'imposture rationaliste, chapitre V: Que devient BAVIC ? Ou la journée du 24 septembre 1954 revue et corrigée par Michel Jeantheau, Ramuel*, 1997
- SOBEPS (1994): SOBEPS, *Vague D'OVNI sur la Belgique 2. Une énigme non résolue*, SOBEPS, Bruxelles, 480 p., 1994
- STURROCK P. A. (2004): Peter Adrew Sturrock, *Time-Series Analysis of a Catalog of UFO Events: Evidence of a Local-Sidereal-Time Modulation*, - Journal of Scientific Exploration - , 2004, http://www.scientificexploration.org/journal/jse_18_3_sturrock.pdf, Dernière consultation le 29/04/2013
- TEODORANI M. ET STRAND E.P. (2001): Massimo Teodorani et Erwin P. Strand, *Luminous phenomena in Hessdalen*, Italian Committee for project Hessdalen, 2001, http://www.itacomm.net/ph/hess_e.pdf, Dernière consultation le 29/04/2013
- UFOCAT (2007): CUFOS, 2007, <http://www.cufos.org/UFOCAT.html>, Dernière consultation le 28/04/2013
- USAF (1955): USAF, *Special Report n°14. Analysis of reports of unidentified objects*, Battelle Institut, 1955, <http://www.bluebookarchive.org/download.aspx>, Dernière consultation le 31/12/2011
- VALLEE J. (1972): Jacques Vallee, *Chronique des apparitions extra-terrestre*, Edition EP/Denoel - Frontière de l'inconnu, Paris, 444 p., 1972
- VALLEE J. (1989): Jacques Vallee, *Autres dimensions. Chroniques des contacts avec un autre monde*, *J'ai lu*, coll. « L'Aventure mystérieuse », n° 3060, Paris, 374 p., 1989
- VALLEE J. (1991): Jacques Vallee, *Confrontation*, *J'ai lu*, collection "L'Aventure mystérieuse", n°3381, 311 p., 1991
- VALLEE J. (2007): Jacques Vallee, *Système de Classification et d'Indicateurs de Fiabilité pour l'Etude des OVNI*, 2007, <http://www.jacquesvallee.net/bookdocs/classiffr.pdf>, Dernière consultation le 28/04/2013
- VALLEE J. (2007 - B): Jacques Vallee, *Are UFO Events related to Sidereal Time? - Arguments against a proposed correlation*, 2007, <http://www.jacquesvallee.net/bookdocs/WebLSTarticle.pdf>, Dernière consultation le 28/04/2013
- VALLEE J. ET VALLEE JE. (1966): Jacques et Jeanine Vallee, *Les phénomènes insolites de l'espace: le dossier des mystérieux objets célestes*, La Table ronde, 312 p., 1966
- VIEROUDY P. (1978): Pierre Vierourdy, *Vague d'OVNI et esprit humain*, - Lumières dans la nuit - N°154, avril 1976 - pp. 4-10
- WATERUFO (2012): Carl Feindt, *WATER UFO - A RE-SEARCH ENDEAVOR*, 2012, <http://www.waterufo.net>, Dernière consultation le 28/04/2013
- WIKIPEDIA (2012): , *L'empirisme*, 2012, <http://fr.wikipedia.org/wiki/Empirisme>, Dernière consultation le 15/12/2012



Jacques Patenet

*Responsable du Geipan du 1/07/2005
au 31/12/2008*

*Directeur national du MUFON France
depuis le 31 mars 2013.*

PROJET LICORNE 2

Permettre aux enquêteurs de s'affranchir de la méthodologie en vigueur, acquérir les connaissances pour permettre la diffusion des données informatisées dans les bases de données, voilà les objectifs de l'ambitieux projet LICORNE 2.



Genèse du projet

L'idée de constituer des bases de données et de connaissances sur l'étude des OVNI est vite apparue nécessaire et depuis près de 70 ans, de nombreux projets de bases de données ont vu le jour et on disparu. Ces projets ont tous eu des promoteurs isolés d'où l'absence de coordination ou même de communication entre ces différents projets et la difficulté aujourd'hui de croiser ou même de retrouver les informations passées.

Le MUFON France a l'ambitieux projet d'essayer de réduire ces difficultés en proposant un format unique de données permettant leur échange. Le projet sera mené en concertation avec le GEIPAN, organisme officiel français et donc référence en la matière.

Après un rapide état des lieux, non exhaustif bien sûr, il est apparu que le projet le plus abouti de ces 20 dernières années est le projet Licorne, mené par le groupe MAGONIA en 1991. Le projet Licorne n'a jamais vu le jour mais l'étude papier a été menée à son terme et c'est probablement la plus détaillée existant à ce jour. Avec l'autorisation de ses auteurs, c'est

le document final de cette étude (Rapport de Synthèse Informatique) qui a servi de base au projet du MUFON, baptisé pour cette raison Licorne 2.

Spécifications générales

Licorne 2 a pour objectif de définir un format unique de présentation et de description des cas d'observation de PAN (ou d'OVNI). C'est un dossier qui comprend toutes les données disponibles du cas présentées selon un format normalisé permettant l'échange et la compatibilité entre les bases de données qui l'utiliseront.

Ce dossier sera complété au fur et à mesure des investigations et constituera le compte rendu d'enquête. Il devra comprendre des données minimales obligatoires sans lesquelles le cas ne sera pas retenu ni étudié.

Le dossier sera disponible sur internet et pourra être complété par des intervenants différents sous réserve d'autorisation et d'authentification. Il doit pouvoir être repris à tout moment en cas d'information nouvelle ou de contre enquête.

Architecture générale

Le dossier Licorne 2 doit être « universel » et permettre de rendre compte de tous les cas d'observations, des plus simples au plus complexes, du simple point lumineux à la rencontre

de type RR3 ...

Cette universalité ne doit pas pour autant compliquer la tâche de l'enquêteur, ce qui implique que le dossier soit « adaptable » à l'ampleur de l'observation en ne contenant que les rubriques nécessaires aux investigations.

Le dossier est donc articulé en sections et modules indépendants mais complémentaires, utilisables en fonction des caractéristiques de l'observation. Cette architecture permet aussi de rester évolutif et de pouvoir si nécessaire créer d'autres modules sans remettre en cause l'existant.

L'architecture est basée sur le schéma directeur établi par le GEIPAN (Note technique n°3 Esterle 1981) et qui définit les contours de l'enquête. Le dossier est constitué de 5 sections :

Section générique

Cette section donne les informations de base de l'observation et constitue la synthèse du témoignage. Il comprend :

- le module de localisation géographique et temporelle de l'observation,
- un module de synthèse, regroupant un bref résumé de l'observation, sa catégorie, les éléments de synthèse de l'enquête, l'évaluation de la fiabilité du témoignage et l'opinion du ou des enquêteurs.

Cette seule section constitue le dossier minimum dans les cas où les témoignages ne nécessitent pas d'investigations poussées.

Les éléments fournis doivent permettre le nommage du témoignage et du cas (cf règles de nommage des témoignages et des cas). Dans le cas contraire le témoignage sera abandonné pour insuffisance de données.

Section environnement physique

C'est la description complète de l'environnement de l'observation. Cette section doit permettre d'identifier tous les éléments naturels ou liés à l'activité humaine susceptibles d'avoir pu provoquer une erreur de perception chez le témoin. Cinq modules composent cette section :

- le module météorologie qui regroupe les informations météorologiques fournies par le témoin.
- le module infrastructures artificielles, qui recensent toutes les installations industrielles, militaires, aéronautiques, ferroviaires ... du secteur de l'observation.
- le module milieu naturel qui donnent les éléments topographiques, hydrographiques... du secteur.
- le module vestiges et lieux sacrés qui recensent le patrimoine historique et religieux du secteur.
- le module astronomie qui donne la configuration du ciel au lieu et au moment de l'observation.
- le module traces et effets physiques sur l'environnement qui décrit et recense les traces éventuelles du phénomène observé sur les éléments de l'environnement décrit dans les précédents modules.

Section témoin

Cette section comprend 2 modules :

- le module témoin qui permet d'identifier le témoin, sa catégorie socio-professionnelle, et de cerner au plus près sa personnalité, son état de santé, son environnement culturel et psychosociologique ...

- le module trace et effets sur le témoin, qui décrit les effets physiques, psychiques ou psychologiques subis par le témoin et leurs séquelles éventuelles.

Ces informations sont nécessaires à l'identification du phénomène observé mais sont bien entendu totalement confidentielles puisqu'elles touchent aux données personnelles et à la vie privée du témoin.

Section témoignage

Cette section est destinée à la description complète et précise des éléments observés par le témoin. Elle comprend un module obligatoire de description du phénomène observé et des modules optionnels en fonction des éléments particuliers impliqués dans l'observation, animaux, véhicules ou entités extérieures.

- le module PAN qui donne les caractéristiques du phénomène observé, forme, couleur, luminosité, trajectoire, vitesse etc ...
- le module entité, dans le cas d'observation de type RR2 ou RR3
- le module animaux si des animaux sont impliqués dans l'observation.
- le module traces et effets sur les animaux si nécessaire
- le module véhicule si des véhicules sont impliqués.
- le module traces et effets sur les véhicules si nécessaire

Section reconstitution et analyse

A partir des informations du témoin, l'enquêteur doit mener ses propres investigations afin de reconstituer le fil des événements pour tenter de les expliquer. C'est l'objet de cette section qui comprend modules.

- le module documents et enregistrements qui répertorie l'ensemble des photos, vidéos, enregistrements sonores, enregistrements radar, plans de vols ...
- le module rapports environnement qui rassemble tous les résultats des investigations menées sur l'environnement : rapport météo, mouvements d'avions, de trains, événements sportifs, festifs ou familiaux etc ...

- le module rapports témoin qui est confidentiel et rassemble d'éventuels rapports concernant le témoin, rapports médicaux par exemple.

- le module description séquentielle et chronologique qui reconstitue les chronologies des faits pour chaque témoin et pour chaque séquence d'observation et leurs interactions

- le module synthèse de l'enquêteur qui présente le point de vue motivé de l'enquêteur, en présentant les hypothèses possibles, leur probabilité, les investigations manquantes et les points restant inexplicables.

Conclusions

Comme on l'a vu, la modularité de ce dossier permet de l'adapter à chaque cas en fonction de son ampleur, et peut être enrichi de nouveaux modules si nécessaire sans impacter l'ensemble du dossier

Une nouvelle nomination au MUFON-France

■ Ca bouge chaque semaine, la preuve Jean-Luc Lemaire vient d'être nommé responsable du service enquêtes. Interview à venir dans UFOmania n°76...



SOS ARCHIVES EN PÉRIL

Si vous avez connaissance d'archives touchant à l'ufologie ou à des questions connexes qui sont menacées de disparition, nous vous remercions par avance de prendre contact avec le SCEAU dans les meilleurs délais.

**SCEAU
ARCHIVES OVNI
BP 19
91805 BRUNOY Cedex**

sceauarchivovni@yahoo.fr
<http://sceau-archives-ovni.org>

Observations de la Creuse à la Seine et marne

Réalité augmentée ?

Jean-Marc Gillot

Suite à la mise en ligne de l'un de mes articles sur internet en octobre 2012, un homme me contacte - par l'intermédiaire de l'ufologue Gérard LEBAT - afin d'avoir mon avis sur un témoignage qu'il a recueilli l'année précédente. L'homme se nomme Claude Arz. C'est un écrivain voyageur d'origine bretonne, spécialiste des légendes et des traditions populaires depuis une trentaine d'années. Après quelques échanges par voie électronique, il me fait parvenir une copie audio (1h05mn 23 secondes) de l'interview du témoin. Claude Arz avait réalisé un premier entretien huit mois auparavant, mais il s'était effacé. Le second - d'après lui identique au premier - raconte les trois expériences vécues par le témoin.

1) Au village de Gouzou (23230) dans la Creuse pendant l'été 1956 ou 1957

Le témoin - que j'appellerai L - a entre 7 et 8 ans. Il est en vacances chez ses grands-parents. Il doit être entre 16h et 17h. Profitant d'un ciel resplendissant, L s'amuse seul au milieu du jardin dont la tranquillité n'est troublée que par le chant des grillons et de quelques oiseaux. Soudain, un bruit faisant penser à celui d'un avion à réaction retentit dans son dos. Sa proximité le surprend. Il se retourne pour découvrir l'origine de ce vacarme qui semble venir du fond du jardin.

Là, à 30m de lui, il observe un cigare, pas très grand, qui passe à la hauteur d'un pommier (de 4-5m de haut). Le phénomène fait d'après lui 1m de diamètre sur 3-4m de long. De couleur kaki, il le fait penser un peu à un missile mais aucune flamme n'est visible à l'arrière. L estime que bien que l'objet se déplace très rapidement, sa vitesse n'est pas phénoménale.

L'objet finit par disparaître à travers un rideau d'arbres. Le bruit cesse aussitôt. La scène n'a duré que 3 à 4 secondes. L est très observateur pour son âge. Certains aspects de l'observation l'intriguent. Lorsqu'il regarde dans la direction d'où est venu le phénomène, il remarque à 200 ou 300m de là des maisons qui bordent la route. Derrière cette route, on trouve un grand champ, que jouxte le jardin de ses grands-parents. D'après L, la trajectoire du phénomène a dû forcément passer au-dessus des maisons puis piquer vers son jardin car dans le cas contraire il aurait dû traverser les

maisons - situées de l'autre côté de la route - au niveau de premier étage. De même, à la fin de l'observation, l'objet s'est dirigé vers une haie située à 20 à 30m de L. Cette haie, qui n'est pas très haute, sépare le jardin de ses grands-parents du voisin. Une deuxième haie sépare le jardin du voisin de l'autre voisin. Là, on trouve des arbres de 20 à 30 cm de diamètre. Pour L, l'objet aurait dû toucher les arbres (?). Aussitôt après l'observation, L se précipite dans la maison de sa grand-mère pour lui raconter ce qu'il a observé.

Malheureusement, elle ne le croit pas. Le soir, il demande au retour de ses parents si quelque chose est tombé dans le village. Son père le regarde avec des yeux ronds. L décide de ne pas insister et de garder cela pour lui. Il n'en parle plus pendant des années. Il pense avoir été être le seul témoin du phénomène. Avant de faire cette observation, L ne se préoccupait pas du sujet Ovni.

2) Guéret, préfecture du département de la Creuse en 1967 ou 1968

Le témoin a maintenant 18 ans. Il est en terminale. Nous sommes fin juin et il fait très beau. L n'a pas encore passé ses examens. Il décide de se rendre à son lycée pour chercher des livres. Arrivé sur place, il constate qu'il n'y a pas grand monde. Alors qu'il monte à un dortoir situé à l'avant dernier étage, il a besoin de se rendre aux toilettes.

Là, il regarde sans raison particulière par une petite fenêtre. En dessous, il y a les cours de récréations avec des marronniers de 5 à 6 m de haut. L estime qu'il se trouve dans le bâtiment à une hauteur qui doit se situer entre 12 et 15m. Au loin il peut voir les monts de Guéret ; un peu sur la droite il y a deux barres d'immeubles ; sur la gauche, le dégagement avec la vallée et des collines dans le fond.

Soudain, il voit apparaître, venant de sa droite, un objet inconsistent qui ne semble fait que de lumières : certaines très blanches, très crues, très profondes, luminescentes, comme dans les prisons ; d'autres un peu jaune orangé et bleuté. La forme de l'objet lui fait penser un peu à un ballon de rugby et un peu à un ballon de football à l'arrière. L ne perçoit aucun bruit, n'observe aucun clignotant (ou c'est l'ensemble des lumières qui bouge un peu). Pour L cela

semble vivant. Il précise : « A l'intérieur de cette structure lumineuse j'ai vu deux formes humaines...deux formes humaines, vraiment humaines, pratiquement qui se parlaient...l'un qui se tournait vers l'autre... impression qu'ils se parlaient, enfin je ne sais pas s'ils se parlaient...on voyait des gestes... j'ai ce souvenir très précis ». L ajoute que voir un tel phénomène « ça change la vie ».

Le phénomène est passé tout doucement devant lui, au-dessus de la cour du lycée, à une vitesse de 15-20km/h, puis s'est éloigné vers les collines, vers le sud-est. L'observation n'a duré que 20 à 30 secondes. Pour L, ce n'est ni avion, ni un hélicoptère et encore moins un zeppelin. Claude Arz lui demande si cela peut être une projection de son esprit dans le ciel. Le témoin lui répond : « tout est possible on sait que l'on existe mais on n'est pas sûr du monde dans lequel on est...le monde est à mon sens beaucoup plus subtil que la science veut nous le laisser croire... j'émet des doutes sur ce que l'on appelle la matière... je sais ce que j'ai vu...je n'ai aucun doute... je ne me droguais pas... c'est une vision réelle ».

Cela n'a pas changé sa vie mais L a pris conscience que le monde n'était pas exactement comme il l'avait appris à l'école. A l'époque il avait lu quelques Jules Verne, des albums TINTIN, des Kid Carson, des bandes dessinées sur les tribus noires d'Afrique. Il n'avait pas lu la *Guerre des Mondes*. Il pense qu'il faut aborder le sujet avec un respect scientifique.

Lors de l'interview, L ne précise pas le nom du lycée où a eu lieu l'observation. Il pourrait s'agir du lycée Jean Favard ou du lycée Pierre Bourdan.

3) Seine et Marne mi-juin 1976

Le témoin a une vingtaine d'année. Il a passé un concours administratif et se prépare à rentrer dans la vie active. Il est en fin de scolarité à l'école nationale supérieure de la police (ENSP) située à Cannes-Ecluse en Seine-et-Marne. Il se trouve avec deux garçons et deux filles. Il doit être entre 19h et 19h30, après le repas du soir. Il fait très beau. D'après L « une sécheresse phénoménale » sévit. Le groupe décide d'aller se promener à pied. L'école étant dans la campagne, ils prennent un chemin, une route, et très vite ils se retrouvent dans les

champs (de betteraves, etc.). Après une demi-heure, trois quart d'heure, ils se trouvent sur un chemin de terre, marchant en désordre.

Soudain, leur attention est attirée dans le ciel par des étoiles, des points lumineux, mais consistants qui vont et se croisent dans tous les sens, un peu comme un essaim d'abeilles ou des lucioles. L précise que « ça ressemblait furieusement à une bataille ». Le phénomène se situe très haut dans le ciel bleu, à la limite du champ de vision. Il n'y a ni nuages, ni étoiles. Ils observent le phénomène pendant 5 à 10mn. Certains de ses amis commencent à prendre peur. L ne se souvient plus comment cela s'est terminé, le phénomène est-il devenu moins visible ? Il ne se souvient plus, toujours est-il qu'ils finissent par se lasser et reprendre la route. Dix minutes plus tard, ils s'arrêtent pour manger des mûres ou des cerises en contrebas d'un petit bosquet.

L et un de ses collègues sont restés sur le chemin pendant que ses amis sont en train de manger. A 200m de là se trouve un vrai bosquet d'arbres de 12m à 15m de haut, au milieu des champs. A sa grande surprise L voit arriver une boule blanche, un peu comme une lune ou un peu plus grosse qu'un ballon de football, qui s'arrête net au-dessus des arbres. Il commence à avancer avec son collègue vers le phénomène. La boule reste suspendue au-dessus des arbres. Au bout d'un moment son collègue décide de ne plus s'avancer. Le reste du groupe, commençant à prendre peur, décide de faire demi-tour.

Alors que son collègue s'est éloigné de quelques mètres, la boule disparaît. Elle s'est littéralement volatilisée. L reste encore sur place pendant une minute mais ne voyant rien venir, il décide de les rejoindre. Au-dessus de leur tête, dans le ciel profond, le groupe observe toujours les points lumineux, un peu comme « la guerre des étoiles ». La durée de l'observation de la boule a duré entre 30 secondes et 1 minute. En rentrant, toujours sur le chemin de terre, ils voient apparaître un engin. Son envergure est celle d'un avion de ligne mais sa forme celle d'un avion de chasse.

En forme de triangle, gris métal dessous, avec peut-être quelques lumières, il survole très lentement le groupe avec un bruit de ronronnement, pas un bruit de réacteur. Il passe à 300 ou 400m d'altitude. Il finit par disparaître de leur vue. L ne comprend pas comment un appareil d'une telle envergure, allant si lentement, ne s'est pas écrasé. L'observation a duré environ une minute. Après leur retour à l'école, la majorité des observateurs désire ne pas en parler de peur qu'on ne les croie pas. Ils n'en ont

d'ailleurs jamais reparlé entre eux. L en conclut que l'on n'est pas seul dans l'univers même s'il ne peut le prouver. Il pense qu'il n'y pas de hasard. L a rencontré une personne extrêmement connue (Jean Claude Bourret ?) qui a écrit de nombreux livres autrefois. L possède aussi un exemplaire du rapport Cométa.

Cette année là, plus de quarante observations sont portées à la connaissance de la Gendarmerie (1). La couverture de la revue LDLN n° 322 montre un appareil assez similaire par certains aspects à celui observé par X. Ce triangle noir qui a frôlé le sommet des immeubles à Feignies (Nord) en mars 1990 a laissé, là aussi, une impression d'irréel et même de malaise. Son envergure a été comparée à celle d'un concorde alors que sa vitesse était comprise entre 3 et 5 km/h. L'enquête a conclu à l'époque que l'appareil évoque une caricature extrêmement simplifiée et grossière d'un avion de chasse. Mimétisme ?

Réflexions :

On a déjà vu un témoin avoir effectué plusieurs observations, mais, il est plus rare que, dans l'un des cas, d'autres personnes l'accompagnent. Je vais essayer de trouver des éléments pouvant accréditer le témoignage de L. Dès le début, je ne dispose que de peu de données pour situer précisément les différents lieux d'observation. Le témoin cache volontairement des informations lors de l'interview. D'après Claude Arz, le témoin a œuvré pendant plusieurs années au sein de la Sécurité du territoire. Cela peut expliquer qu'il demande l'anonymat.

Au fur et à mesure de nos courts échanges internet, et en fonction des informations que je lui communique, Claude Arz me livre des éléments supplémentaires. C'est ainsi que j'apprends que le témoin a fait sa scolarité à l'école nationale supérieure de la police (ENSP), une école qui forme habituellement des commissaires. Cela permet de mieux situer le secteur de la dernière observation, puisque l'école se situe à Cannes-Ecluse (46, rue de Désiré Thoison – 77130). De même, c'est après avoir fait demander au témoin, par l'intermédiaire de Claude Arz, s'il connaît le village de Toulx Sainte Croix, que j'obtiens le nom du village natal du témoin : Gouzon. Toulx Sainte Croix se situe à quelques kilomètres de Gouzon.

Un article paru dans la revue LDLN n°129 (novembre 1973) précise que c'est autour du petit village de Toulx Sainte Croix que des phénomènes étranges ont eu lieu. Un autre témoin, Jules B, y raconte une rencontre avec humanoïde volant (2) en « 1906 » à la Cellesous-Gouzon (3). Je présume que c'est le mé-

me Gouzon (ou proche) que celui que mentionne L. Jules B lui aussi fera d'autres observations jusqu'en 1940 et notamment une sphère à points multicolores (4).

Si on ne tient compte que de l'observation de Guéret, on peut s'étonner qu'un tel phénomène, observé en plein jour, en plein cœur d'une grande ville, n'ait pas eu d'autres témoins. En effectuant des recherches plus approfondies, je découvre une autre observation qui, bien qu'elle ne soit pas totalement identique, peut être mise en parallèle avec celle de notre témoin.

Cet événement s'est déroulé le 22 juin 1976 à Maspalomas (Canaries). Une lumière jaune-bleue extrêmement intense est observée par de nombreux témoins. L'armée de l'air espagnole recueille 14 déclarations de témoins différents « hautement crédibles ». L'explication officielle - des essais de missiles de la Marine U.S. - semble pourtant oublier le témoignage de trois témoins. En effet, ce jour-là, le docteur Padron Leon et le chauffeur de taxi qui le conduit chez un client observent une grande sphère bleue luisante avec à l'intérieur deux êtres humanoïdes qui se regardent directement l'un l'autre.

Après avoir atteint sa taille ultime, la sphère totalement transparente finit par se dissoudre, prendre une petite taille et disparaître. Une troisième personne, proche de là, est elle aussi témoin du phénomène de sa fenêtre. On remarque que, comme dans l'observation de L, deux humanoïdes sont vus ensemble alors qu'ils semblent vaquer à leurs occupations.

Quel besoin ont des entités de se montrer ainsi, à découvert, à quelque personnes, sans raison apparente ? Cela m'évoque la plaque qui fut fixée sur les sondes Pioneer au début des années 70. Ces plaques, envoyées dans l'espace à destination d'hypothétiques autres civilisations, montraient le salut de l'humanité et quelques brèves informations. Deux êtres, un homme et une femme, nus, y étaient aussi représentés.

Dans le cas présent, serait-il possible que tout ceci ne soit finalement là aussi qu'un message qui nous est adressé ? De même, le temps très long (parfois des années) séparant les observations pourrait-il s'expliquer par le délai de « retour » des informations vers un émetteur situé à très grandes distances (dans l'espace ou le temps ...) ? L et ses amis se sont-ils retrouvés projetés brièvement dans un autre univers ? Il semble qu'il faille exclure cette hypothèse. En effet, l'environnement (plantes, arbres, etc.) ne s'est à aucun moment modifié.

Pourquoi l'objet observé par L dans les années 50 n'a-t-il pas touché les arbres ? Pourquoi personne, hormis L, ne semble avoir vu le phénomène qui a survolé lentement la cour de son lycée ? Pourquoi personne n'a rapporté avoir observé au moins l'un des phénomènes vus par le petit groupe en Seine et Marne ? Peut-être tout simplement parce qu'ils n'existaient que pour eux ! Claude Arz avait peut-être raison de demander au témoin si cela pouvait être une projection de l'esprit de L. Son cerveau a-t-il pu recevoir ces « images » ? Si c'est le cas, comment ses camarades ont-ils pu voir la même chose que lui ? Y'a-t-il un phénomène de « rayonnement » ?

Etant proches de lui, ils verraient donc la même chose que lui ? L'un d'eux aurait-il pu « toucher » l'un de ces phénomènes s'il en avait eu la possibilité ? Rien n'est moins sûr.

En 1996, l'italien Giorgio Pattera a donné une conférence sur la perception visuelle pendant les phénomènes paranormaux à laquelle j'ai eu la chance d'assister (5). En voici un extrait : « Si nous envisageons qu'une technologie supérieure à la nôtre aujourd'hui réussit à manipuler de loin les zones corticales occipitales du cerveau humain ..., par exemple en interférant avec les informations transmises par nos capteurs extérieurs (les yeux-caméras) et en les remplaçant avec d'autres, induites, nous pourrions mieux comprendre le compte rendu souvent incroyable et contradictoire que les témoins des enlèvements rapportent à l'issue de leurs expériences dramatiques ».

Le cas de L montre qu'il n'est pas utile de se limiter au cas d'enlèvements. Si cette hypothèse est juste, ses « visions » semblent se superposer à notre réalité. En effet, L semble continuer à percevoir l'environnement réel autour des phénomènes inconnus qui apparaissent dans son champ de vision. On trouve en ufologie d'autres témoins aux multiples observations étranges qui pourraient avoir été confrontés à ce type de phénomène. Parmi les témoignages les plus étonnants se trouve celui de Michel G (6) qui lors de l'un de ses contacts se retrouva face à un reptile volant ptérodactyle de l'ère secondaire qui finit par s'envoler, suivi par des sortes d'« hélicoptères » noirs.

Ces expériences paranormales semblent anticiper le développement futur de deux concepts récents. Le premier se nomme la « réalité augmentée ». Elle désigne les systèmes informatiques qui rendent possible la superposition d'un modèle virtuel 3D ou 2D à la perception que nous avons naturellement de la réalité et ceci en temps réel (7). Ces applications sont multiples et touchent de plus en plus de domaines.

Le second touche lui aussi la vision. D'après les auteurs d'une étude parue dans *Nature Neuroscience* en juin 2012 (8), une nouvelle avancée de la neurologie ouvre la voie à des technologies de la vision « virtuelle » qui seraient disponibles dans quelques années pour les premières applications commerciales. En cas de succès, il serait possible de contourner le problème des yeux qui ne fonctionnent plus et de stimuler le cerveau afin de produire des images mentales. Si dans un avenir lointain ces deux technologies étaient combinées et utilisées à mauvais escient sur des personnes qui n'ont aucun problème de vue, qui peut dire si on n'aboutirait pas à ce qu'ont vécu X ou Michel G ? Depuis le temps qu'ont lieu ces manifestations, au vu du niveau technologique requis, il semble que cela fasse plutôt penser à une intrusion, voire une agression, qu'à une simple tentative maladroite de contact.

Dans un article paru en 1994 dans la revue *Athena* (9) intitulé « L'image recomposée : du rêve au mensonge », l'auteur nous mettait en garde contre l'image devenue omniprésente dans notre société. Il écrivait alors « Jusqu'il y a peu, on ne s'en inquiétait guère, car il semblait encore loin le temps où pourrait trucher des faits réels, presque en direct ». Que de chemin parcouru depuis les dinosaures de Jurassic Park et l'impensable poignée de main donnée par l'acteur Tom Hanks à Kennedy.

Extraterrestres, entité psychique, l'humanité qui rêve, satanisme, les hypothèses pour expliquer le phénomène Ovni ne manquent pas. Etudions l'une d'entre elles : les voyageurs du temps. Bertrand Méheust dans *Science-Fiction et soucoupes volantes* considérerait cette hypothèse comme ayant été trop rebattue. Pourtant, qui sait que la soucoupe volante en tant que véhicule spatial est née vers 1920-1930 aux Etats-Unis, dans des productions de science-fiction bon marché ? Qui sait raconter les histoires les plus invraisemblables, créer des extraterrestres de toutes les formes possibles sans en avoir jamais rencontré un seul ? Se déguiser en monstre ou diable pour le plaisir du public ? Qui est capable de mentir, tromper, manipuler, faire souffrir son prochain ? L'homme bien sûr !

Certains des premiers visiteurs avaient un air étrangement asiatique alors que nous ne pensions pas à l'époque que la Chine serait un jour tentée par l'espace. Nos visiteurs sont aussi parfois très préoccupés par l'environnement. Ils semblent vouloir nous avertir de dangers futurs. On peut donc raisonnablement se demander si nos visiteurs - ou du moins ces visions - ne viennent pas tout simplement de notre futur. Si tout ceci est bien l'œuvre de nos descendants, dans ce cas, quel est le but recherché ? Ma foi,

il peut en avoir autant qu'il existe de personnes ayant accès à une telle technologie. Quelques apparitions religieuses peuvent par exemple consolider les fondations d'une religion émergente. Mais, si cela semble être le plus souvent un jeu de mauvais goût - dont nous sommes les « acteurs » inconscients - destiné à assouvir les fantasmes de « spectateurs », comment ceux-ci font-ils pour regarder le spectacle ? Par les yeux mêmes de la personne manipulée ? Grâce à la nanotechnologie ? Par petits drones sphériques ? Peut-être que, tout simplement, les « personnes » ayant participé au « tournage » ne quittent pas la scène lorsque le phénomène a disparu. Elles seraient alors prises parfois pour des fantômes.

Dans le roman de science-fiction *La brèche* (11) une chaîne de télévision située dans l'avenir envoie ses reporters dans le passé pour filmer les événements les plus tragiques (mort de Marilyn Monroe, débarquement de Normandie, etc.). Que ne ferions-nous pas pour satisfaire un public toujours en quête de plus en plus de sensations fortes. Tout ceci n'est pas sans rappeler *La mort en direct* (12).

Afin de mieux comprendre comment tout ceci se déroule, on pourrait envisager de confier aux témoins des observations les plus extraordinaires un petit appareil (qui reste à concevoir...) qui tenterait d'enregistrer le phénomène. Avec le développement des appareils portatifs miniaturisés cela ne semble pas utopique. D'ailleurs, des enquêteurs travaillant dans le domaine du paranormal (10) ont réussi à détourner de leur usage d'origine des appareils déjà existants afin d'en adapter l'utilisation à leur recherche. Il ne faut pas exclure d'avoir à brouiller cette « transmission » s'il s'avère qu'elle a des effets néfastes sur le témoin. Certains témoins ont peut-être déjà terminé dans un asile psychiatrique sans que nous le sachions.

Malgré tout, cette histoire est si fantastique que l'on peut naturellement se demander si le témoin dit la vérité. Il peut aussi croire que les événements ont vraiment eu lieu. Nous n'avons pour l'instant que sa parole. Si le témoin pouvait apporter le témoignage de ses camarades de 1976, il en irait tout autrement.

Pour l'instant, Claude Arz est le seul à l'avoir rencontré. En attendant peut-être de nouveaux éléments, je lance un appel aux chercheurs, aux inventeurs, afin qu'ils réfléchissent au développement de l'appareil dont j'ai brièvement jeté les bases. Notre salut futur en dépend peut-être ...

Références bibliographiques:

(1) Source O.V.N.I., *la fin du secret* de Robert Roussel (1978)

(2) Voir aussi *La chronique des OVNI* de Michel BOUGARD - Delarge 1977, p. 243

(3) L'être d'apparence humaine avait dans le dos comme deux ailes immobiles semblables à des bras écartés (en ce qui concerne leur taille). Il n'avait donc aucun pouvoir particulier, juste un appareil permettant de voler. Cet équipement ressemble étrangement à celui utilisé 100 ans plus tard par le pilote Yves Rossi.

(4) Ces observations anciennes sur la Creuse se poursuivent dans les deux numéros suivants. Je remercie au passage l'ufologue Jean-Marie Bigorne qui m'a transmis les extraits de la revue LDN qui relatent ces observations anciennes.

(5) Actes des Huitièmes Rencontres Européennes de Lyon 9 – 10 – 11 novembre 1996

Voir aussi les travaux controversés du chercheur américain en neurosciences cognitives et professeur d'université Michael Persinger.

(6) Ovnis en France les enquêtes de Georges Metz (2011)

(7) Lors d'une conférence à Paris le 7 mai 2013 l'ufologue Gilles Thomas (ODH TV) déclara que ce procédé pourrait être utilisé sur des lieux célèbres de l'ufologie française (Valensole, etc.) afin de former par exemple de jeunes ufologues.

(8) <http://www.agoravox.fr/actualites/sante/article/envoyer-des-images-directement-123572>

(9) <http://www.ernp.fr/fantomes.php>

(10) Revue mensuelle du développement technologique n°105, novembre 1994 (Belgique)

(11) Auteur Christophe Lambert (2007)

(12) La Mort en direct est un film dramatique franco-germano-britannique réalisé par [Bertrand Tavernier](#) en 1980. Dans un futur proche où la science a réussi à vaincre les plus grandes maladies, Katherine Mortenhoe ([Romy Schneider](#)), un écrivain à succès, apprend qu'elle est atteinte d'une maladie incurable et qu'il ne lui reste plus que quelques semaines à vivre. Elle est contactée par une chaîne de télévision qui souhaite la filmer pour son émission La Mort en direct. Refusant l'offre, elle sera filmée à son insu par Roddy, un cameraman, grâce à une caméra implantée dans son [cerveau](#).

Rédaction Jean-Marc Gillot
Correction Diane Denié-Gillot
le 30 mai 2013

LUCIEN CLEREBAUT VIENT DE NOUS QUITTER

C'est avec une profonde douleur que j'ai le triste devoir de vous annoncer le décès de Lucien Clerebaut, le fondateur de la Sobeps à Bruxelles.

Il a dirigé et publié la revue Inforespace durant de nombreuses années, (1er numéro en 1972 – Dissolution de l'association en 2007) revue qui était devenue l'une des plus sérieuses et des plus intéressantes au Monde. Il a coordonné avec la vague Belge de 1990 toute une équipe qui a rassemblé des milliers de témoignages, publiés par la suite deux ouvrages monumentaux consacrés à cette vague et surtout managé d'une main de maître le monde médiatique international, qui s'est intéressé durant quelques mois à l'évolution de cette vague. Un travail unique...

Nous l'avions rencontré à de nombreuses reprises, l'accueil fut toujours chaleureux, dans ses bureaux à Bruxelles ou s'entassaient des dizaines de milliers de livres, revues, documents, classeurs etc.... consacrés aux années de travail de la Sobeps. Il n'omettait jamais d'inviter lors de ces occasions ses plus proches collaborateurs, des gens qui avaient les pieds sur terre.

Toute l'équipe de la Sobeps, clôturée après une AG le 11 juin 2007, est aujourd'hui en deuil. Tous le regretteront, nous le regretterons. Patrick Ferryn en a repris la suite en quelque sorte, en fondant alors une nouvelle association, la COBEPS, qui travaille encore aujourd'hui, à l'abri des regards médiatiques, avec un sérieux exemplaire.

Lucien Clerebaut, 70 ans, est décédé le 3 juillet 2013 à la suite d'une série d'interventions chirurgicales, auxquelles il a fini par succomber. Ses funérailles ont eu lieu mardi 9 juillet 2013 à 11 heures, au crématorium d'Uccle, Avenue du Silence à Bruxelles.

Nous présentons à tous ses amis, à toute sa famille, nos plus sincères condoléances.

Lors des funérailles, au nom de ses amis et anciens collaborateurs de la SOBEPS, Michel Bougard, qui en fut le dernier président, lui rendit l'hommage suivant :

Salut camarade ! C'est ainsi que tu commençais nos longues conversations téléphoniques. Tous ceux et celles qui ont participé à la belle aventure de la SOBEPS ont un souvenir particulier de leur première rencontre avec Lucien. Mais nous avons



tous et toutes un point commun : celui d'avoir été conquis par son enthousiasme, sa détermination, mais aussi sa lucidité et le souci de toujours mettre la raison au service de ses rêves.

Tu as créé la SOBEPS et tu étais la SOBEPS. Comme un ingénieur, tu connaissais tous les rouages de la superbe machine que tu avais construite. Et on est venu de loin pour venir l'admirer, cette machine. Parce que tu as su allier avec intelligence les méthodes de travail strictes, une réflexion toujours rationnelle, la rigueur de la pensée scientifique, mais aussi l'audace quand il le fallait.

Oui on est venu de loin admirer ta SOBEPS et tu en étais légitimement fier. Oh, bien sûr, tu as parfois suscité la jalousie des médiocres. Ou la bêtise des esprits bornés. Mais tu as heureusement pu compter sur la reconnaissance des responsables scientifiques, militaires et politiques qui ont eu le courage de s'intéresser au problème des OVNI. Je ne ferai pas ici l'histoire de ce que la plupart de ceux qui sont venus t'accompagner pour ton dernier voyage ont partagé avec toi : nos espoirs, nos doutes, nos certitudes, nos fatigues, et surtout ces moments de réelle et sincère amitié.

Puis, peu à peu, ta chère SOBEPS a vieilli, la machine s'est grippée et je sais avec quelle peine il a fallu te résoudre à sa fin. Et voilà qu'aujourd'hui, tu nous confrontes à une peine encore plus forte, puisque c'est toi qui nous quittes. Nous en parlions quelquefois. Par boutade on se disait fils de l'univers, conglomerats momentanés et uniques d'atomes créés au fin fond du cosmos à l'occasion d'une supernova. Car nous sommes bien des « poussières d'étoiles » selon cette belle expression d'Hubert Reeves. Aujourd'hui, Lucien, tu viens de boucler ta vie terrestre et tes atomes se préparent à se séparer pour continuer ailleurs leur destinée. C'est là notre part d'éternité...

Alors, Lucien, pour une dernière fois, je te dis : Salut, camarade ! Et merci...

Michel Bougard
Bruxelles, le 9 juillet 2013.

Courrier des lecteurs

Une rubrique limitée ce trimestre à sa portion congrue, promis on se rattrape dans le numéro suivant: ufomaniamagazine@wanadoo.fr

Parole d'abonné

Bonjour,

- Je vous remercie d'abord de nous expédier *Ufomania*, que je lis toujours avec beaucoup d'attention.

Mes félicitations pour ce numéro, et pour le 20ème anniversaire de la revue ! (Je sais ce que c'est que de faire durer une activité bénévole)

- J'apprécie toujours la diversité des points de vue des articles, même si, bien sûr, je me reconnais plus dans les propos de Jacques Patenet que dans ceux de Michel Granger, mais vous savez éviter les propos extrémistes.

- Concernant les relations GEIPAN/ MUFON, je trouve excessive la large publicité qui en a été faite sur le web et dans *Ufomania*.

Certains parlent d'alliance et d'accord formel, alors que les relations GEIPAN - MUFON ne sont qu'informelles, amicales et sans engagement réciproque, et se limitent de notre côté, à renvoyer vers le MUFON les témoins de cas d'observation hors France (plus précisément hors Europe, car nous renvoyons vers la SO-BEPS pour la Belgique, CISU pour l'Italie etc...), et du côté MUFON, à renvoyer si besoin vers le GEIPAN les témoins étrangers d'observation sur le territoire français.

De plus, nous discutons ensemble afin d'améliorer nos méthodes respectives d'enquête et d'investigation, et nous travaillons à un format commun de descriptions de cas d'observation afin de pouvoir élaborer une base de données collaborative pour l'ensemble des cas d'observation.

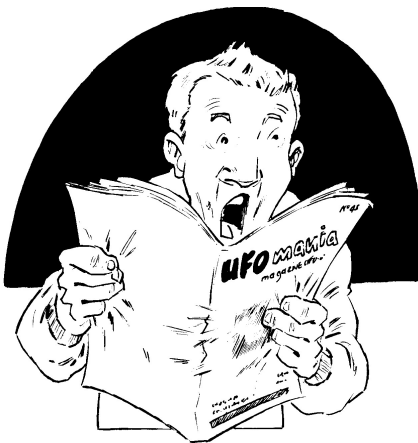
- Certains responsables du MUFON ont fait état de ces bonnes relations pour rendre un peu plus scientifique l'image du MUFON, sans peut-être se rendre compte qu'en s'affichant avec le GEIPAN, ils pouvaient aussi être accusés de pactiser avec les agences gouvernementales, et les fantasmes de secret qui vont avec. Côté GEIPAN, cette publicité peut faire croire que nous privilégions le MUFON par rapport aux autres associations ufologiques, alors que ce n'est pas le cas, si ce n'est que leur couverture mondiale nous est pratique pour nous permettre d'orienter les témoins sur les cas hors France.

Sincèrement,

Xavier Passot

Responsable GEIPAN

Groupe d'Etudes et d'Information sur les Phénomènes Aérospatiaux Non identifiés



MUFON-ARGENTINE NOMME DES "CORRESPONDANTS ENQUETEURS" POUR FAIRE DES ETUDES QUALIFIEES SUR LE SUJET OVNI

Le directeur national du MUFON Argentine, le Dr. Andrés Salvador, a convenu avec les directeurs régionaux Rubén Morales, Mario Lupo et Pablo Omasott, de mettre en place un cadre organisationnel pour faire des recherches de qualité, fondées sur la transparence méthodologique, pour parvenir à des conclusions fiables et pour ajouter de la valeur académique aux rapports, qui seront ensuite transmis au siège de MUFON aux États-Unis.

Dans ce but, seront nommés "Enquêteurs Correspondants" pour aider à l'enquête sur les rapports communiqués au MUFON Argentine. C'est une façon de faire participer certains chercheurs qui sont en dehors de l'organisation américaine mais ont exprimé leur sympathie pour le mode de fonctionnement de l'équipe Argentine.

Le premier "Correspondant Enquêteur" désigné du MUFON-Argentine, est Luis Annino, éditeur du blog "Orbita Cero" et coordinateur du Café Ufologique de Mendoza. L'idée est de développer un système de recherche au niveau national et régional pour obtenir des résultats et des rapports de meilleure qualité que ceux que pourrait obtenir un chercheur ou un groupe isolé.

Contact: Rubén Morales / Mario Lupo
Membres de l'Académie d'Ufologie & Directeurs Régionaux MUFON - Mutual UFO Network <http://rio54ovni.blogspot.com>

UFOMANIA 812 L'UFOLOGIE EN TARN ET AVEYRON: explications...

Afin de dynamiser l'intérêt pour l'ufologie dans notre secteur, nous allons programmer de manière purement aléatoire des rencontres autour des questions ufologiques et plus spécifiquement en relation avec *Ufomania* magazine et la recherche locale. Cela peut se décider spontanément et permettre d'échanger des données dans un café, au domicile, dans un restaurant ou bien entendu sur une zone d'enquêtes... L'objectif est de construire un mini-réseau de passionnés au niveau local, que chacun peut rejoindre et quitter à tout moment afin de participer à des débats concernant le phénomène ovni et l'insolite en général. Pour cela, il vous suffit de nous contacter afin de planifier une rencontre en comité restreint.

Il s'agit donc d'une organisation locale totalement libre et indépendante basée sur un principe de convivialité. Si vous habitez en Midi-Pyrénées ou simplement que vous comptez prochainement passer dans la région, n'hésitez pas à nous le faire savoir. Didier Gomez, responsable de publication d'*Ufomania* magazine et auteur de livres sur l'ufologie, sera votre interlocuteur privilégié pour les départements du Tarn 81 et de l'Aveyron 12. Les premiers efforts pourront porter par exemple sur la création d'une base de données regroupant tous les cas recensés dans ces deux départements et mis en ligne sur le site ufomania.fr. Dans un deuxième temps, ce travail pourra être étendu à la région Midi-Pyrénées, établir des points de contacts avec les rédactions des presses locales et d'une manière générale regrouper les bonnes volontés afin de faire partager notre passion.

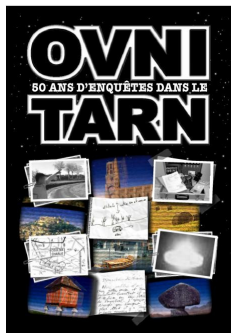
NOTRE OBJECTIF

Le but recherché de ce point de rencontre est basé sur un échange de données, une uniformisation de la méthodologie à appliquer à l'étude des phénomènes non identifiés, suivant l'implication de chacun.

Le premier travail prévu consiste à lister sous fichier informatique la somme des événements connus dans ces deux départements, et de continuer à vérifier les informations en notre possession. Il y a donc un gros travail à faire et se réunir, même de manière occasionnelle, c'est aussi l'occasion, pour les personnes désireuses de s'impliquer en ufologie dans la région de pouvoir participer à une meilleure connaissance du phénomène et faire parler de l'existence du magazine autour de soi.

Il est essentiel que chacun apporte ses connaissances personnelles et passe le cap du simple spectateur, la porte est ouverte à toute autre proposition allant dans le sens du développement du magazine et de l'ufologie.

Si vous souhaitez vous-aussi contribuer à la recherche ufologique dans ces deux départements contactez-le au plus vite Didier Gomez 06 87 33 46 91 ou ufomaniamagazine@wanadoo.fr



La boutique « UFO »... logique

OVNI 50 ans d'enquêtes dans le Tarn

Didier Gomez

Un catalogue inédit de 103 affaires répertoriées par l'auteur d'octobre 1952 à juin 2005. Des cas tout à fait explicables aux méprises célestes, en passant par des observations beaucoup plus mystérieuses voire complètement inexplicables, tous les ingrédients sont réunis pour évoquer les faits du dossier OVNI au niveau local... Un travail minutieux d'enquêteur de terrain qui servira de référence à la fois au public tarnais et aux ufologues de tous bords.

252 pages, éditions Vent Terral, juin 2006.

19 €



Le Guide pratique de l'enquêteur de terrain

Mise à jour mai 2008.

Pour tout savoir ou presque sur la méthodologie à appliquer pour l'élaboration des rapports d'enquêtes. L'outil IN-DIS-PEN-SABLE pour le Sherlock Holmes en herbe qui sommeille en vous.

13 €

OVNI Contacts (DVD) Planète OVNI & Artcastle Productions

Les interviews réalisées sur le stand Planète OVNI/UFOMania magazine lors des premières rencontres européennes de Châlons-en-Champagne les 14, 15 et 16 octobre 2005.

OVNI Contacts « first encounters », (double DVD), Artcastle-productions, novembre 2005

18 €

2^{èmes} Rencontres Rapprochées, Graulhet, 2006

18 €

L'Eure des OVNI, Didier Gomez, Lacour 2001

16 €

Le DVD des 3^{èmes} Rencontres Rapprochées, Gaillac 8 mars 2008

La conférence de Bertrand Méheust, toutes les photos + en bonus l'émission radio du 7 janvier 2008



16 €

UFOMania magazine Hors-série n°1

Dix ans d'informations, d'enquêtes et de réflexions sur les phénomènes insolites regroupés dans un numéro hors-série de grande qualité. Les meilleurs articles parus dans UFOMania depuis 10 ans.

OVNI: 1993/2003, Hors-série n°1, UFOMania magazine, mars 2004, 60 pages 5,00 €

SOMMAIRE DES ANCIENS NUMÉROS...

Hors-série n°1

Mars 2004

60 pages, les meilleurs articles de 1993 à 2003
N°48 à N°52 épuisés

N°61 décembre 2009

Dossier spécial: John Keel chercheur de l'impossible, Loren Coleman / John Keel, chanteur des ultraterrestres, Michel Granger / Fotocat, rapport de situation 4, Vicente-Juan Ballester-Olmos / Une BD sur le cas Varginha, Philippe Auger / Interviews de James Carrion & Ruben Uriarte, MUFON USA / Panique à l'armée de l'air espagnole, Gabriel Gomis Martin / Enquêtes dans le Tarn / Portrait: Rémy Fauchereau, un ufologue pas comme les autres / En Vrac / Vague 1954, le cas de Bélesta (09) n'était qu'un canular / Livres /

Courrier des lecteurs

N°62 printemps 2010

Dossier spécial: Geipan, Yvan Blanc
Le Geipan et la recherche ufologique en France / Ge(l)pan: les motifs de déception d'un ufologue amateur, Michel Granger / Lu dans la presse: Observations à répétition / Dossiers russes: Crash d'OVNI en Russie? Philip Mantle / FOTOCAT #5, Vicente-Juan Ballester-Olmos / Livres lus / Courrier des lecteurs / Billet d'humour, Didier Gomez
N°63 été 2010
Dossier spécial: le CISU et Edoardo Russo
Le CISU, un exemple à suivre d'organisation ufologique / Les chevreux d'ange, Sebastiano Pernice / Les OVNI: une intelligence artificielle, Jean Goupil / Roswell démystifié,

Gilles Fernandez / Contre-enquête à Perpignan, Thibaut Canuti / Coupures de presse, Jean Lebiez & Rémy Fauchereau / Fotocat #6, Vicente-Juan Ballester-Olmos / RR3 à Rennes-le-Château, Thierry Gaulin / Note de lecture / Livres parus
N°64 automne 2010
Dossier spécial: Le Vierge marie et phénomènes OVNI: le lien cosmique?
Les apparitions de la vierge et l'HET par le père François Brune / OVNI, apparitions mariales et religion par Alain Moreau / Quand OVNI ne rime toujours pas avec SETI par Michel Granger.
N°65 hiver 2010
Dossier spécial: Les rencontres Rapprochées avec présence humanoïde
Les Ufonautes de

l'ufologie, Julien Gonzalez / Art & ufologie, Paco Salamander / Observations récentes / Voir la fin du monde au Bugarach (11) et puis après?, Bruno Bousquet / Les observations d'humanoïdes invalident-elles l'HET?, Michel Granger / Catalogue et archives ufologiques / Définition: les ufologues qui, que sont-ils? / Billet d'humour / Livres parus / N°66 printemps 2011
Dossier spécial: le retour des ovnis belge Belgique: 51 observations à la loupe, Franck Boitte / le sujet OVNI dans les médias, Jean Bastide / Vademecum SCEAU Archives / Les OVNI des services secrets français, Franck Boitte / Roswell, Gildas Bourdais / Drones sans pilotes / Livres parus / N°67 été 2011 Dossier

Catalogues départementaux et régionaux

Interview: Patrice Vachon / Observations récentes / Nouvelle stratégie de recherche de SETI, Michel Granger / Chroniques fortéennes de Rhône-Alpes, Mathias Boddaert / Colloque COBEPS, Patrick Ferryn / Salsa ufologica, Fabrice Bonvin
N°68 automne 2011
Dossier Ufologie belge: et maintenant?
Interview: Georges Metz, OVNIS en France / Observations récentes / Ufologie belge: Quel avenir après le fiasco de Petit-Rechain partie 1 & 2, Franck Boitte / Quand la réalité dérange, Thierry Gaulin / Fontenoy-la-Joute comprenant d'un week-end lorrain, Fabrice Bonvin / Livres lus, Courrier des lecteurs.
N°69 hiver 2011
Dossier François C. Bourbeau et l'ufologie

québécoise
Le pionnier québécois de la recherche ovni & La petite histoire des ufologues et des groupements ufo au Québec, François C. Bourbeau / Quelles directions pour les repas ufos, François Haÿs / note de lecture « The myth and mystery of ufos », Luis R Gonzalez Manso / Interview Jean Giraud / Le point sur les alternatives à l'HET, Michel Granger / Interview Pascal Guillaumes, ovni66
N°70 printemps 2012
Dossier spécial GEIPAN Xavier Pas-sot
Analyse de cas 1^{ère} partie, Jean Giraud / Les éditeurs et l'ufologie, Didier Gomez / L'ufologie québécoise selon St-Jean, Jean Casault / Comment le fiasco de Petit-Rechain a-t-il été possible, Franck Boitte.
N°71 été 2012

Dossier spécial L'ufologie helvétique
L'ufologie en Suisse, Bruno Mancusi / Interview Fabrice Bonvin / Le GREPI et les éditions Aldane / Analyse de cas, 2^{ème} partie, Jean Giraud / UFOFU, un nouveau webmaster / Interview François Louange / Ufologie dynamique, Alix Leproust / COBEPS, rapport semestriel, Patrick Ferryn & Jean-Marx Wattelcamp / MUFON France
N°72 automne 2012
Dossier spécial Vicente-Juan Ballester-Olmos et l'ufologie espagnole
Cussac, 29 août 19687, Jean-Marc Gillot / La théorie de la distortion, José Antonio Caravaca / Rencontres ONVI de Grenoble, François Haÿs / Ufologie dynamique, Alix Leproust / La Corse, terre d'ovnis? Christophe Canioni
N°73 hiver 2012
Dossier spécial

MUFON USA Dave Mac Donald
L'affaire du légionnaire, 3^{ème} partie, Jean Giraud / Conférence de Dave Mac Donald (MUFON) à Paris le 11/01/2013 / Émission radio ADO Fm interview Didier Gomez / OVNI & Nucléaire, Minot AFB Thomas Tulien
N°74 printemps 2013
Dossier spécial 20 ans Christian Valentin et les soucoupes volantes en Alsace
Le MUFON s'implante en France avec un grand succès / Lo! Le second livre des damnés / La fin du règne ufologique? Michel Granger / cafés ufologiques argentins / refondre la dynamique ufologique, David Hauguel / a la rencontre d'un étrange documentaire, Jacques Patenet / Ufologie corse, Christophe Canioni / L'ufologie en 2033, Fabrice Bonvin

COMMANDE

CCP 9 161 94 E TOULOUSE

Tous nos prix indiqués ci-dessous sont frais postaux inclus.
Règlement exclusif à l'ordre de:
PLANETE OVNI gary 81120 LOMBRES FRANCE

à photocopier et à nous renvoyer
ETRANGER nous consulter
ufomaniamagazine@wanadoo.fr

Nom:
Code Postal:
E-mail:

Prénom:
Ville:
@

Adresse:
Pays:
tél:



Numéros disponibles du n° 39 au n°60. (attention les n°41 et 48 à 52 sont épuisés)

Préciser le(s)quel(s):

Le hors-série n°1 ☐ n°61 ☐ n°62 ☐ n°63 ☐ n°64 ☐ n°65 ☐ n°66 ☐ n°67 ☐ n°68 ☐

OVNI 50 ans d'enquêtes dans le Tarn ☐ Le double DVD des 2^{èmes} Rencontres Rapprochées, 2006 ☐

Les 3^{èmes} Rencontres Rapprochées (Gaillac 2008) en DVD ☐ L'Eure des Ovnis ☐

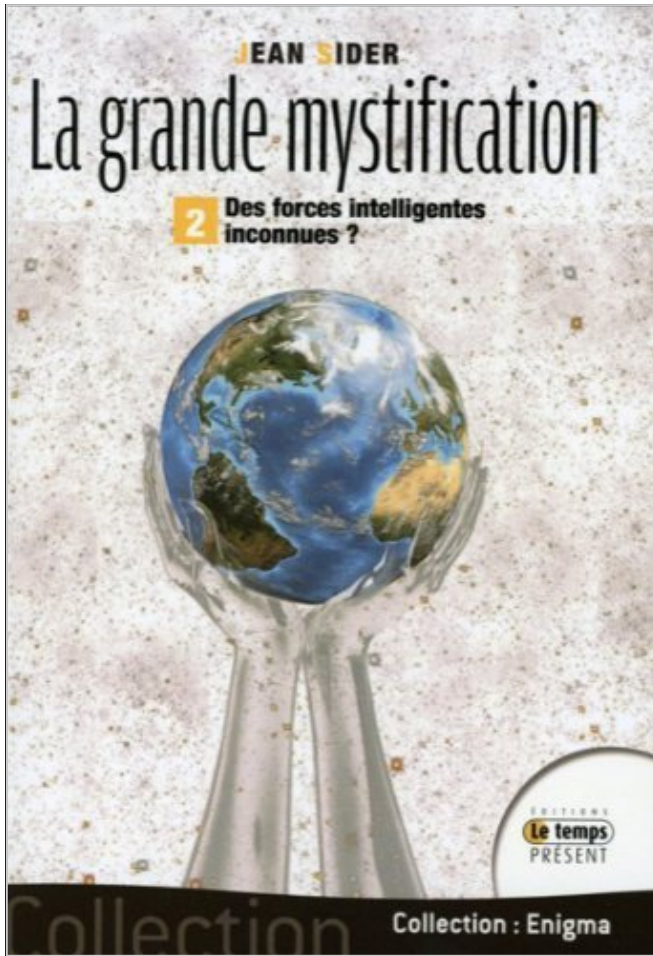
Le Guide pratique de l'enquêteur, version 4.1 mise à jour mai 2008 ☐

OVNI Contact (DVD) Châlons-en-Champagne, 2005 ☐

3 € x..... = €
5 € x..... = €
19 € x..... = €
16 € x..... = €
13 € x..... = €
18 € x..... = €
Total: €

UFOmania magazine n°76

À paraître en octobre 2013



Depuis l'aube de l'humanité, une intelligence inconnue manipule l'espèce humaine, usant d'une panoplie de leurres extrêmement sophistiqués pour abuser le jugement de ceux auprès desquels elle se manifeste. Dieux, démons, fées, esprits de l'au-delà et extraterrestres se sont tour à tour manifestés auprès de nous, générant des croyances chimériques. Les tromperies sont universelles et parfaitement adaptées à notre système de croyance du moment. Dans ce second volume, Jean Sider approfondit son étude des faits maudits en relation avec le phénomène Ovni. Il porte cette fois l'attention du lecteur sur plusieurs points essentiels :

Les phénomènes étranges qui se produisent dans le milieu aquatique / Le curieux comportement de certaines foudres en boule / L'apparition, à différents points du globe et à toutes les époques de l'histoire, d'animaux étranges et inconnus des naturalistes / Les conséquences par-

fois catastrophiques résultant de rencontre avec une forme d'intelligence inconnue.

Étayant son propos de multiples témoignages, citant toujours ses sources, Jean Sider dresse dans ce livre un tableau vivant – mais oh combien inquiétant – de l'action d'une force méconnue qui se joue de nous depuis l'antiquité la plus reculée. L'ouvrage analyse également la désinformation qui est de mise dans les médias à propos des phénomènes Ovnis. Le mystère qui entoure les phénomènes paranormaux reste encore impénétrable, mais l'amorce d'une explication globale – dont les ovnis font partie intégrante – commence à se dessiner, affirme Jean Sider dans ce livre qui va bien au-delà d'un simple catalogue de faits déroutants.

JMG éditions
8 rue de la mare 80290 Agnières
www.parasciences.net